ASBL AMO "Le CIAC" Couvin

DIAGNOSTIC SOCIAL

2023

Rue de la Marcelle,72 - 5660 Couvin 060/34.48.84
info@amo-ciac.be - www.amo-ciac.be

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Table des matières

1. Introduction 2
2. Méthodologie 4
3. Historique 5
4. Analyse de notre zone d'action 7
4.1. Présentation des territoires de Couvin-Viroinval et Doische 7
4.2. Analyse de la prévention éducative du service 23
4.2.1. Introduction 23
4.2.2. Conclusion des Statistiques 2022 23
5. Récolte de la parole du public et des partenaires 27
5.1. Les tables de discussions 27
5.2. Les questionnaires 27
5.3. Les groupes de parole 29
5.4. Les "focus groupe" 29
5.5. Le sondage par Google Form 31
6. De la synthèse de l'analyse au relevé des faits sociaux 37
7. Prioriser – opérationnaliser et agir – Evaluer 41
7.1. Prioriser 42
7.1.1. Les dispositifs de transition 42
7.1.2. La prévention en milieu scolaire 45
7.1.3. La santé mentale 46
7.1.4. La pauvreté 47
7.1.5. Les 5 prééminences de la prévention éducative 48
7.1.5.1. La santé mentale 49
7.1.5.2. Le soutien éducatif 50
7.1.5.3. Les conflits familiaux 51
7.1.5.4. Les problèmes administratifs, sociaux et/ou financiers 51
7.1.5.5. L'accompagnement dans le processus de l'autonomie 52
7.2. Opérationnaliser et agir 52
7.2.1. Les différentes permanences 52
7.2.2. La dynamique de réseau 53
7.2.3. La prévention sociale 54
7.3. Evaluer 66
8. Conclusion 68
9. Synthèse diagnostic social 2023 – plan d'action 2024-2026 71
10. Bibliographie 76
11. Annexes 77
Statistiques 2022 78
Fiche projet - évaluation 80
Fiches résumés de projet (site internet) 83
Presse 104

DIAGNOSTIC SOCIAL 2023 - A.M.O “Le C.I.A.C”

Identité du service :

- **Nom :** A.M.O. “CIAC” - ASBL.
- **Matricule :** S 0127.
- **Adresse :** Rue de la Marcelle, 72 - 5660 COUVIN.
- **Président(e) :** Marie-Hélène SQUEVIN.
- **N° d’entreprise :** 0429414248.
- **Téléphone :** 060/34.48.84.
- **Adresse mail :** info@amo-ciac.be – direction@amo-ciac.be.
- **Arrondissement judiciaire / Division :** Namur / Dinant.
- **N° de compte et libellé :** BE 96 7326 2624 6805 au nom de CIAC ASBL.
- **Zone géographique prioritaire d’action :** Couvin/Viroinval/Doische.
- **Catégorie agréée :** 3.
- **Tranche d’âge visée (art. 142 Décret 1 t art.15 § 1er – AS2) :** 0-22 ans.

1. Introduction

La structure de l’équipe a évolué depuis la rédaction de l’ancien Diagnostic social *(changement de direction, nouveaux travailleurs, fin de la coordination pédagogique indépendante de la direction, etc.)*, D.S. qui n’avait pas vraiment été le fruit d’un travail concerté *(car réalisé par quelques personnes de l’équipe)*. Ensuite, et ce grâce à l’évaluation continue instaurée à l’AMO (depuis 2020), nous avons récolté les différents constats qui nous ont interpellés dans le cadre de notre pratique. Nous nous sommes attelés à l’évaluation de toutes les actions mises en place tout au long du triennat ; les différents chapitres ont été répartis entre les travailleurs afin de permettre de croiser les regards de chacun. Ce n’est qu’après ces étapes, à notre sens indispensables à la conception d’un diagnostic, que la rédaction a pu réellement démarrer. Cette méthodologie nous a semblé idéale pour respecter notre volonté de faire de ce diagnostic l’émanation d’une réflexion collégiale et non pas le résultat de la réflexion d’une ou deux individualités. En ce qui concerne les sondages réalisés durant nos actions de travail (sous forme de plusieurs Google Forms, tables rondes, sondages et questionnaires), les thématiques et les questions posées ont également été définies, commentées, discutées et remaniées en équipe, en y incluant un panel de questions pour récolter les besoins des 0-22 ans et des partenaires. Ces questionnaires nous donnent un aperçu supplémentaire des besoins de la population.
A l'image du monde entier, notre ASBL a aussi été impactée par la crise sanitaire liée au virus Covid-19, et des menaces qu'il représentait. Nous avons dû à ce moment-là surtout réinventer notre façon de travailler, à domicile, au service de la population.

Passés les premiers moments d'hébétude et d'incrédulité, chacun est allé puiser en soi de nouvelles ressources. Après avoir relayé toutes les consignes de sécurité et informé nos publics, nous avons fait en sorte de garder le contact avec nos familles. Pour certains jeunes et beaucoup de familles, la situation durant cette crise sanitaire a été très problématique. Le confinement et ses incertitudes ont aussi exacerbé les tensions intrafamiliales et les constats de violence ont été édifiants. Nous ne pouvons qu'espérer que nos divers gouvernements tireront les conclusions nécessaires après cette crise sanitaire et prendront enfin des mesures pour permettre au pays de réagir en situation d'urgence, à tous niveaux (hospitalier, aide à la personne, violences, handicap, jeunesse et aide à la jeunesse...). Comme dans la plupart des services du secteur de l'aide à la jeunesse, nous n'avons jamais cessé de fonctionner durant cette crise. Nous avons, bien entendu, dû nous adapter et respecter les consignes de sécurité, mais nous avons toujours ajusté notre fonctionnement afin de rester accessible, pour continuer à soutenir et accompagner les jeunes et les familles en difficulté. Soyons honnêtes, nous avons dû, à quelques occasions, légèrement déborder du cadre, mais n'est-ce pas le propre d'une structure comme la nôtre … ?
D'autres encore ont mis en lumière une réalité de plus en plus présente sur notre territoire, celle de la précarisation grandissante du public et d'une tranche d'âge en particulier, les jeunes de 16 à 25 ans. Sans oublier les familles où la santé et/ou la santé mentale se sont parfois dégradées de manière alarmante, et les jeunes engagés dans un processus de déscolarisation. Notre volonté a été d'aller d'autant plus à leur rencontre dans leur milieu de vie et d'imaginer, malgré ce contexte, des solutions. Après ces dernières années qui auront été pour notre A.M.O celles de bon nombre de chantiers, nous voilà face à de nouveaux stigmates causés par la crise sanitaire, nécessitant de devoir sans cesse se réinventer.

Depuis 2020, ont été proposés de nouvelles procédures de fonctionnement, une actualisation du projet éducatif, ce nouveau diagnostic social, de nouvelles priorités de travail et donc de nouvelles ébauches de réponses adaptées à nos réalités de terrain.

Le secteur de l'aide à la jeunesse - qui s'occupe chaque année de 42.000 enfants - est un secteur en pleine souffrance et, cette année, plusieurs mouvements de mécontentement ont éclaté en F.W.B. Même si le gouvernement a débloqué des moyens supplémentaires pour créer de nouvelles prises en charge (en familles d'accueil et dans des services d'accompagnement en famille), cela reste encore totalement insuffisant. Nous sommes unanimes : les jeunes montrent des signes de grande vulnérabilité psychologique et, depuis plusieurs mois, notre voix s'élève pour alerter des effets délétères de la pandémie sur leur santé mentale. Nous sommes tous débordés face à cette "vague psychiatrique". Ne serait-il pas temps de faire de l'aide à l'enfance et à la jeunesse, en danger ou en difficulté, une priorité nationale ? Même si les travailleurs réalisent un travail extraordinaire, nous devons tous avoir l'humilité de reconnaître que nous ne rencontrons pas tous les besoins des jeunes. En effet, lorsque des jeunes présentent une configuration complexe de problématiques ou que leurs difficultés dépassent un certain seuil d'intensité (ou de gravité), le système d'aide peut s'agiter. Ainsi, les jeunes et leurs familles peuvent être ballotés entre différents services qui tentent, chacun dans leur domaine spécifique, de les accompagner.
Cela peut parfois engendrer un fractionnement ou une interruption de l'aide offerte, une amplification des difficultés, et un sentiment d'impuissance chez les intervenants.

Nous désirons soutenir ces jeunes plus efficacement. Notre travail en A.M.O, simplement exprimé, consiste à accompagner le jeune dans ses contextes où se vivent les difficultés (la famille, l'école, les loisirs, le travail…). Notre intervention vise à créer de la continuité plutôt que de briser les liens, à inclure plutôt qu'à exclure, et une partie du paradoxe réside dans le fait que ces interventions sont menées par des intervenants dans un contexte où l'on proscrit la psychothérapie, mais où il faut néanmoins amorcer des changements.

2. Méthodologie

Un diagnostic social est une photo des différents éléments conjoncturels et structurels de notre région, rencontrés par nos jeunes et leurs familles, et corroborés par nos partenaires. Sa révision trisannuelle commandée par notre pouvoir subsidiant concourt aux modifications de nos actions et à leur priorisation, n'est pas la seule à questionner ce travail. Nous allons plus loin en nous adaptant de façon permanente aux évolutions des situations et des besoins des jeunes et de leurs familles.

Notre approche vise à rechercher perpétuellement du sens à nos actions et à fournir un cadre structurant aux jeunes et/ou aux familles qui vivent une forme de désorganisation sociale et une perte plus ou moins importante des rapports sociaux. Au quotidien, nous essayons de mettre en place des outils visant à responsabiliser les jeunes et à éveiller leur sens de l'observation, du discernement et de la critique. Nous visons à en faire des CRACS (Citoyen, Responsable, Actif, Critique, Solidaire). L'un des aspects éducatifs le plus présent est sans doute notre volonté de leur donner un cadre de référence stable et solide, par notre approche cohérente, juste et professionnelle, basée sur le respect mutuel.
Le procédé n'est pas de travailler uniquement sur le symptôme, non pas de dire au jeune ce que nous pouvons faire pour lui, mais bien de l'aider à s'exprimer sur lui-même, sur son environnement et de l'accompagner à la construction de son projet. L'équipe veille à ce que le jeune soit acteur/auteur de sa démarche, au centre de l'action ; permettant de prendre chaque situation dans sa globalité en tenant compte de l'environnement du jeune, ses ressources, ses limites, ses croyances profondes mais également des éventuels rouages et influences de son milieu de vie. L'équipe décline sa mission d'aide préventive en différentes actions sur le terrain : la prévention éducative (accueil ; écoute ; accompagnement dans les domaines familial, parental, social, scolaire, administratif, juridique et professionnel ; médiation, orientation vers les services compétents, etc.) ; les actions de prévention sociale (le soutien à la parentalité : groupe de parole, sorties familiales, la souris verte (3 LREP) – l'accompagnement dans l'autonomie, l'intervention en milieu scolaire, etc.) et les actions collectives qui alimentent la P.E.[1] et la P.S.[2] ; celles-ci étant donc totalement interdépendantes.
L'équipe exprime clairement sa volonté de s'inscrire dans la dynamique partenariale en participant et en initiant des groupes de réflexion et de travail, rassemblant des acteurs de terrain identifiés pour chacun des pôles de compétences. Notre démarche proactive se caractérise donc principalement par le

[1] Prévention éducative.
[2] Prévention sociale.

travail de partenariat, la « mise en projet » des jeunes et le diagnostic social en constante évaluation et évolution.
La réalisation d'un diagnostic ne se limite pas à compiler des données. Réaliser un diagnostic consiste à articuler plusieurs opérations :

- « Voir et entendre ». Il s'agit de se donner les moyens de voir et d'être à l'écoute. Cela implique de se doter de différentes sources de recueils d'information, sous forme d'outils et d'indicateurs pratiques et intégrés à l'action quotidienne de l'AMO ;
- « Organiser ». Il s'agit de relever les constats et de structurer les observations ;
- « Interpréter ». Il s'agit d'analyser les constats en formulant des hypothèses d'interprétation des phénomènes (faits sociaux) observés à partir d'une lecture en termes de prévention générale ;
- « Confronter ». Il s'agit de mettre à l'épreuve ces constats et ces hypothèses pour en tester la portée et la validité. Il s'agit de confronter les premières interprétations effectuées à partir de la pratique à d'autres regards et d'autres données externes ;
- « Prioriser ». Il s'agit de définir des priorités sur base des analyses quantitatives et qualitatives réalisées ;
- « Agir ». Il s'agit d'élaborer des hypothèses d'intervention et d'actions concrètes dans une visée de prévention générale et donc un nouveau plan d'action triennal.
- « Evaluer » les nouvelles actions menées pour en tirer de nouveaux enseignements.

3. Historique [3]

En 1984, des citoyens et des travailleurs sociaux se sont rassemblés, afin d'organiser plusieurs services au bénéfice des jeunes et de leur famille. Ce fut d'abord la naissance de la maison des jeunes "Le 404 ", au sein de la résidence Emile Donnay à Couvin ; l'année suivante, une convention AMO fut signée ; enfin, en 1987, ces 2 associations mettent sur pied un point-relais du centre Inforjeunes de Namur.

Une seule et même asbl, le CIAC, chapeautait ces 3 services. Ses objectifs étaient de : « ... amener les populations concernées à prendre conscience des situations dans lesquelles elles se trouvent, et d'autre part à un développement et une promotion individuelle et collective... ». Suite à cela, plusieurs actions communautaires ont vu le jour : ce fut l'époque des projets « bois » (coupe de bois de chauffage avec les plus démunis), et « logement » (actions de sensibilisation sur la précarité des logements dans la région).
De même, des brochures d'information et de sensibilisation à la politique locale et aux autres niveaux de pouvoir ont été largement diffusées. Les travailleurs sociaux ont participé activement à ces actions de terrain.
A partir de 1996, dans le cadre des diverses procédures d'agrément de ces services, des associations spécifiques ont dû être créées.
Ce qui ne les a pas empêchés de continuer à travailler en étroite collaboration, notamment dans le cadre des actions communautaires, avec une priorité pour le public vulnérable.

[3] Diagnostic social CIAC 2020

Cette culture du partenariat constitue l'ADN de l'AMO. En effet, celle-ci a été parmi les fondateurs de la coordination des travailleurs sociaux - CTS - de Couvin-Viroinval-Doische, qui a elle-même impulsé la création de plusieurs services pour un public fragilisé : le « Répit » (centre d'aide et d'écoute pour toxicodépendants et leur entourage), le Plan Social Intégré de la ville de Couvin (aujourd'hui PCS), la souris Verte de couvin (lieu d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés d'un proche) et « Ça ne vaut pas l'coup » (service d'aide aux femmes victimes de violences conjugales).
L'AMO le CIAC a pris part activement à la création de ces nouveaux services (tout au moins les trois premiers), étant toujours attentive à ce que les jeunes et les familles en difficultés soient au centre des préoccupations des institutions actives dans la région.

Au fil de son histoire, l'AMO n'a pas cessé de se développer, cherchant toujours de nouveaux moyens pour remplir sa mission première. Elle a pris toute sa place au sein du CP (Conseil de prévention de la division de l'Aide à la Jeunesse) de Dinant, et a noué de plus en plus de partenariats avec le monde de l'école, ce qui nous a permis de rencontrer et d'inclure plus de jeunes dans nos actions de prévention sociale et éducative.

Agréée en catégorie 3 depuis 2019, elle s'est tournée résolument vers les jeunes de 0 à 22 ans et leurs familiers, avec l'objectif de recueillir leur parole : en effet, les jeunes sont régulièrement consultés, à l'occasion des actions de prévention sociale et éducative, mais aussi via des actions spécifiques pour le recueil de la parole des jeunes (Google Form, sondages, entretiens,..). Ce sont aussi leurs avis, et leur participation active, qui continueront à nous guider dans nos choix d'actions prioritaires, ainsi que dans l'organisation de notre institution.

4. Analyses : quantitative et qualitative

4.1. Notre zone d'action : Couvin - Viroinval - Doische

4.1.1. Présentation du territoire de Couvin [4]

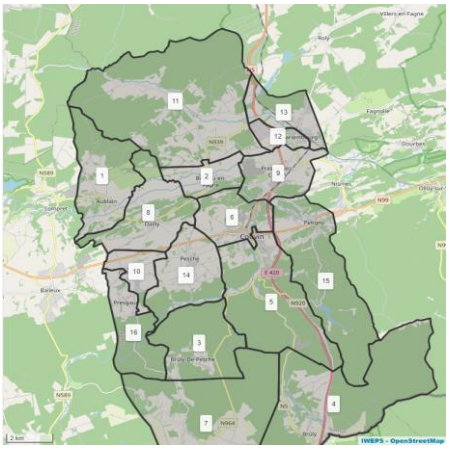

Caractéristiques démographiques:

12 villages	Aublain, Boussu en Fagne, Brûly, Brûly-de-Pesche, Cul des Sarts, Dailly, Frasnes, Gonrieux, Pesche, Petigny, Petite-Chapelle et Presgaux.
Superficie	206.93 kilomètres carrés, ce qui fait de Couvin la troisième commune la plus étendue de Belgique, après Anvers et Tournai.
Arrondissement administratif	Philippeville
Province	Namur
Population	14 000 habitants. →Nombre de femmes : 7201 →Nombre d'hommes: 6 799
Âge moyen de la population	44,0 ans
Part de « non-belges »	4.53% →Part d'étrangers intra-EU:3.22% →Part d'étrangers extra-EU: 1.31%
Analyse	L'intervention de l'AMO est plus accentuée sur le territoire de Couvin à hauteur de 72% dont la majorité des demandes émane de Couvin centre (63%), le reste des demandes découle des villages du territoire de Couvin.

[4] SPF économie - Stat bel - https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=93014 - Données au 1er janvier 2023

4.1.2. Présentation du territoire de Viroinval [5]:

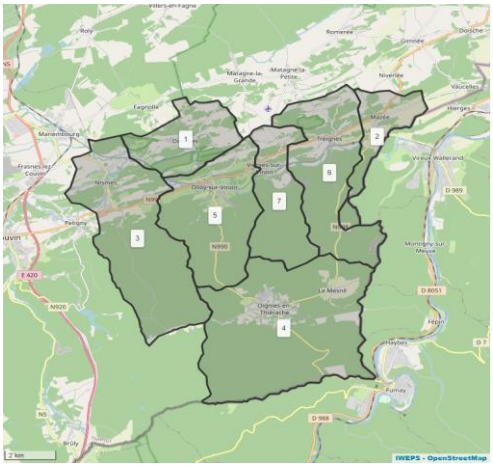

Caractéristiques démographiques :

7 villages	Dourbes, Mazée, Nismes, Oignies-en-Thiérache, Olloy-sur-Viroin, Treignes, Vierves-sur-Viroin
Superficie	121,2 km²
Arrondissement administratif	Philippeville
Province	Namur
Population	5 640 habitants →Nombre de femmes : 2 862 →Nombre d'hommes : 2 778
Âge moyen de la population	45,6 ans
Part de non-belges	3,97 %
Analyse	Concernant le territoire de Viroinval, l'AMO recense 22% de demandes issues principalement d'Olloy-sur-Viroin et de Nismes.

5 SPF économie - Stat bel - https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=93014 - Données au 1er janvier 2023

4.1.3. Présentation du territoire de Doische [6]:

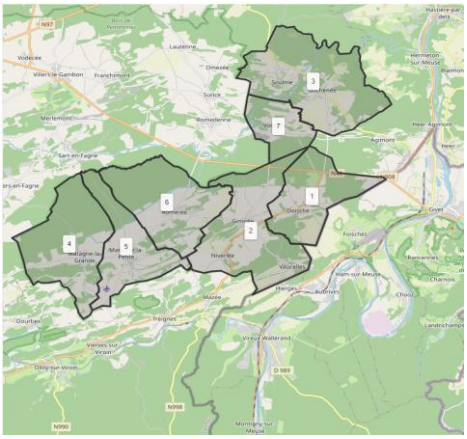

Caractéristiques démographiques :

Communes limitrophes wallonnes	Florennes, Hastière, Philippeville, Viroinval
7 villages	Doische, Gimnée-Niverlée-Vaucelles, Gochenée-Soulme, Matagne-la-Grande, Matagne-la-Petite, Romerée, Vodelée.
Superficie	84,1 km²
Arrondissement administratif	Philippeville
Province	Namur
Population	2 995 habitants → Nombre de femmes : 1 516 → Nombre d'hommes : 1 479
Âge moyen de la population	44,0 ans
Part de non-belges	3,27 %
Analyse	La population de la commune de Doische quant à elle, sollicite peu l'AMO proportionnellement à celles de Couvin et Viroinval, soit un total de 3,5% de demandes. Ceci reste néanmoins en adéquation avec le nombre d'habitants peu élevé sur son territoire.

6 SPF économie - Stat bel - https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=93014 - Données au 1er janvier 2023

- **Population:**

Pyramide des âges de l'entité Couvin, Viroinval, Doische (01/01/2023)

Couvin

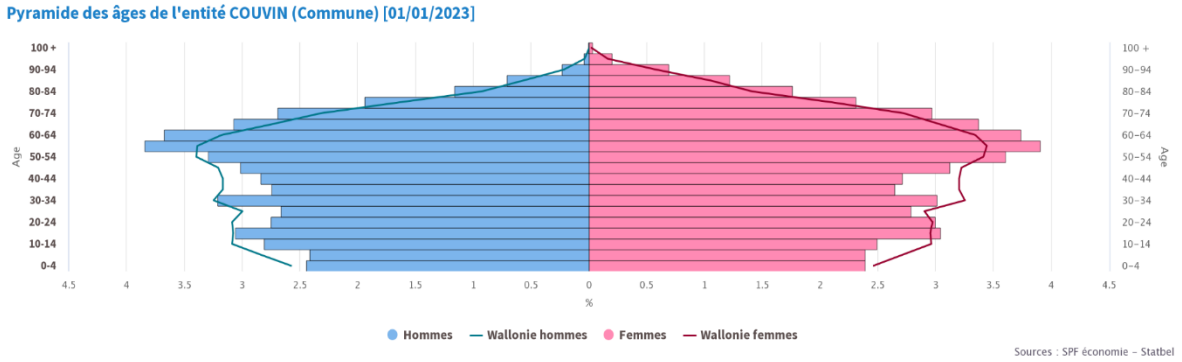

[7]

Viroinval

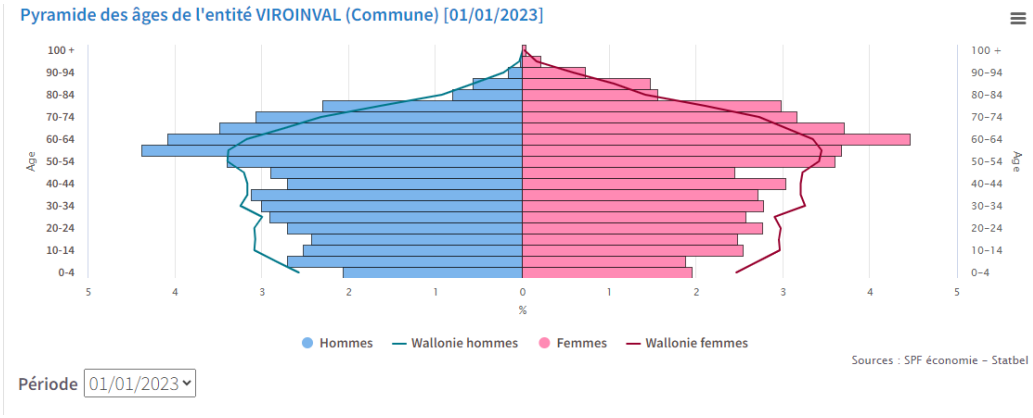

Doische

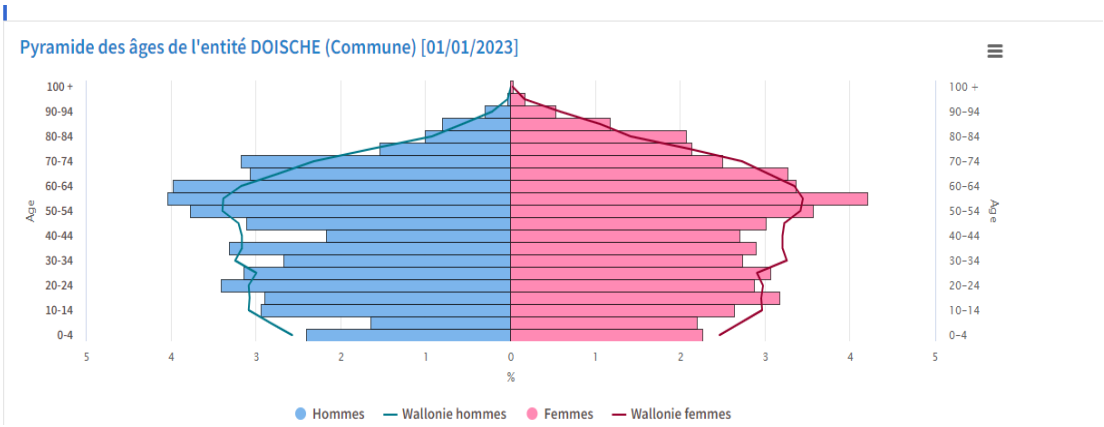

7 https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=93014

Evolution de la part des moins de 20 ans de l'entité Couvin, Viroinval, Doische (01/01/23)

L'âge du public présent à l'AMO, issu des 3 zones d'action, concerne principalement la tranche d'âge de 6 à 14 ans (49%) et celle des 15 à 20 ans (38%).
Le pourcentage est moindre pour les enfants de 0 à 5 ans (5%) et les jeunes de plus de 20 ans (8%).

Couvin

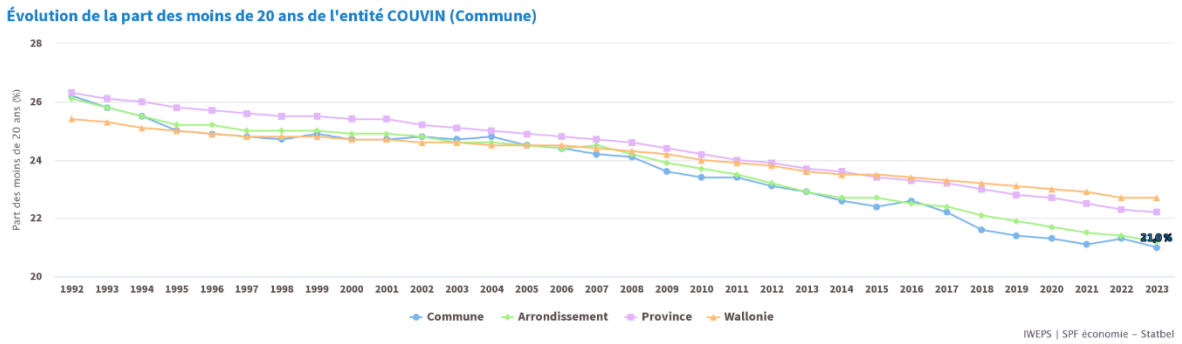

Viroinval

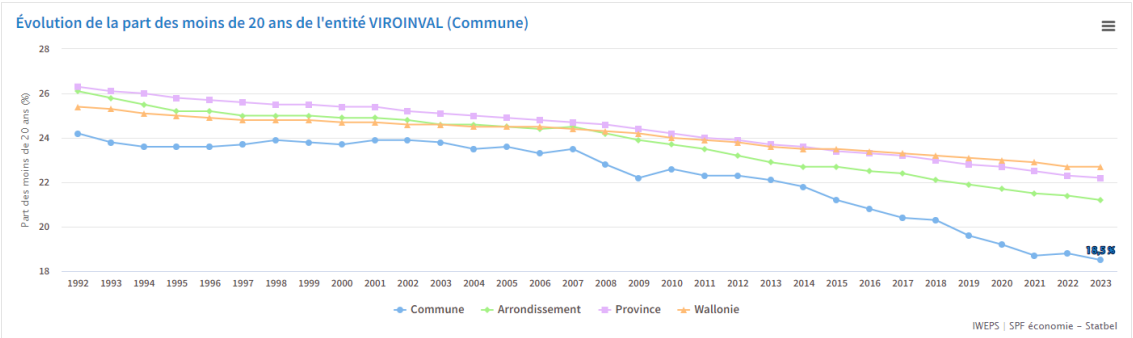

Doische

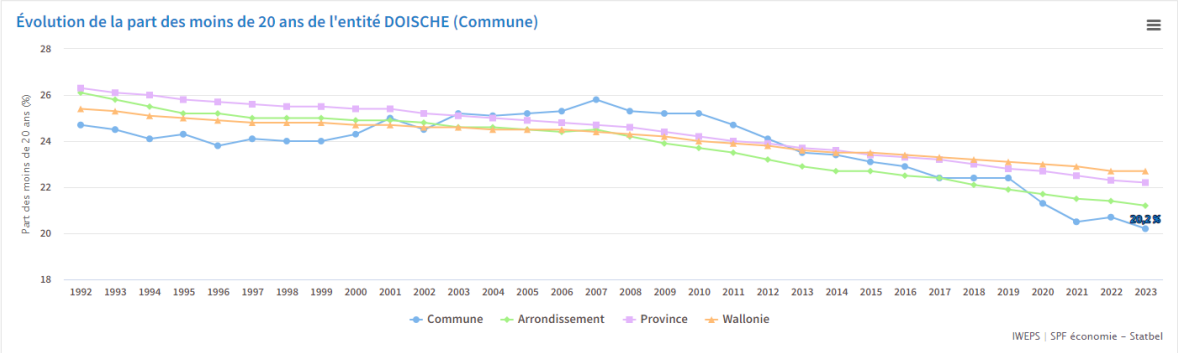

Population étrangère [8]:

10.4%, c'est la part que représentent les personnes de nationalité étrangère dans la population totale wallonne au 1er janvier 2021. Cette proportion s'élève à 12.6% au niveau national (iweps). À Couvin, sur une population totale de 13.782 habitants, on ne dénombre que 3.82% de non-belges.

Notre territoire compte également 3 centres d'accueil : Chantecler à Oignies-en-Thiérache (Croix-Rouge de Viroinval) et deux centres Fédasil, un situé à Florennes et l'autre à Couvin. Ainsi que 3 ILA (Initiatives locales d'Accueil) à destination des demandeurs d'asile, mises en place par les communes de Couvin, Chimay, Viroinval et de leurs CPAS.

Actuellement aucune demande en 2023 n'émane de la population étrangère résidant sur le territoire Couvin-Viroinval-Doische.

Evolution de l'endettement global par habitant :

Les jeunes et/ou leurs familiers suivis à l'AMO sont pour 60% (+3% par rapport aux chiffres de 2021) d'entre eux vulnérables quant à leur situation financière : 25% vivent dans la pauvreté, 20% ont des difficultés de gestion et 15% sont dans une situation de surendettement.

Couvin

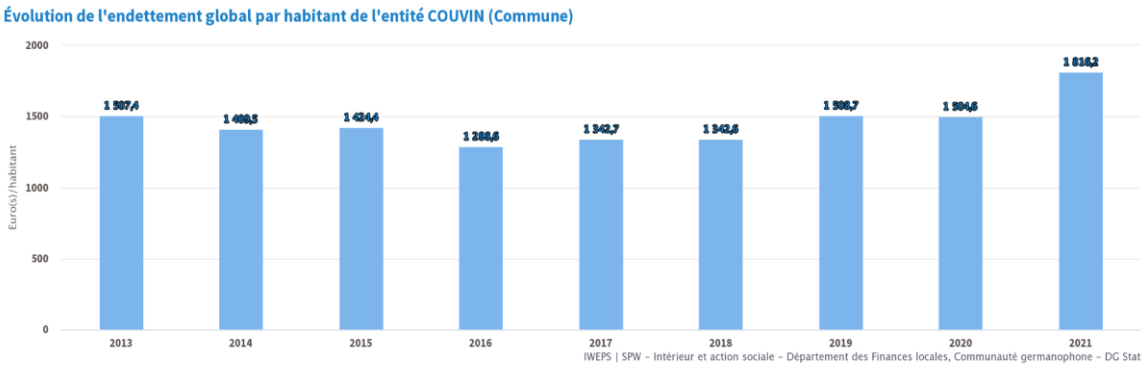

8 Dossier de demande "Egalité des chances" de la MJ 404

Viroinval

Doische

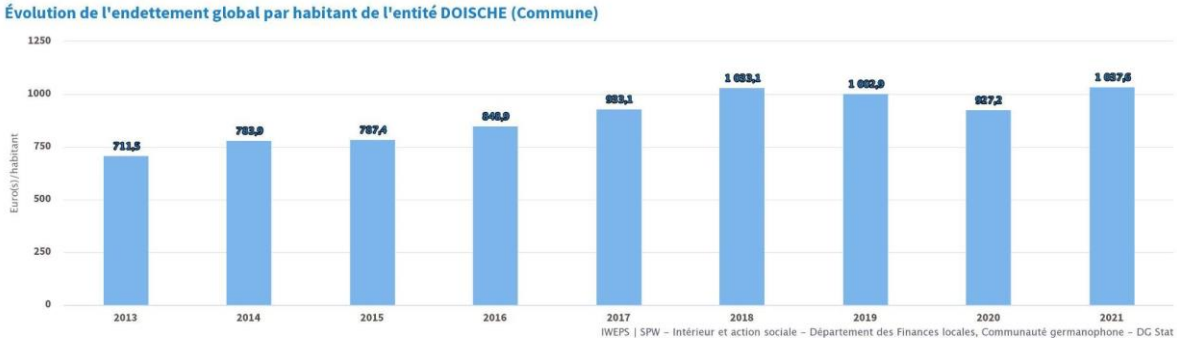

<u>Chiffres du chômage 2021 [9] :</u>

Toujours selon les chiffres de WALSTAT, en 2021, le taux de chômage administratif des jeunes de 15-24 ans atteint le triste chiffre de 29, 2% ! Et si les chiffres de la commune ne se portent pas trop mal, Couvin reste une des communes où le revenu moyen par habitant est le plus bas de la région[10].
Même si au niveau national, la courbe du chômage fléchit suite à la période compliquée de la crise sanitaire qui a mis à mal l'emploi de nombreuses personnes, cette baisse ne semble pas avoir impacté favorablement la ville de Couvin. La Croix-Rouge locale fait d'ailleurs actuellement face à un pic de pauvreté et de demandes d'aides.

9 http://walstat.iweps.be

10 http://lanouvellegazette-sambre-meuse-sudinfo/couvin-le-revenu-moyen-par-habitant-est-le-plus-bas-de-la-région

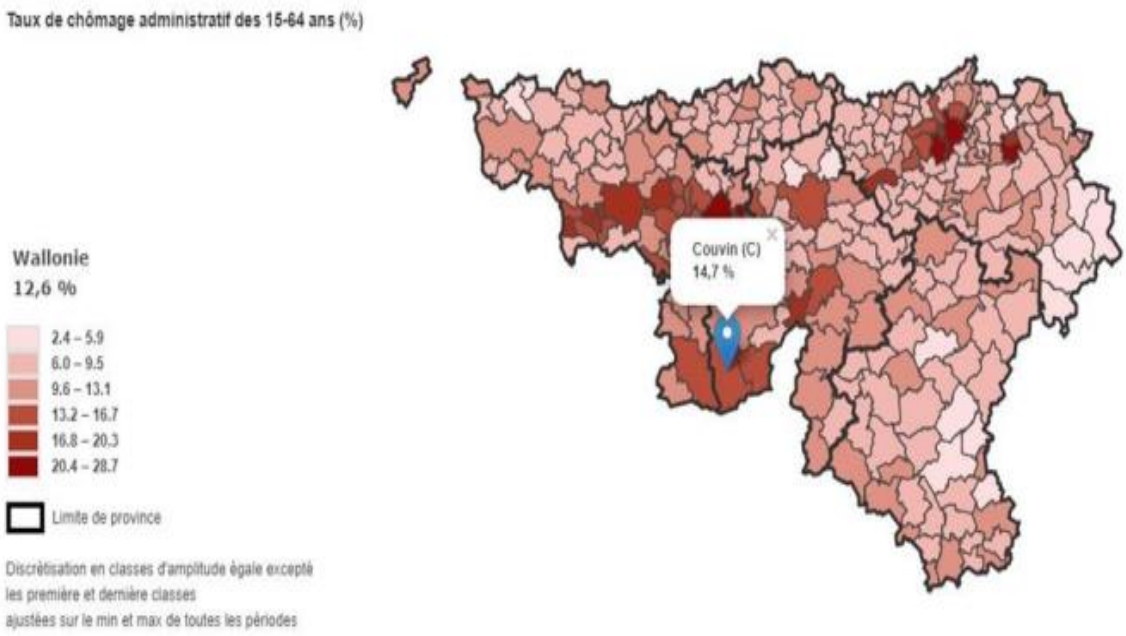

<u>Chômage important et population pauvre [11]:</u>

	Taux de chômage en %
Wallonie	**14,60**
Province de Namur	**11,90**
Arrondissement de Philippeville	**12,90**
Couvin	**18,90**
Viroinval	**22.12**
Doische	**16.59**

Le taux de chômage administratif est de 18.9% sur Couvin, 22.12% sur Viroinval et 16.59% sur Doische. C'est plus élevé que la moyenne Wallonne qui est de 14.6%. Celui-ci touche toutes les classes d'âges.

Chômage endémique, économie sinistrée liée à son histoire (grandes industries qui ferment telles que Donnay, Eiffel…), difficulté d'y implanter et d'y faire pérenniser un commerce… La région Couvinoise offre peu de possibilités professionnelles, y compris pour les jeunes.

11 Dossier statistiques Centre Culturel Christian Colle de Couvin

Beaucoup doivent dès lors envisager de s'exiler loin de leur région natale pour espérer trouver un emploi (notamment vers les zones urbaines plus importantes, telles que Charleroi, Mons, Namur, qui sont dotées de grands complexes industriels ou commerciaux).

Taux de RIS en date du mois de mai 2023[12]:

Couvin : 28,04%	Viroinval : 29,45%	Doische : 8,64%

Parallèlement, 50% des familles et/ou les jeunes, accompagnés par l'AMO, subviennent à leurs besoins en très grande majorité grâce aux revenus de remplacement.
La tranche d'âge 20-24 ans est la plus touchée tant en Wallonie que sur notre territoire. Depuis la mise en place du plan d'activation des chômeurs qui renvoie les personnes sanctionnées vers les CPAS, ce nombre augmente encore et exclut prioritairement les jeunes. Cette marginalisation des jeunes vivants sur nos entités les fragilise énormément du fait du peu d'emplois disponibles. Notons enfin le nombre relativement important de bénéficiaires du RIS encore aux études.
En 2010, on comptait 9,3% de ménages monoparentaux en Belgique et près de 83% d'entre eux ont à leur tête une femme. Une famille monoparentale sur trois ne parvient pas à échapper à la pauvreté. En Wallonie, c'est une famille monoparentale sur deux qui vit sous le seuil de pauvreté (54,3%), une personne pauvre sur quatre vit dans une famille monoparentale.

- **Logement :**

Type de logements de l'entité COUVIN (01/01/2022):

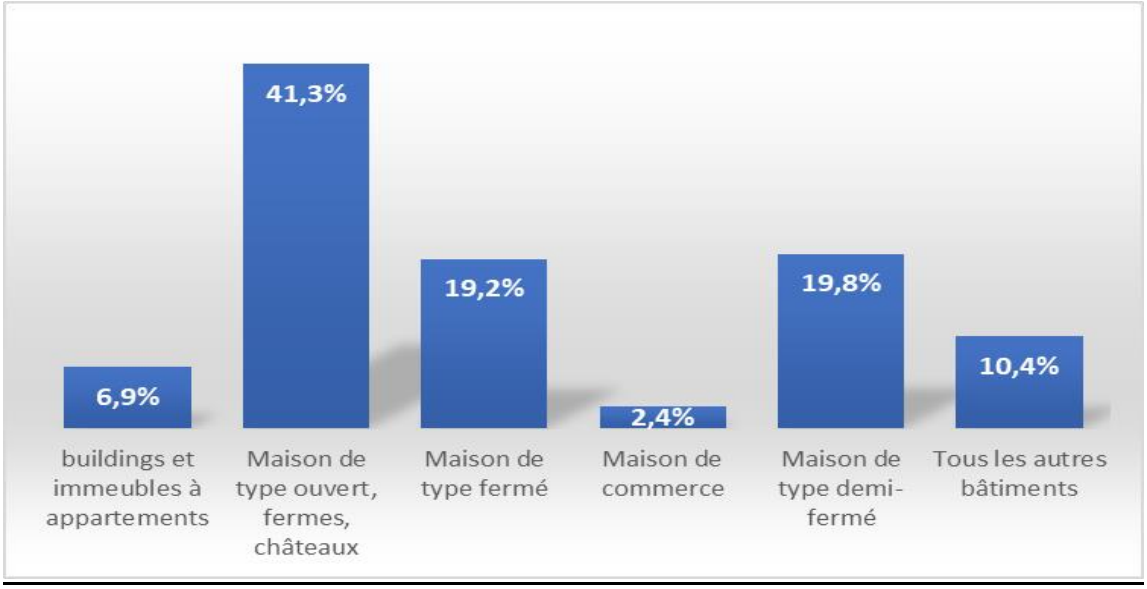

12 https://stat.mi-is.be

Type de logements de l'entité VIROINVAL (01/01/2022):

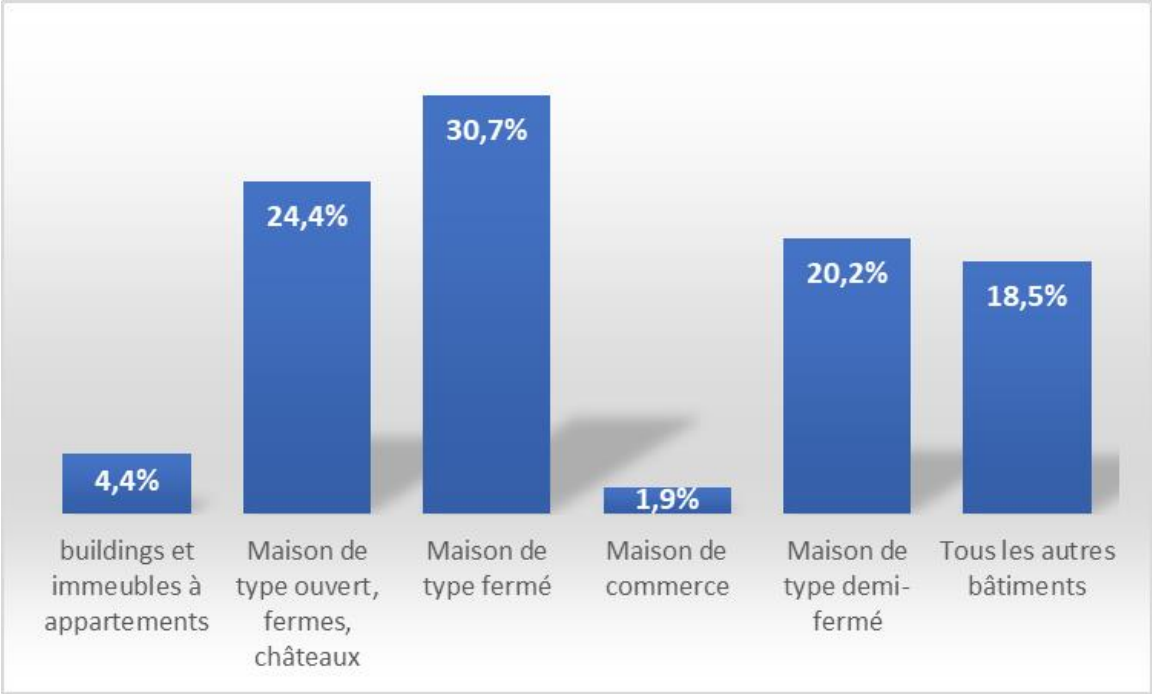

Type de logements de l'entité DOISCHE (01/01/2022):

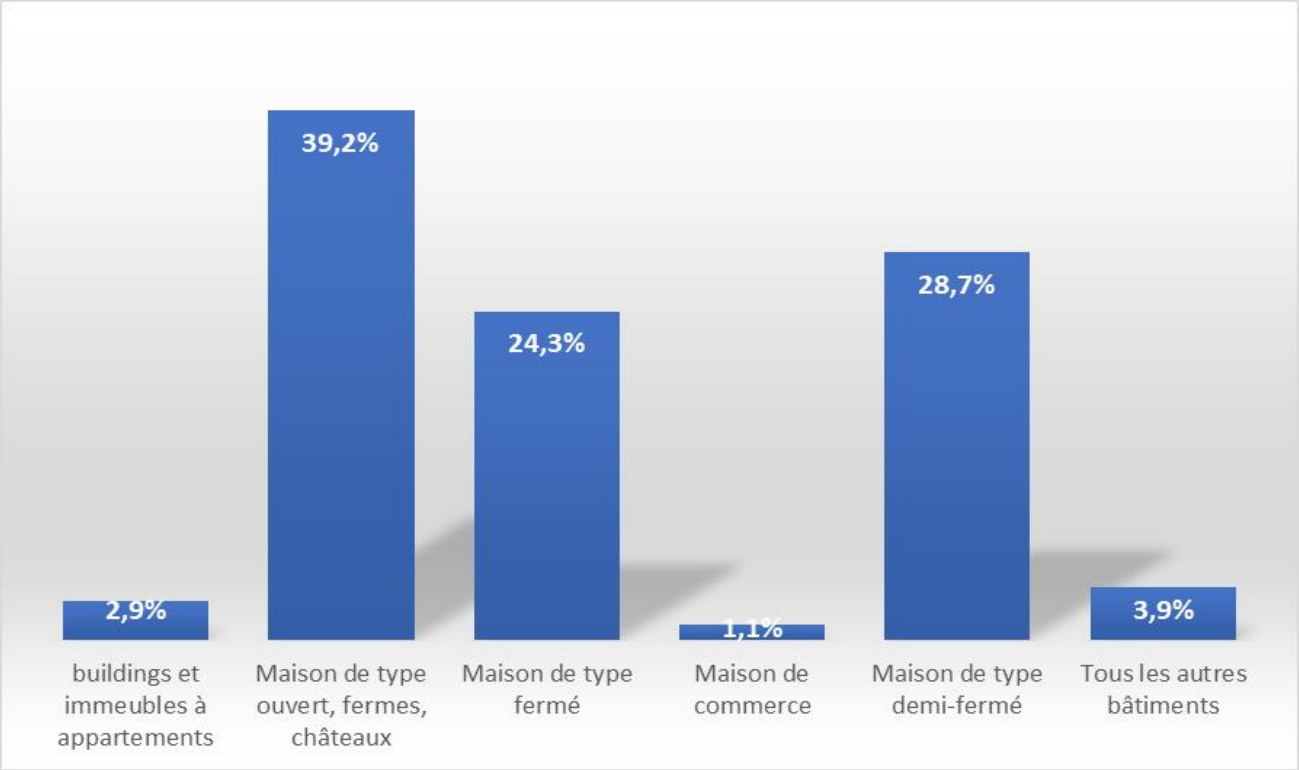

En nous référant à nos statistiques 2022, nous pouvons mettre en évidence que la maison reste le type de logement traditionnel dans notre région (à savoir 60%) bien que nous notions une diminution de -8%

à l'année 2021 ; le logement social est le 2ème type d'habitation le plus retrouvé au sein de nos suivis (24,5%), lequel est en augmentation de 8.5%. Notons que 11% de nos suivis (équivalent à 12 jeunes) habitent en appartement. Le logement social concerne ¼ de notre public ; ce taux n'a jamais été aussi haut depuis 2010.

Sur notre territoire, les jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par des services d'aide accèdent difficilement à un logement. L'offre de logements disponibles à la location et financièrement accessibles est bien inférieure à la demande, ce qui amène les propriétaires à sélectionner des candidats locataires qui leur apportent le plus de garanties. Les jeunes que nous accompagnons cumulent de nombreux « handicaps » aux yeux des bailleurs : ils n'ont pas toujours de parents qui peuvent se porter garants, leur unique source de revenu provient bien souvent du CPAS, ils sont pour certains sans formation et/ou sans emploi, certains sont d'origine étrangère ou s'expriment avec difficulté en français, etc. Alors que les jeunes font de manière générale peur aux bailleurs (ils craignent des non-paiements de loyers, des dégâts locatifs, des nuisances ou des conflits de voisinage), les jeunes que nous accompagnons sont encore davantage craints du fait de leurs vulnérabilités.
Certains jeunes voudraient explorer des pistes de colocation ou d'habitat communautaire mais ne le font pas de peur de perdre leur statut « isolé » et de basculer un peu plus encore dans la précarité. Nombre de ces jeunes plus vulnérables se trouvent ainsi privés de l'opportunité de rompre leur isolement et d'accéder à une forme de logement plus collectif et solidaire.
Il est encore plus difficile pour les jeunes que nous accompagnons d'accéder à du logement social public qu'à du logement privé car ils ne sont pas considérés comme un public prioritaire (en termes d'attribution de "points").
Ces mécanismes poussent une certaine jeunesse plus fragile et n'ayant d'autre choix que la prise d'autonomie à l'errance, au mal-logement, voire au sans-abrisme.
La pression immobilière est forte, les montants des loyers sont à la hausse. Les projets immobiliers d'ampleur portés par de gros promoteurs sont nombreux. Certains d'entre eux prévoient la construction de kots ou de studios mais à destination d'étudiants des facultés ou des hautes écoles et pour des loyers bien trop importants pour des bénéficiaires d'un revenu d'intégration du CPAS.

- **Mobilité :**

- La Nationale 5: renommée E420 et actuellement portée à statut autoroutier par la réalisation du contournement de Couvin ouvert en septembre 2019.
- La nationale 99, dite "route Charlemagne", est une liaison routière transversale qui relie Couvin à Chimay à l'ouest et Viroinval à l'est et au-delà, favorise les liaisons avec les villes françaises de la vallée de la Meuse et des départements de l'Aisne et du Nord.
- Les transports en communs : la ligne ferroviaire dite "ligne 132" relie Couvin à Charleroi via Mariembourg.
- Des lignes d'autobus permettent des liaisons vers Chimay, Charleroi et Namur. De manière générale, il y a lieu de considérer l'offre de transports en commun comme insuffisante dans l'entité, particulièrement dans les liaisons inter-villages.

- L'entité de Viroinval est aussi concernée par l'utilisation touristique, par l'ASBL Chemin de fer à Vapeur des Trois Vallées, de la voie ferrée Mariembourg-Treignes.
- Le vélo fait partie des moyens de transport qui bénéficie d'une revalorisation. Notons la présence du RAVEL (Ligne 156) qui est censée relier L'Oise et la Meuse. Toutefois, circuler à vélo dans notre région demande beaucoup de vigilance car aucune piste cyclable n'y est aménagée[13].

En lien avec nos constats statistiques, nous avons 46% du public de l'AMO manifestant des difficultés de mobilité. Peu de transports publics existent en milieu rural pour permettre aux jeunes de se déplacer ou se rendre à une activité particulière, de plus les prix des taxis sociaux sont de moins en moins abordables et peu d'autres possibilités s'offrent à eux. Les solutions ne sont pas pléthore ; l'autobus est aux abonnés absents hormis ses passages du matin et de l'après-quatre-heures. Les parents ne sont pas toujours disponibles pour conduire leur(s) enfant(s) ou n'ont tout simplement pas de permis ou de voiture. La piste du vélo peut être envisageable, mais pour des déplacements courts et bien entendu, sur voie sécurisée. Nous sommes convaincus que l'univers d'un jeune ne devrait pas se limiter à son village. Empreint de camionnette à d'autres services voisins, recours aux travailleurs-taxis, maximisation d'activités pouvant se faire sur place, encourager l'autonomie (vélo, marche, covoiturage…) ...
Pour autant, nous ne pouvons pas nous substituer à un système qui touche l'ensemble des zones rurales en Belgique et ailleurs.

- **<u>Enseignement :</u>**

La ville de Couvin est un pôle scolaire important. De nombreuses écoles tant fondamentales que secondaires, tous réseaux confondus, sont installées sur son territoire.

Les établissements scolaires[14]:

- Un Athénée et un institut libre sont présents sur le territoire de Couvin. chacun organise un enseignement secondaire général, technique et professionnel.
- Concernant l'enseignement primaire, tous les réseaux sont représentés sur Couvin. On dénombre un enseignement organisé par la Communauté Française (l'Athénée Royal Jean Rey), un enseignement communal, réparti dans toute l'entité Couvinoise en trois groupes (Ecole des Vallons, Ecole des Frontières et Ecole des Eaux Vives), un enseignement libre composé de trois implantations (Ecole Saint Joseph, Ecole des 3 Vallées, Ecole Sainte Marguerite) et une école spécialisée.
- Sur le territoire de Viroinval, nous comptons 6 écoles communales pour le primaire au sein des communes suivantes: Dourbes, Nismes, Oignies-en-Thiérache, Olloy-sur-Viroin, Treignes et Vierves-sur-Viroin.
  Sur le territoire de Doische, l'école fondamentale communale de Doische est répartie en trois écoles au sein des villages de Gimnée, Matagne-la-petite et Vodelée.

[13] Maisons des Jeunes de Couvin "le 404" - Dossier de demande - Dispositif particulier "Egalités des Chances"

[14] Dossier de demande Maison des Jeunes de Couvin - dispositif particulier "égalités des Chances".

- L'Athénée royal Florennes–Doische–Mazée est divisé en deux implantations et offre aux jeunes du territoire, un enseignement secondaire qualifiant.
- L'enseignement en alternance (CEFA) est dispensé sur les communes de Sivry-Rance, Chimay, Pesche, Philippeville et Florennes/Doische.
- L'IFAPME la plus proche est située à Dinant (difficile d'accès en transport en commun).
- Une EFT, entreprise de formation par le travail, située en zone rurale, à Matagne-la-Petite.
- Quatre écoles d'enseignement spécialisé secondaire accueillent les jeunes en difficulté d'apprentissage.
- Un enseignement de promotion sociale est également proposé, en revanche il n'existe pas d'enseignement supérieur.
- Pas de SAS sur le territoire.

Le niveau d'instruction [15]:

Le niveau d'instruction de notre région est très faible : plus du quart de la population n'a pas dépassé le niveau de l'enseignement fondamental. Presque 6 personnes sur 10 ont, tout au plus, le niveau secondaire inférieur.
Cette faible qualification s'explique par plusieurs facteurs :
- Une tradition rurale (métiers historiques d'agriculteurs et d'ouvriers peu qualifiés) ;
- Choix d'options peu varié dans l'enseignement secondaire, qui oblige certains jeunes à parcourir des dizaines de kilomètres pour suivre leur formation (fatigue, découragement et risques de non accrochage scolaire). Problèmes de mobilité : déplacements longs pour les jeunes des villages les plus reculés, rendant l'usage de la voiture plus que nécessaire (luxe inaccessible pour de nombreuses familles fragilisées).
- Vu l'éloignement des universités et écoles d'enseignement supérieur et les difficultés de mobilité, la location d'un kot est obligatoire, ce qui n'est pas non plus à la portée de tous.

Les travaux de l'APED menés en 2020 (Appel pour une école démocratique), sur base de l'enquête PISA 2018, ont confirmé qu'en matière d'inégalités liées à l'origine sociale, la FWB se classe toujours parmi les systèmes éducatifs où ces inégalités sont les plus marquées, aux côtés de la Communauté flamande, de la France, de la Hongrie et du Luxembourg. D'après l'APED, l'inégalité scolaire dans les deux grandes communautés du pays est étroitement liée à des ségrégations, l'une sociale, l'autre académique. En effet, en FWB, près de 49% des élèves fréquentent une école « ghetto », autrement dit des établissements à forte ségrégation sociale. Les différences entre les écoles sont très marquées dans notre pays, avec des ghettos de riches et des ghettos de pauvres. Conséquence, une mixité sociale plus faible et une ségrégation académique plus importante. Il semble que le libre choix des parents quant à l'école de leur enfant (qui favorise l'entre soi) et l'orientation précoce des élèves en soient les causes principales.

[15] http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2009/pourquoisommesnousleschampionsdelinegalité.pdf

Pour d'autres élèves moins chanceux, nous faisons le constat quasi systématique d'une réorientation rapide vers des filières moins valorisées comme le professionnel, voire carrément l'enseignement spécialisé, en cas de difficultés scolaires. Nombreux sont les jeunes dans notre public qui reproduisent un schéma familial bien ancré en quittant l'école où ils échouent pour rechercher un emploi (qu'ils mettent des mois à trouver tant les offres sont peu nombreuses dans la région) ou bien émarger aux systèmes d'aides sociales.

Nous l'avons évoqué plus haut, mais nous devons également mentionner qu'il n'y a pas d'écoles supérieures dans la région ; les plus proches étant situées à Charleroi (une bonne heure de route a minima). Pour les familles précaires, les études supérieures constituent une montagne de plus à franchir et ce d'autant plus si, dans la famille, peu ont dépassé le niveau secondaire. Il faut trouver un kot, financer un minerval, les transports, le matériel et les syllabus, se lancer dans des demandes de bourses, solliciter un service social… Cela semble compliqué pour beaucoup de personnes déjà en butte à de nombreuses démarches administratives pour simplement être aidées à boucler les fins de mois.
Parmi les jeunes suivis à l'AMO, 1% n'est pas encore scolarisé vu leur jeune âge, et 5% ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

- Enseignement maternel : Les enfants scolarisés en maternelle représentent 11% de notre public (+4% que 2021) et ils fréquentent l'école de manière régulière.
- Enseignement primaire: Ils sont 40% des jeunes de l'AMO. 91% de nos suivis sont dans l'enseignement ordinaire et 9% dans l'enseignement spécialisé.
- Enseignement secondaire: La forme d'enseignement secondaire en 2022 la plus fréquentée est le général à 36% (-6%), puis la section technique pour 21%, et le professionnel pour 17%. Nous avons une augmentation de 3% de jeunes étant dans l'enseignement spécialisé (9%).

L'absentéisme scolaire touche 15% des jeunes accompagnés par l'AMO et 14% des jeunes sont en décrochage scolaire. Bien que ces chiffres soient en légère diminution, il n'en reste pas moins importants.

Présentation du relevé des contrats d'objectifs 2022-2023 pour l'Athénée Royal Jean Rey de Couvin qui a été sondée sur une population de 524 élèves.

Élèves ayant reçu un courrier d'absences injustifiées de plus de 9 demi-jours	Élèves ayant reçu un courrier d'absences injustifiées de plus de 20 demi-jours.	Elèves ayant été déclaré élèves-libres
168	86	13

Voici également le relevé des contrats d'objectifs pour l'Institut Sainte Marie à Pesche qui a aussi été questionné sur une population de 754 élèves. Relevé des contrats d'objectifs - Année scolaire 2021-2022:

Plus de 20 demi-jours. Ne vient plus	Plus de 20 demi-jours. Vient mais contrat non signé	Plus de 20 demi-jours ; contrat d'objectifs signé ; objectifs respectés	Plus de 20 demi-jours ; contrat d'objectifs signé ; objectifs non respectés
9	2	5	7

Relevé des contrats d'objectifs - Année scolaire 2022-2023 - Population : 707 élèves:

Plus de 20 demi-jours. Ne vient plus	Plus de 20 demi-jours. Vient mais contrat non signé	Plus de 20 demi-jours ; contrat d'objectifs signé ; objectifs respectés	Plus de 20 demi-jours ; contrat d'objectifs signé ; objectifs non respectés
13	4	7	10

- **<u>Le monde associatif :</u>**

L'entité de Couvin regroupe beaucoup d'associations dans le secteur socioculturel ce qui n'est pas le cas sur Viroinval et sur Doische.

Opérateurs sociaux et culturels reconnus par la FWB:
Académie de musique, le réseau de lecture publique; le CEC "Le KRAAK" à Couvin, MJ "Les Leus" à Frasnes, MJ "le 404" à Couvin, Infor Jeunes Entre Sambre et Meuse, Le Répit, Article 27, Le Centre Culturel Christian Colle de Couvin, ASBL Carrefour et nous, l'AMO CIAC.

La Maison des Jeunes de Viroinval dispose de deux implantations : 1 local situé à Nismes et 1 local situé à Oignies-en-Thiérache, Le CRH Relais Verlaine, Le Centre Culturel Action-Sud à Viroinval, le Codef ASBL (Centre d'Orientation et de Développement pour l'Emploi et la Formation), I.D.E.E.S Viroinval (Initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale), GASCOT (Groupement d'animations socio-culturelles Oignies en Thiérache).

Viroinval dispose de plusieurs musées tels que: le Musée du Malgré-Tout, le Musée du Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées, l'Écomusée du Viroin et l'Espace Arthur Masson.

Il existe également les centres culturels de Nismes et de Doische, le BD bus.

Hébergements provisoires et d'urgence: Un appartement par le CPAS de Couvin (nouveau). La Clairière ASBL à Bourlers, la Ferme de l'Aubligneux à Dailly.
Logements sociaux / Agences immobilières sociales: AIS LOGDPHI (logement gestion Dinant-Philippeville), les Habitations de l'Eau Noire à Couvin.
Centre public d'actions sociales: CPAS de Couvin, CPAS de Viroinval, CPAS de Doische.
Mouvements d'éducation permanente: FPS, Vie féminine, Croix-Rouge, Groupe 60 d'Amnesty, Oxfam, l'ALEC et ACCES (association de fait).
Mais aussi 1 école de danse et de musique, 7 fanfares, 4 chorales, 8 troupes de théâtre, 4 cercles d'histoires, 8 ateliers artistiques…
Structures principales et associations paracommunales: PCS "L'Alter Action", PCS Viroinval, PCS Doische, ILA, Plan HP, l'AIS, CPAS, l'ALE, Le Répit, le CIEP, les Offices du Tourisme, l'ONE.
La fondation Chimay-Wartoise: créée le 27 septembre 1996 à l'initiative de la Communauté des moines de l'Abbaye de Scourmont. Sa forme d'établissement d'utilité publique fut reconnue le 3 décembre 1998 par le Ministère de la Justice.
La solidarité cistercienne : les moines de Scourmont poursuivent, dans la solitude, une vie de prière et de travail en solidarité avec l'Église, la Société et la population locale. Leur hôtellerie est ouverte à ceux qui veulent partager pour quelques jours la solitude et la prière des moines, et leur service social est ouvert aux plus démunis. Cette communauté appartient à l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance plus connue dans la région comme : "Pères Trappistes", et apporte son soutien financier aussi bien à la population locale qu'au secteur associatif.

Il s'agit ici d'une liste non-exhaustive**,** pour compléter ces informations, nous utilisons l'outil **"Le Fouineur",** il s'agit d'un guide réalisé par le service Infor Jeunes qui reprend les différents services et des associations de l'Entre-Sambre-et-Meuse, il est organisé et renouvelé chaque année en plusieurs catégories: vie pratique - social - Santé - Emploi/formation - Justice - Enseignement et Culture, il est disponible en livret mais il est également consultable en ligne : https://fouineur.inforjeunesesem.be/.

- **Loisirs - culture - sport [16] :**

Notre territoire est entouré par les bois et les champs. Pour les amoureux de la nature et des randonnées, le site est riche et varié. En termes d'espaces verts, Couvin possède un parc aménagé (bancs, plaine de jeux pour les enfants) mais ce parc souffre d'une mauvaise réputation faisant office de lieu de ralliement des dealers et des toxicomanes.

[16] Dossier de demande 2022 - *"Egalité des chances"* de la MJ 404

Pour les loisirs, Couvin possède un centre sportif (le Couvidôme) et une piscine, un terrain de foot et de tennis, un cinéma, un bowling. Il existe également une grande bibliothèque bien fournie, de même qu'un espace public numérique.
La Région possède également un riche patrimoine culturel (Treignes village des Musées) et des infrastructures de loisirs reconnues comme l'Aquascope de Virelles (réserve naturelle) ou les Barrages de l'Eau d'Heure à Cerfontaine.

48% de jeunes suivis par l'AMO ne sont intégrés dans aucune organisation qu'elle soit culturelle, sportive ou associative. Ce pourcentage rejoint le constat concernant les problèmes de mobilité vécus par 46% de notre public.
Nous pouvons aisément faire le lien entre ces deux éléments précités et les revenus des familles et/ou des jeunes puisque la moitié du public AMO vit avec des revenus de remplacement et un quart est très clairement en situation de pauvreté. Dès lors, à partir du moment où la satisfaction des besoins primaires semble compromise, il apparaît par conséquent superflu de tenter de répondre aux besoins secondaires pourtant tout aussi nécessaires au bien être de la personne.

4.2. Analyse de la prévention éducative du service :

4.2.1. Introduction :

Notre service met en œuvre une aide préventive tant sociale qu'éducative dans le respect de nos missions de service d'Actions en Milieu Ouvert. Notre objectif étant de favoriser l'émancipation, l'autonomie, l'épanouissement et le bien-être des jeunes vulnérables, de leurs familles et de leurs familiers, en vue de réduire les risques et les violences qu'ils peuvent subir.
Notre intervention de prévention éducative se traduit par un travail d'écoute, d'accompagnement visant à l'expression des difficultés tant familiales, sociales, scolaires, administratives, juridiques, professionnelles ou de développement personnel.
Toute demande, après analyse, est prioritairement orientée vers tout service approprié. Toutefois, l'AMO peut apporter le soutien nécessaire au jeune afin de lui permettre d'exercer ses droits et utiliser tout moyen d'interpellation. Toutes nos statistiques sont reprises dans nos rapports d'activités annuels et sont disponibles sur demandes, afin d'alléger notre D.S., nous ne reprenons ici que les éléments importants.

4.2.2. Conclusions des statistiques années 2022 :

A. <u>Le profil des jeunes suivis:</u>

Le profil majoritaire du jeune qui a sollicité notre intervention en 2022 est âgé de 6-11 ans (28% des dossiers). Il vit en famille (86%), avec des parents séparés (51%). Il est plus masculin (56%). Ce jeune est d'abord Couvinois (72%). C'est principalement la maman (49%) qui fait la démarche auprès de notre service, puis le jeune lui-même (24%).

B. Leur situation financière:

Comme expliqué précédemment, les conditions de vie des jeunes, suivis à l'AMO, restent préoccupantes puisque plus de la moitié sont en situation de vulnérabilité quant à leur situation financière. Seulement un cinquième d'entre eux vit dans une famille avec un, voire deux revenus de travail. Néanmoins, il semble important de préciser que le revenu de travail dont nous parlons ici ne présente pas, pour la plupart, une grande différence avec le RIS ou le revenu du chômage.

C. Les réseaux des jeunes:

Le réseau virtuel (GSM, internet,...) attire toujours et s'est même vu en nette augmentation. En effet, le taux a plus que doublé depuis 2010, touchant 77% des jeunes de l'AMO. 20% n'ont pas de réseau virtuel pouvant s'expliquer soit par leur jeune âge soit par le manque de moyens financiers au sein du milieu familial. Le pourcentage d'entre eux pouvant compter sur leur réseau familial, quant à lui, a diminué de 10% laissant ainsi plus d'un quart éprouvant des difficultés ou bien ne pouvant pas compter sur leur réseau familial soit 28%.

Quant au réseau social, la moitié des jeunes suivis par l'AMO n'en dispose pas et ne sont intégrés dans aucune organisation. Au risque de se répéter, le problème d'accessibilité lié à la mobilité est mis en cause. Le réseau se caractérise par une intervention relativement importante des services sociaux, parfois seuls contacts pour les familles, dont les principaux sont : le SAJ (26%), les Centres PMS (19.5%), le CPAS (15%).

D. Contacts et signalements AMO:

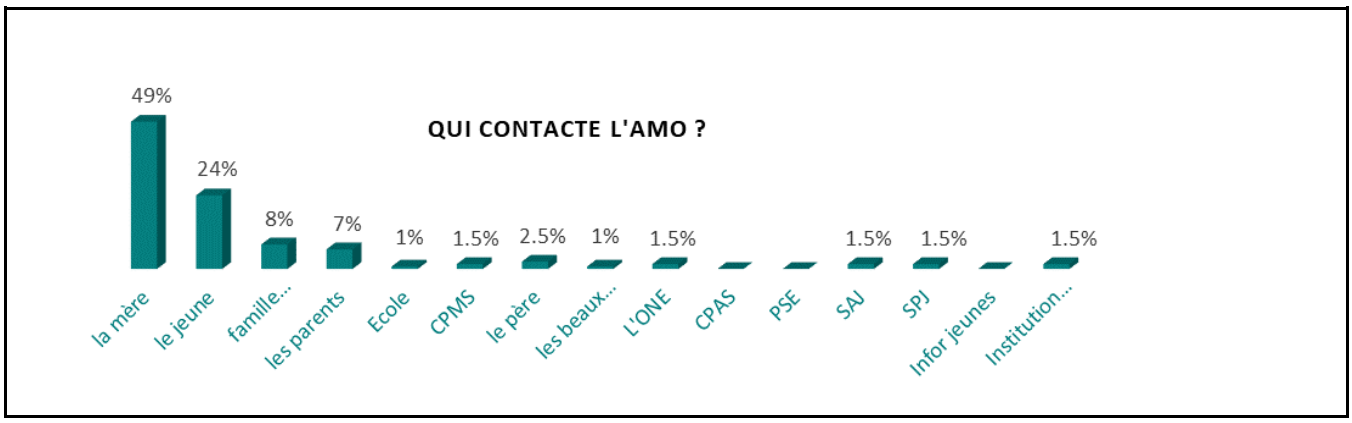

	2020	*2021*	*2022*
CPAS	*11%*	*16%*	*15%*
Service social police	*8%*	*9%*	*4%*
Mutuelle	*2%*	*9%*	*8.5%*

Service social école	*0%*	*1%*	*3%*
PSE	*2%*	*0%*	*0%*
ONE	*8%*	*5%*	*5.5%*
SAJ	*36%*	*33%*	*26%*
SPJ	*3%*	*7%*	*10%*
CPMS	*11%*	*14%*	*19.5%*
SSM	*2%*	*0%*	*0%*
SASE(2) (SAIE)	*1%*	*1%*	*1.5%*
SRG(3) (SAAE)	*3%*	*0%*	*1.5%*
Hôpital	*1%*	*0%*	*1.5%*
AMO	*2%*	*0%*	*0%*
NSP	*4%*	*6%*	*4%*

(1) SAPSE : Service d'Accompagnement Psycho-Socio-Éducatif - SASE : Service d'accompagnement Mission socio-éducative

(2) SRG : Services résidentiels généraux

E. Les problématiques des jeunes:

En 2022, le soutien éducatif est toujours la problématique pour laquelle l'AMO intervient le plus (29%). Les conflits familiaux, les problèmes administratifs, sociaux et financiers et les actions de P.S. et collectives concernent 11% des problématiques. La santé mentale vient juste après, elle représente 10% des problématiques des jeunes (+3%). Les suivis de jeunes en autonomie ont augmenté de 2% en 2022.
Le décrochage scolaire et social, au sein de notre public a légèrement baissé.

	2020	*2021*	*2022*
Conflits familiaux	*11%*	*12%*	*11%*
soutien éducatif	*28%*	*30%*	*29%*
Séparation des parents	*7%*	*5%*	*4.5%*
Loisirs	*2%*	*2%*	*1.5%*
Droits des jeunes	*2%*	*1%*	*1%*
Problèmes administratifs/sociaux/financier	*8.5%*	*12%*	*11%*
Santé/mentale	*11%*	*7%*	*10%*
Assuétude	*1%*	*1%*	*1.5%*
Mineur en danger	*6%*	*4%*	*3%*

Délinquance	*0.5%*	*1%*	*1%*
Actions PS et collectives	*6%*	*8%*	*11%*
Décrochage scolaire/social	*3%*	*5%*	*4.5%*
Suivi autonomie	*6%*	*3%*	*5%*
Orientations scolaire	*6%*	*5%*	*4%*
Sexualité/affective	*2%*	*2%*	*2%*

→ Soutien éducatif:

Les difficultés familiales rencontrées au sein de l'AMO sont nombreuses et diversifiées. Elles peuvent concerner les difficultés à exercer la parentalité, à poser un cadre et des limites, à connaître les besoins de l'enfant, exprimer, comprendre et gérer leurs émotions, à les stimuler, à canaliser leur énergie, ...

→ Problèmes administratif/sociaux et financiers :

L'élargissement de notre public AMO à 22 ans, nous amène à travailler avec un public différent et donc des problématiques différentes, mais pas seulement. Les jeunes et/ou leurs familiers sont de plus en plus confrontés à des difficultés administratives qu'ils ne savent gérer seuls.

→ Santé mentale :

L'AMO rencontre différents profils de jeunes en mal-être : harcèlement à l'école, phobies, scarifications, tentatives de suicide, … voir après.

→ Les conflits familiaux.

Séparation des parents - droit de garde, médiation, relation conflictuelle fratrie, rupture familiale, demande de médiation.

→ L'accompagnement à l'autonomie.

Notre service a reçu 29 demandes de mises en autonomie. L'équipe aura pour certains pu trouver des solutions alternatives dans la région (colocation entre plusieurs jeunes), pour d'autres des solutions beaucoup moins locales, puisque nous n'avons pas ce genre de ressources dans notre région dans l'attente que les travaux de la coopérative soient terminés et de bénéficier de 5 kots.

5. Récolte de la parole du public et des partenaires

Notre service reste attentif aux besoins et aux demandes exprimées par les jeunes lors de la prévention éducative et de la prévention sociale. Pour ce faire et sortir de la subjectivité, nous avons créé plusieurs outils afin de récolter leur parole : Google Forms, groupes de paroles, sondages, tables de discussions et enquêtes.

La récolte de la parole des jeunes et de notre public au sens large reste une de nos priorités. Notre souhait pour l'avenir est de pouvoir se perfectionner dans cette approche par le biais de formations, de nouvelles méthodes mais aussi d'échanges qui pourront continuer à nourrir notre méthodologie. C'est donc une approche qui reste en constante évolution et qui suscite un intérêt presque quotidien afin de pouvoir coller au mieux à la réalité de notre public. Le challenge étant de veiller à respecter une certaine objectivité des éléments qui nous sont partagés et de pouvoir les rapporter tels qu'ils ont été formulés.

5.1. Les tables de discussion :

Dernièrement, nous avons été conviés par le Député Eddy Fontaine à une table de discussion en présence de Mr. Madrane (parlement Bruxellois), et de tous les opérateurs Jeunesse et aide à la jeunesse du territoire. L'objectif visé par cette soirée de débat, est de pouvoir relayer les difficultés du terrain et d'en créer des questions parlementaires. En croisant tous ces regards, force est de constater que nous partageons les mêmes constats (faits sociaux) et vivons les mêmes réalités/problématiques/besoins de terrain.

Sans oublier toutes les plateformes de concertation auxquelles nous participons, et au sein de notre fédération l'UNESSA, moments rassemblant tous les directeurs de structures et durant lesquels nous pouvons aussi aborder nos réalités respectives et d'éventuelles pistes d'actions.

5.2. Nos Questionnaires :

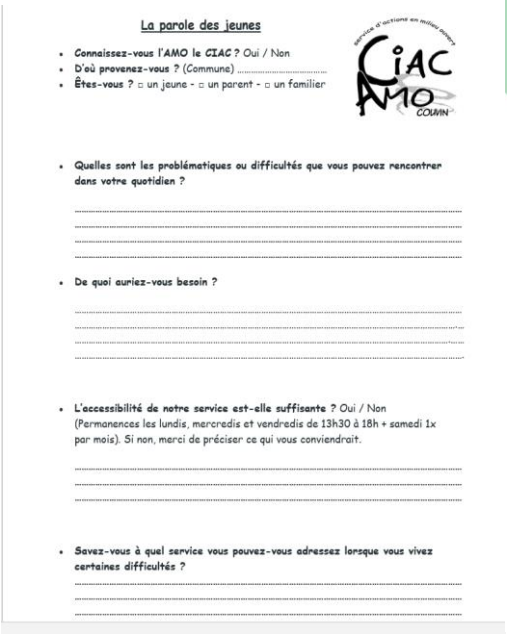

La parole des jeunes

- Connaissez-vous l'AMO le CIAC ? Oui / Non
- D'où provenez-vous ? (Commune) .....
- Êtes-vous ? ☐ un jeune - ☐ un parent - ☐ un familier
- Quelles sont les problématiques ou difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien ?
- De quoi auriez-vous besoin ?
- L'accessibilité de notre service est-elle suffisante ? Oui / Non (Permanences les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 18h + samedi 1x par mois). Si non, merci de préciser ce qui vous conviendrait.
- Savez-vous à quel service vous pouvez-vous adressez lorsque vous vivez certaines difficultés ?

Concernant la prévention éducative, les différents entretiens réalisés démontrent que la plupart des jeunes et familles ne cernent pas toujours bien les missions des A.M.O. Lors de la clôture d'une situation, la majorité de notre public semble satisfaite de l'aide apportée. Pour preuve, plusieurs jeunes et parents orientent d'autres personnes vers notre service après avoir été accompagnés. Nous constatons que les jeunes mettent régulièrement en avant leurs besoins de se divertir et de réitérer leur participation dans nos projets collectifs tels que le stage nature, les camps résidentiels ou encore les projets touchant à la cohésion de groupe (koh-Lanta).

Beaucoup de jeunes expriment certaines inquiétudes par rapport à leur **avenir** et à leur **mise en autonomie** (difficultés financières, « se loger, c'est compliqué », les démarches après l'école (le Forem n'accompagne plus pour les CV et les lettres de motivation…) et pour des Jobs étudiants (relais vers les journées Job organisées par IJ ESEM). Difficultés à se projeter (pas de projet de vie - "on aura plus au CPAS").

Le **harcèlement** est une problématique qui touche et interpelle de plus en plus de jeunes : nous le constatons aussi bien dans nos suivis que dans nos projets de prévention sociale. Le harcèlement scolaire est majoritairement présent d'autant plus que les réseaux sociaux sont omniprésents dans la vie quotidienne des jeunes. Nous constatons beaucoup de harcèlement notamment sur les réseaux sociaux, ce qui engendre des répercussions sur l'intimité des jeunes qui n'est pas toujours protégée (envoi de « nudes », …).

Beaucoup de jeunes apprécient les **outils pédagogiques** utilisés par les travailleurs de l'AMO lors de leurs interventions en famille ou lors des suivis. Les jeux de société sont souvent abordés car ils constituent pour eux l'occasion de passer un bon moment (aussi en famille).

Ils nous parlent de leurs **difficultés** qu'ils rencontrent aussi bien à titre personnel qu'au niveau familial.

Au niveau personnel ressortent les difficultés de parler du deuil ; les difficultés financières ; les abus sexuels et la difficulté d'en parler à leurs proches ; la volonté de passer du temps en famille ; les problèmes de sexualité, contraception, grossesse précoce … en forte augmentation.

Au niveau familial, les jeunes et les familles parlent du suicide (beaucoup pratiquent la scarification) ; le vécu familial et la précarité, qui impactent sur la vie d'enfant ; la solitude, et aussi l'appréhension de se retrouver seul(e) avec son père, sa mère, … ; l'assuétude des parents ; les moqueries interfamiliales ; les punitions inadaptées (au lit sans souper) ; les conflits entre parents et la séparation ; aucune activités de loisirs ; l'impression de ne pas être soutenus par leurs parents ; les violences intrafamiliales ; la colère due à la séparation des parents ; la peur de l'abandon et de la famille recomposée ; etc.

En ce qui concerne les **relations affectives et sexuelles**, beaucoup de jeunes sont confrontés à des difficultés comme des questionnements identitaires (question de genre de plus en plus jeune), l'envie de prendre la contraception sans en parler à leurs parents, échange de "nudes" entre jeunes dans le cadre de relations amoureuses…

Au niveau **scolaire**, nous avons reçus bon nombre d'interpellations quant à des difficultés vécues à l'école et des inquiétudes des jeunes, parents, institutrices, professeurs … comme des comportements agressifs à l'école (par d'autres élèves, mais aussi par des professeurs), beaucoup de demandes d'animation de la part des professeurs pour travailler la cohésion de classe, un système scolaire inadapté (pas de redoublement génère un retard), des élèves qui n'ont pas droit à une seconde cession « par vengeance » … etc.

5.3. Les groupes de parole :

Nous avons aussi réalisé différents groupes de parole à destination des jeunes et/ou des parents (afin d'aussi relayer ces constats aux différents organes de concertation).

A titre d'exemple, une animation "être jeune en 2021" avait été organisée pour récolter les difficultés vécues par les jeunes et les familles lors de la période Covid en collaboration avec le **Forum des jeunes de Bruxelles (O.J.).** 10 jeunes âgés entre 16 et 19 ans ont participé à une animation photolangage.
Par le photolangage et un questionnaire éclair et dynamique, les jeunes ont pu s'exprimer durant 20 à 80 minutes. Sur base de ces avis récoltés, l'objectif du projet était de construire un **Mémorandum** qui corresponde aux réalités, aux préoccupations et aux besoins des jeunes les plus touchés par la crise afin de le transmettre aux politiques compétentes et d'alimenter une Conférence Interministérielle de la Jeunesse fin de l'année 2021.
L'objectif final du projet était donc d'élaborer une série de recommandations pouvant influencer la mise en place de cette Stratégie Jeunesse au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour aller au-delà de la pandémie et de sa crise, dénoncer ce qui n'allait et ne va pas, pour poser les bases d'un avenir solide [17].
Nous constatons que les faits sociaux que nous ciblons au travers de ce diagnostic (santé mentale lourdement affectée, de jour en jour un quotidien bouleversé, un enseignement à refonder,…) rejoignent ceux qui sont synthétisés dans le plaidoyer de ce Mémorandum. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

https://forumdesjeunes.be/avis-officiels-positions-cat/le-forum-des-jeunes-demande-une-conference-interministerielle-jeunesse/

https://forumdesjeunes.be/wp-content/uploads/2021/11/Memorandum-Etre-Jeune-en-2021.pdf

5.4. Les Focus Groupe :

Autre expérience, celle du **Focus groupe** *"Et les 3-8 ans dans tout ça ? Le vécu de la pandémie de covid par les jeunes enfants et leurs parents",* organisé par le **Conseil de prévention de Dinant** et chapeauté par R.T.A. Les conséquences sur la vie sociale, scolaire et familiale se sont démultipliées.

[17] Extrait de la présentation de l'animation Être Jeune en 2021 - Forum des Jeunes.

Pour mieux percevoir la teneur des difficultés vécues, le Conseil a décidé d'y consacrer un projet de prévention en 2022, afin de recueillir le point de vue des jeunes et des familles.
L'objectif de ce projet était de permettre de mieux anticiper et prévenir les difficultés très spécifiques rencontrées par ces familles, si de nouveaux soubresauts de cette pandémie (ou d'une autre) devaient se produire.
Afin de rester dans une logique de prévention en aide à la jeunesse, le service de prévention de Dinant s'est adressé aux 5 AMO de la division afin d'organiser le recrutement de parents et ont ainsi pu mobiliser 26 parents ; la diversité géographique a été assurée. 4 focus groups ont été organisés, et dans un cas, les parents n'ayant pu être regroupés ont été interrogés individuellement.

A chaque focus group, un membre de l'AMO était présent pour assurer le lien et la Co-animation, avec un agent de prévention et un membre de RTA. Afin de différencier les périodes de gestion de la pandémie, une ligne du temps était affichée et permettait de soutenir les interactions en les situant temporellement.

« J'ai dit aux enfants : "Fais comme tous les jours et on verra bien s'il y a un problème". Je leur ai expliqué que le covid est comme tous les autres virus. J'ai essayé de montrer qu'on peut vivre comme tous les jours : "Je n'ai rien, donc tout va bien !". »

« Mais c'est vrai que la question de la durée : " Combien de temps revenait souvent, ça va durer combien de temps le covid, rester combien de temps comme ça à la maison, quand est-ce qu'on pourra aller au cinéma, quand est-ce qu'on pourra… ? " Les activités étaient fort réclamées. »
"Un jour c'était une chose, l'autre jour c'était autre chose, ce n'était pas cohérent pour nous alors expliquer ça à un petit c'était infaisable, moi, je dis dans mon cas la période de confinement j'ai suivi de manière importante, après je n'ai plus suivi ; j'ai repris le travail le 11 mai et je veux dire que c'était au jour le jour, je disais aux enfants, on verra, au jour le jour, on ne sait pas…".

"Pourquoi est-ce que je ne peux pas voir mes copains ? ", " Pourquoi je ne peux plus voir mes copains, mes copines ? ", " Madame me manque ", " Mes cousins, cousines me manquent ".
Elle n'a déjà pas de frère et sœur, j'ai acheté un chat, le chat c'était le punching-ball aussi mais c'était compliqué parce que je vais dire aussi c'était la solitude et c'était incompréhensible pour eux, ils ne savent pas ce qu'il se passait, c'était limite effrayant".

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le document *"Et les 3-8 ans dans tout ça ? Le vécu de la pandémie de COVID- 19 par les jeunes enfants et leurs parents"* - Projet de prévention 2022 du conseil de prévention de Dinant.
Prochainement, s'organisera la recherche METICES de l'Université Libre de Bruxelles, partenaire du projet transnational européen *"Explorer les stratégies durables de lutte contre les inégalités territoriales à partir d'une approche intersectionnelle (E.X.I.T)"*, au travers d'un Focus group qui sera organisé à Couvin le 5 décembre 2023. Ce projet regroupe onze partenaires de 8 pays différents (Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Grèce, Serbie et Royaume-Uni). La recherche vise à fournir une analyse approfondie et critique du concept de "territoire laissé pour compte" ("left behind") utilisé pour

caractériser les inégalités territoriales auxquelles sont confrontés certains territoires locaux à l'intérieur d'une région. Le second objectif de l'étude est d'identifier les stratégies mises en œuvre pour contrecarrer ces inégalités. Il s'agit d'acquérir des connaissances sur les facteurs d'inégalité, à partir du recueil de parole des acteurs politiques et de terrain mais aussi de celles des habitants de ces lieux qualifiés de laissés pour compte. C'est pourquoi la recherche est essentiellement fondée sur une étude de terrain, incluant les acteurs locaux et régionaux et les habitants des territoires considérés comme « laissés pour compte ».Dans le cadre de ce projet européen, deux territoires par pays ont été sélectionnés, sur base, notamment, de critères socio-économiques, l'un en milieu rural, l'autre dans une zone post-industrielle. En Belgique, ce sont les localités de Couvin et de Marchienne-Au-Pont qui ont été sélectionnées.
Outre l'identification des facteurs d'inégalité intra-régionaux, le focus-group visera à répertorier les politiques et les stratégies mises en œuvre, tant au niveau régional que local, pour contrecarrer ces inégalités, mais aussi les défis à surmonter et les idées novatrices à développer pour y parvenir.

Le projet "**Parentr'aide**" (tables de discussion entre parents) avait également permis de mettre en avant une demande toujours plus grandissante concernant le soutien éducatif, la parentalité et les difficultés liées à la vie familiale. Les parents les plus réguliers attendaient ces séances pour pouvoir décharger un peu de leur quotidien et trouver des réponses à leurs questionnements. Une belle dynamique s'est créée et les rencontres ont perduré en dehors du projet.

Les parents ayant bénéficié des accueils de la "**Souris Verte**", ont pu aussi s'exprimer et nous faire part de leur satisfaction à travers différents sondages.

Citons notamment celui réalisé en mai 2023 à l'occasion des 20 ans du LREP : ce sondage a permis de récolter le témoignage des parents bénéficiaires des accueils depuis le début du projet en 2003 jusqu' à nos jours. Le projet de la Souris Verte répond aux demandes exprimées par les parents : rencontrer d'autres jeunes parents pour discuter sur l'éducation des enfants et se sentir soutenu en tant que parent. Quant aux enfants transitant par la Souris Verte, ils peuvent jouer avec d'autres enfants, se faire des copains et copines et se préparer en douceur à entrer en classe maternelle.

L'évaluation des actions nous permet aussi de sonder la parole des publics (voir point évaluation).

5.5. Le sondage par Google Form :

Nous avons réalisé aussi différents sondages par **Google Form** : Un Sondage à destination des jeunes, familles et proches et un à destination des partenaires et des médecins :

- *https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdVHoBiNWzglai7W_F0FW07CEnnnbbV1nkv27iOy3P93QFd-A/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0*
- *https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScPIcoZygyeemqKsxOKOvrGeX01-qn-yNc5sI9dJ4BmoFM1Nw/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0*

Au niveau des résultats du questionnaire à destination des **jeunes**, 18 personnes ont participé au sondage : 88,9% des personnes qui ont répondu connaissaient l'AMO. 55,6% sont des parents, 38,9%

des jeunes et 5.5% des proches. 66,7% d'entre eux habitent Couvin, 11,1% viennent de Viroinval et de Doische.

Pour la question de l'âge, nous n'avons reçu que 5 réponses : 1 de 17 ans, 3 de 18 ans et 1 de 26 ans.

Au niveau des problématiques rencontrées, on retrouve : les conflits avec les parents, les difficultés à passer le permis de conduire, à trouver un job étudiant, à la gestion des émotions, face au deuil ou encore à la conciliation vie professionnelle et vie familiale.

La crise d'adolescence est aussi pointée : 2 réponses touchent la garde de l'enfant avec d'un côté l'abandon de l'enfant et de l'autre la déception de ne pouvoir le voir grandir.

Dans les besoins recensés, 2 personnes souhaitent avoir des trucs et astuces pour réussir à gérer les émotions, crises de colère de leur enfant.

La recherche d'activités d'éveil et de stage pour les enfants ainsi que le besoin de trouver des solutions pour éviter que les jeunes s'ennuient dans notre commune est également pointé par notre public.

Les droits parentaux (grands-parents), l'accompagnement à l'autonomie et le travail de confiance en soi sont également nommés.

L'accessibilité du service est suffisant à 77,8%, insuffisant à 16,7%. 5.6% n'ont pas d'avis, mettent en avant les horaires scolaires ou demandent qu'il y ait un numéro d'urgence.

Pour finir, à la question "Savez-vous à quel service vous pouvez vous adresser lorsque vous vivez certaines difficultés ?" 58,8% des personnes ne savent pas vers qui se tourner.

"De quoi auriez-vous besoin ?" 11 réponses : Rien de spécial, une aide pour avoir le même droit d'hébergement que l'autre mamy. Des trucs et astuces , comment réussir à gérer les émotions de mon enfant, recherche activités d'éveil et stage pour enfants durant les vacances, rien pour l' instant, de trouver des solutions pour éviter que les jeunes s' ennuient dans notre commune, d'une aide dans la prise d'indépendance, de conseils, de tout, d'avoir totalement confiance en moi, des trucs et astuces pour accompagner mon enfant dans ses crises de colère.

Au niveau de la parole des **partenaires**, 17 personnes ont participé au sondage : 25% travaillent dans le secteur de la santé mentale. 18.8% dans l'enseignement, 12.5% dans le handicap, l'aide à la jeunesse et la jeunesse. 6.3% dans le secteur public, l'intégration et l'emploi. Ces différents services se situent principalement à Couvin (70.6%), suivi par Chimay (17.6%) et Philippeville et Dinant (5.9%).

Le public rencontré a entre 0 et 22 ans dont une minorité pour les 0 à 2 ans et une majorité pour les 15-17 ans et 18-20 ans.

Dans les problématiques rencontrées par ces services, on retrouve en tête de liste les difficultés familiales/la médiation familiale (13) ainsi que l'orientation scolaire/décrochage/absentéisme (12). Suivent le mal-être, la santé mentale, les assuétudes (9), l'isolement social et les mineurs en danger (8).

7 d’entre eux touchent la séparation des parents, la maltraitance et la violence intrafamiliale suivi de près par la violence conjugale et l’insertion socio-professionnel/formation (6).

L'éducation aux médias/réseaux sociaux et la précarité financières/médiation de dettes/règlements collectifs de dettes arrivent après.

Le harcèlement, les mineurs enceintes, la vie sexuelle/affective, les conduites à risque, les droits des jeunes, la santé, la recherche d’informations, de logement, l’intégration et les actions collectives touchent 4 professionnels.

Viennent fermer le peloton : les problèmes administratifs, l'accès à la culture (3), le handicap et l’aide alimentaire (1).

Le Covid-19 a accentué les problématiques liées à l’orientation scolaire/décrochage/absentéisme (10) et les difficultés familiales/médiation (9) pour plus de 50% des professionnels.

Il y a une augmentation des victimes de violences conjugales (7), de violences intrafamiliales (6) et de situations de maltraitance (5). Ces problématiques ont un impact sur le mal-être, l’isolement social, la santé mentale et la précarité financière (6).

Pour moins d'1⁄4 des professionnels, le Covid-19 a eu un impact sur l’augmentation des assuétudes (4), des séparations, des mineurs en dangers, des difficultés d’insertion socio-professionnel/accès à la formation, des demandes d’aides alimentaires (3), du harcèlement, des recherches d’informations et d’accès au logement, des problèmes administratifs ainsi que des conduites à risque (2).

Les mineures enceintes, l'accès à la culture, l’intégration et les actions collectives sont nommés aussi.82.4% connaissaient notre service et 70.6% ont déjà collaboré avec nous. Pour les services qui ne collaborent pas avec nous, ils aimeraient que l’on mette en place des rencontres afin de se présenter et de réfléchir à une éventuelle collaboration ou un travail complémentaire pour le bien-être de nos bénéficiaires. La collaboration pourrait se faire à travers des ateliers collectifs, de la prévention, de l’aide individuel et de l'information.

Pour l’orientation vers l’AMO, ils procèdent principalement par téléphone ou via leurs permanences. Certains font une interpellation par mail. Les problématiques pour lesquelles il y a une orientation vers notre services tournent principalement autour des problèmes familiaux (relationnel, éducatif, séparation des parents, médiation, violences,...), le décrochage scolaire, le harcèlement, l'intégration du jeune à un groupe (actions collectives dans un cadre bienveillant et professionnel) ainsi que pour l'accompagnement à l’autonomie.

Les actions qu’ils aimeraient voir se développer par l’AMO sont multiples et variées mais visent toutes à répondre aux problématiques précitées (campagnes liées à des thématiques de santé public, actions dans les rues/aller vers les jeunes, encadrement des mineurs enceintes, …)

Ils trouvent que l'accessibilité du service est suffisante pour 87.5%. 6.3% estiment qu'il est difficile de faire mieux même s'ils pensent que ce type de service devrait être accessible presque de manière permanente. Les 6.3% restants pensent que c'est très bien mais qu'il serait préférable à hauteur d'une fois par semaine de cibler une tranche horaire jusqu'à 21h avec des activités à proposer aux jeunes et à leurs familles. Ou bien, de pouvoir aller à la rencontre du public dans les espaces publics (parcs, rues, cités,...) en soirée et également pendant les temps de midi. Pour finir, sur les 3 médecins ayant répondus au sondage, ils estiment pertinent que nous établissons une dynamique intersectorielle enseignement/AAJ/médecin.

"Pour quelle(s) problématique(s) orientez-vous vers l'A.M.O ? " 17 réponses : actuellement cela ne s'est jamais posé, accompagnement enfants (activités, suivis), aucune car je ne connaissais pas le service dans cette région, nous ne l'avons encore jamais fait. Mais, une collaboration avec notre service (et les jeunes accueillis) pourrait être intéressante, principalement pour permettre à des jeunes un accompagnement psychosocial avec une visée éducative, une aide à l'intégration dans un groupe de jeunes dans un contexte bienveillant et professionnel, droits des jeunes, besoin d'être entouré, de parler, problème familiaux, médiation familiale, décrochage scolaire, séparation parentale - Décrochage scolaire, problème familiaux, harcèlement, psychologique, variées, problématiques familiales- jeunes en besoin d'action collectives, soutien parentalité/violence /activités, aide aux jeunes en difficultés, problèmes relationnels en famille, problème éducatif simples, besoin d'écoute, décrochage, suivi des jeunes, jeune accompagnement vers l'autonomie ou difficultés familiales, harcèlement.

"Quelle collaboration pourrions-nous envisager ensemble ?" 15 réponses : une rencontre afin de présenter nos services respectifs et voir ensemble ce que nous pouvons envisager comme lien pour se compléter pour le bien-être de nos bénéficiaires respectif ; ateliers collectif, connaissance des services ; Prévention, aide individuelle, information,... ; déjà en cours ; collaboration déjà existante mais une rencontre par semestre pourrait être intéressante ; c'est déjà fait ; se rencontrer ; on en a déjà plein ; déjà en place, mais améliorer notre communication et créer une procédure claire semble utile ; on collabore :) ; collaboration déjà effective ; aide alimentaire, insertion.

" Pour quelle problématique ? " 12 réponses : isolement social, la recherche d'activités, le lien ; Emploi, atelier collectif ; toute problématique qui concerne directement les jeunes et plus particulièrement les menas ; voir ce que nos services respectifs pourraient s'apporter de plus ; EVRAS ; accompagnement jeunes en situation de handicap - Soutien scolaire dans une famille où les parents sont limités ; demandes issues des écoles, qui fait quoi dans quel ordre… ; problème de mal-être chez le jeune, problème relationnel intrafamilial, scolaire ; toutes ; famille précarisées ; Aider les enfants contre harcèlement.

Question spécifique pour les médecins : "Vous semble-t-il pertinent que nous établissions une dynamique intersectorielle enseignement/AAJ/médecin ?" 3 réponses : oui, oui tout à fait ! ; Certificats médicaux, oui pourquoi pas.

Synthèse des Google Forms :

Questions posées	Réponses des jeunes et familles 18 participants	Réponses des partenaires 17 participants
Connaissez-vous l'AMO	16 : oui 2 : non	14 : oui 3 : non
Avez-vous déjà collaboré avec nous	/	12: oui 5: non
D'où provenez-vous	12: Couvin 2: Viroinval 2: Doische 1: Chimay 1: autre	12: Couvin 3: Chimay 1: Philippeville 1: Dinant
Qui êtes-vous ? Si vous êtes un jeune quel âge avez-vous ?	10: parents 7: jeunes (dont 1 de 17 ans, 3 de 18 ans et 1 de 26 ans, les 2 autres n'ont pas indiqué leurs âges) 1: proche	4: santé mentale 3: enseignement 2: handicap 2: AAJ 2: jeunesse 1: intégration 1: emploi 1: public 1: n'a pas répondu
Comment orientez-vous le public vers notre service ?	/	12: par téléphone 9 via nos permanences 5 par mail
Quelles problématiques rencontrez-vous ? Après Covid Pour quelles problématiques vous orientez-vous vers nous ?	2: gestion des émotions 2: activités pour le reste 1 partout / /	13: difficultés familiales 12: orientation/scolaire/décrochage scolaire/absentéisme 9: mal-être - santé mentale - assuétudes 10: orientation scolaire/décrochage scolaire/absentéisme 9: difficultés familiales 7: violence conjugale 6: difficultés familiales 3: décrochage 2: harcèlement
De quoi auriez-vous besoin ?	2 : de trucs et astuces pour gérer ses émotions 2: activités collectives 1: conseils	/
Selon vous, quelle action de prévention notre service devrait-il développer ?	/	Soutien scolaire Parentalité/médiation familiale Santé mentale
Quelle collaboration pourrions-nous envisager ensemble ?	/	9: collaboration déjà existante 3: se rencontrer et échanger sur nos missions respectives et connaissance de chacun 2: aide alimentaire, insertion, aide individuel, formation

Quel public vulnérable rencontrez-vous ?	/	11: 15-17 ans 10: 18-20 ans 9 : 12- 14 ans et 20 - 22 ans 8 : 6 - 11 ans 7: 22 ans et + 5: 3 - 5 ans 3 : 0- 2 ans
L'accessibilité à l'AMO est-elle suffisante ?	14: oui 3: non	14: oui 1: jusqu'à 21h 1: de façon permanente
Savez-vous à quel service vous pouvez-vous adresser lorsque vous vivez des difficultés ?	10 : non 7 : oui	/
Question spécifique pour les médecins : vous semble-t-il pertinent que nous établissions une dynamique intersectorielle enseignement/AAJ ?	/	3 : oui dont 1 pour discuter des certificats médicaux

Les réponses obtenues à ce sondage ne peuvent que renforcer les réponses collectées précédemment illustrant les mêmes problématiques pour lesquelles les personnes ont besoin d'être accompagnées. Le jeune appréhende sa mise en autonomie vu ses difficultés financières et la problématique du logement. Le problème du harcèlement constaté en prévention éducative et dans les différents projets de prévention sociale est aussi largement pointé par les jeunes sondés. Le jeune exprime le besoin de se divertir, particulièrement en famille où il souhaite passer plus de bons moments. Le jeune au sein de son école représente également un sujet important avec bon nombre de difficultés exprimées. Le tout, sur un fond de précarité grandissante.

6. De la synthèse de l'analyse au relevé des faits sociaux

Le Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse prévoit que les chargés de prévention *« assurent une analyse permanente des faits sociaux relatifs à la jeunesse se déroulant sur le territoire de l'arrondissement et la communiquent aux conseils de prévention en vue d'éventuelles mises à jour de leurs diagnostics sociaux et plans d'actions. »* (Art. 11, 2°). La notion de fait social, concept phare en sociologie dont on doit la première définition à Emile Durkheim, mérite donc toute l'attention du secteur de la prévention. Un fait social peut désigner l'existence d'une **expérience collective** qui dépasse l'expérience individuelle ; un phénomène qui se **répète avec une fréquence suffisante** ; des déterminations de comportement ; une contrainte sociale.

Fort heureusement, il n'est pas attendu des AMO qu'elles réalisent des travaux de sociologie pour théoriser sur des faits sociaux. Mais développons ci-dessous certains domaines de la sociologie qui concernent de près les enfants et les jeunes de 0 à 22 ans afin d'étudier si le système offre une véritable égalité des chances à tous.

Identification des éléments discriminants dans la zone d'action - faits sociaux :

A. Santé et bien-être :

Médication : enfants et/ou parents médiqués avec parfois prise irrégulière – coût.

Accès à la santé : pénurie de médecins, inaccessibilité de médecins spécialistes (pédopsychiatre, ..), coût, démarches administratives (prise de rdv, remboursement mutuelle...) problème de transport, stop maternité centre de santé des Fagnes ;

Crise sanitaire et ses conséquences : santé mentale (isolement, dépression, violence familiale,…) surconsommation des écrans, baisse d'intérêt pour la scolarité, les loisirs et la culture ;

Deuil : maladie grave ou décès d'un parent ou d'un proche (covid, maladie, …) ; Gestion du stress et des émotions des parents et de leurs enfants.

Assuétudes : jeune public mineur, parents consommateurs (modèle pour les enfants), errance (lieux reconnus),...

B. Pauvreté :

Crise énergétique - inflation - surendettement - aggravation de la pauvreté - insécurité financière – difficultés à satisfaire les besoins primaires : alimentation peu variée et de mauvaise qualité – gaspillage - problèmes de chauffage, d'électricité, d'eau, frais médicaux, scolaires, transport,…

C. Isolement :

Au niveau du territoire : villages isolés avec peu de moyens de transport pour se rendre à l'école, au travail ou pour les rdv médicaux et sociaux, loisirs, culture.

Famille monoparentale : maman isolée avec enfants => difficulté pour les faire garder (risque de burn out parental).

D. Logement :

Type de logements (maison, habitation sociale, camping, …) - Indexation des loyers – insalubrité – mauvaise isolation – espace de vie réduit – manque de logements (kots inexistants,..) – logements inaccessibles aux familles précarisées et/ou nombreuses (caution CPAS) – formation de ghetto (RED / La Maladrie) – garanties locatives à constituer (+ 2 loyers) – colocation peu motivante (statut cohabitant).

E. Environnement et développement durable :

Surconsommation – gaspillage – manque de sensibilisation au respect de l'environnement et à la citoyenneté.

F. Hygiène :

Manquement d'hygiène tant au niveau vestimentaire, corporel et/ou du logement. Vêtements inadaptés en fonction du temps de la saison. Conditions de vie déplorables qui amènent parfois à de la négligence.

G. Transport/Mobilité :

Transports en communs faibles et offre limitée dans certains villages
Taxi social - train à coût élevé pour notre public - Territoire étendu.

Beaucoup de personnes n'ont pas de permis ou de véhicules par manque de moyens.

H. Accès à la culture :

Coût élevé des activités, stages, musées pour les familles … Le manque de mobilité de notre public est un frein pour l'accès à la culture.

I. Violences :

Violences physiques – violences psychologiques – maltraitances/négligences – violences conjugales - violences intrafamiliales.

J. Violences institutionnelles :

Manque de place dans les services spécialisés - Surcharge et liste d'attente dans les services - Augmentation des jeunes « à la croisée des chemins » – Multiplication des intervenants dans certaines situations (effet lasagne) – Relais abusif de service en service - sur réorientation. Manque de communication entre les services (Déontologie/ cadre différent(e)s).

K. Déficience mentale :

Compétences intellectuelles limitées (analphabétisme) qui amènent à des manquements administratifs, scolaires, émotionnels. Impact sur la dynamique familiale – intrafamiliale pour analyser et comprendre la situation.

L. Vie sexuelle et affective :

Augmentation de mineurs enceintes - solution à la situation actuelle qu'elles vivent. Jeune maman en demande d'accompagnement - questions de genre LGBTQIA+, manque de services informatifs sur le territoire et public de plus en plus jeune - Identité et orientation sexuelle - Manque de services d'accompagnements - Manque de connaissances - Manque de moyens - Sujet tabou dans les familles et manque de compétences pour en parler …

M. Situation familiale :

Monoparentalité - Aliénation parentale - Violences conjugales - Non reconnaissance du parent biologique qui amène à certaines souffrances - Placements dans la famille élargie (en gardant des contacts avec ses parents) - Ruptures du lien - Espace rencontre - Parents incarcérés - Parents décédés/ Orphelins - Parents consommateurs (drogue, alcool, jeux vidéo) - Parents malades – maladie mentale/psychiatrique - Placements en institution…

N. Scolarité :

Harcèlement, décrochage scolaire, orientation, mobilité, niveau d'instruction et de soutien scolaire des parents faible, augmentation des demandes en EDD, analphabétisme, tradition rurale au niveau des métiers, choix d'option sur le territoire, pas d'enseignement supérieur, absentéisme, violences visibles et invisibles, renforcement des inégalité, mixité socioéconomique, désaffiliation éducative des parents, discrimination ethnique – culturelle – raciale, perte de sens et de confiance en l'école, société individualiste, compétition dans les apprentissages, usage nuisible des réseaux sociaux, école numérique renforce la fracture numérique, évolution perpétuelle des jeunes mais pas de l'enseignement / des apprentissages – des formations, transitions multiples sans accompagnement adéquat, précarité / école gratuite, santé mentale des jeunes / prof, disponibilité aux apprentissages (situation familiale et autre), fonctionnement scolaire, affaiblissement de l'expression orale ou écrite, discrimination handicap et difficulté d'apprentissage TDAH, difficulté d'adaptation du monde scolaire face aux difficultés des jeunes (handicap) …

O. Société numérique :

Fracture numérique, démarches administratives en ligne souvent complexes, pas de matériel informatique souvent uniquement GSM, connaissance et utilisation médiocres des outils informatique, utilisation des réseaux sociaux comme outil de communication relationnelle et affective, recherche de reconnaissance et de considération, tuto favorise l'autonomisation, influence des Youtubers, Cyber harcèlement, analphabétisme, école numérique communication avec les parents et élèves ainsi que les travaux à effectuer via recherche internet et TBI …

7. Prioriser - Opérationnaliser & “Agir” - Évaluer

Il nous faut maintenant prioriser après l’établissement de ces constats, la prise de conscience des problématiques, sans oublier la complexité des situations. Ce choix n’est pas arbitraire car il est issu d’une réflexion d’équipe et évidemment en lien avec nos missions de prévention. Ainsi, nous nous posons la question de mesurer quelle est l’importance de cette problématique pour les jeunes, sa récurrence, son degré de gravité et de préoccupation pour les jeunes et les familles, si cette problématique correspond à des demandes explicites ou exprimées par les jeunes et leurs familles, à des motifs de prise en charge, et enfin de savoir s’il s’agit bien d’une problématique qui peut être abordée dans une perspective de prévention générale.
Dans le cadre de nos missions, il est primordial que nous restions attentifs aux différents faits sociaux que rencontre notre public, à savoir les jeunes, leurs familles et familiers vulnérables.
Nous savons que nous ne ferons pas disparaître ces faits sociaux, mais nous pouvons, par des actions de prévention sociale, “armer” les jeunes et les familles afin d’en diminuer leur impact et leur violence.

En croisant toutes ces nouvelles données *(évaluation continue, sources théoriques, analyse de notre territoire, parole des publics, confrontation avec le secteur de l’AMO…)* comparées avec nos constats de départ, nous étayons nos réflexions, et construisons **5** nouvelles **priorités** applicables dans notre travail, au quotidien.

A savoir :

1. **Les dispositifs de transition.**
2. **La prévention en milieu scolaire.**
3. **La santé mentale.**
4. **La pauvreté - précarité.**
5. **Les 5 prééminences de la prévention éducative :** la santé mentale, le soutien éducatif, les conflits familiaux, les problèmes administratifs, sociaux et financiers et l’accompagnement dans le processus de l’autonomie.

7.1. Prioriser

7.1.1. Les dispositifs de transition.

Comme le souligne Castel, les moments de transitions sont des moments charnières pour notre public. C'est pourquoi nous avons souhaité organiser nos actions de prévention sociale en priorisant ces différentes étapes de vie.

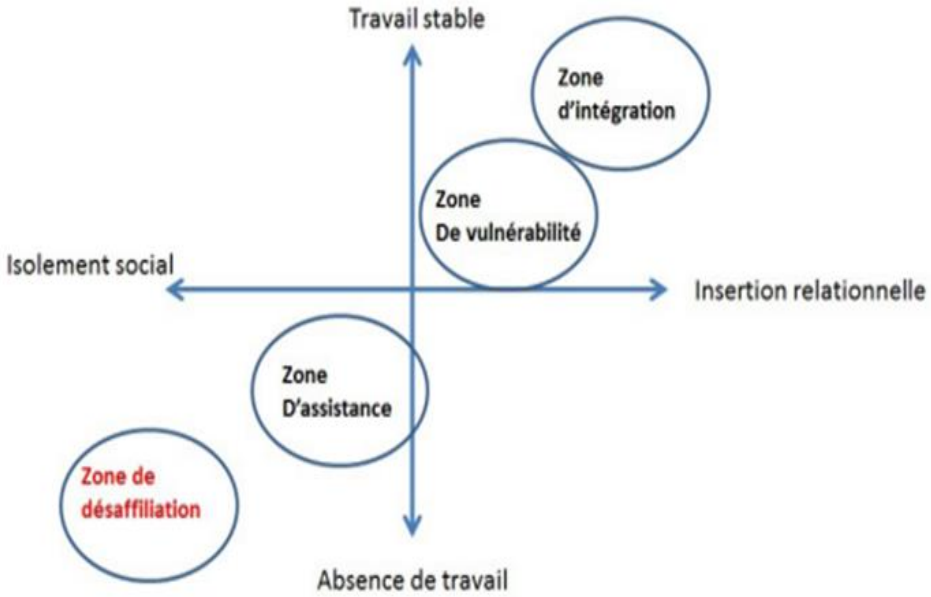

L'entrée à l'école maternelle, représente un changement important dans la vie d'un enfant et de sa famille. Ce passage peut être facilité par la mise en place de pratiques dites « transitionnelles » qui permettent d'assurer une forme de continuité entre les différents milieux de vie de l'enfant. C'est, par exemple, l'essence même de notre projet « Souris Verte » sur Couvin, Viroinval et Doische.

La transition du maternel à la primaire, sont des moments charnières essentiels dans la scolarité de l'enfant : elles soulignent le début de son histoire d'élève et de sa relation naissante avec l'école. Elles impliquent des ajustements à ces nouveaux environnements, des ajustements du milieu éducatif aux enfants accueillis mais aussi de déconstruire des repères liés aux expériences déjà vécues ainsi que la prise en compte réciproque des cultures familiale et scolaire (Duval, Lehrer, Pirard & Housen, 2021). Selon Early (2009, p. 4), *«l'adaptation des enfants à leurs expériences scolaires précoces a des conséquences à long terme sur le développement cognitif et social et sur le décrochage scolaire »*. Des études menées en Europe révèlent que les expériences positives de transition entre les différents milieux éducatifs peuvent constituer un levier favorisant le développement des enfants ainsi que leur réussite scolaire. Elles confirment également l'idée selon laquelle les expériences négatives peuvent déboucher sur des difficultés pérennes engendrant une sous performance (Dumcius et al., 2014). L'expérience liée aux premières transitions détermine la capacité d'adaptation de l'enfant aux transitions ultérieures, son engagement et ses apprentissages futurs (Duval et al., 2021). Il est donc indispensable de consacrer à ces

tournants toute l'attention nécessaire, en vue, non seulement d'éviter un effet de rupture dommageable mais, surtout, d'assurer une transition en douceur par la mise en place de pratiques transitionnelles.

La transition entre le primaire et le secondaire, est une étape importante dans le développement du jeune. Alors que ce dernier doit faire face à de nombreux changements tant physiques, émotifs, psychologiques que sociaux, il doit également affronter des changements importants au plan scolaire, tels que changer d'école (laquelle est souvent beaucoup plus grande), se faire de nouveaux amis qui proviennent de milieux différents, rencontrer de nouveaux professeurs, redevenir le « plus jeune », etc. Durant cette transition, l'enfant vit un changement dans son environnement scolaire et doit s'y ajuster et il est possible que la transition puisse générer un sentiment d'insécurité.

Changements dans le nouvel environnement [18]:

Primaire	Secondaire
L'organisation des matières enseignées est prédéterminée, dirigée et ajustée par l'enseignant.	Les périodes de cours sont prédéterminées et fixes. L'élève est responsable de connaître son prochain cours et de s'y présenter.
Le matériel de l'élève est entreposé dans sa classe.	L'élève entrepose son matériel dans un casier et est responsable de le transporter à chaque cours.
L'horaire de l'élève comprend des récréations : il a l'obligation d'aller dehors. Le retour se fait dans la même salle de classe, sauf pour les spécialités.	L'horaire de l'élève comprend des pauses libres permettant de récupérer du matériel dans son casier et de se déplacer entre les cours.
Pour dîner, un pic-nic est généralement apporté par l'élève et l'heure des repas est supervisée par le service de garde. Il peut également manger à la maison.	L'élève est libre sur l'heure du repas. Il peut prendre un lunch de la maison, utiliser la cafétéria ou sortir dîner à l'extérieur (parfois sous certaines conditions).

Changements dans les relations sociales :

Primaire	Secondaire
Les élèves proviennent généralement du même quartier.	Les élèves proviennent de différents quartiers ou communes d'un même territoire.
L'élève conserve le même groupe-classe toute l'année, pour toutes les matières.	L'élève peut avoir des groupes différents en fonction des cours. Les options rassemblent les élèves ayant des intérêts communs.

[18] https://espaceparents.org/1er-secondaire/transition-primaire-secondaire/

L'élève côtoie les autres élèves lors des récréations, des activités au service de garde et des activités parascolaires.	L'élève côtoie les autres élèves lors des pauses, des activités socioculturelles et des activités parascolaires.
L'élève est dirigé par un enseignant principal permettant de créer un lien significatif.	L'élève côtoie plusieurs enseignants et un titulaire lui est désigné pour créer un lien significatif et une référence en cas de besoins.
Un service de soutien psychosocial est disponible en cas de conflit, intimidation, difficulté de comportement, etc.	Un service de soutien psychosocial est aussi disponible en cas de conflit, intimidation, difficulté de comportement, etc.

Changements dans les façons d'apprendre :

Primaire	Secondaire
Des devoirs et des leçons sont généralement donnés à la maison dans un délai d'une semaine.	Des devoirs et des leçons sont généralement donnés à la maison et peuvent s'échelonner sur plusieurs semaines.

La question de l'entrée dans l'âge adulte, se pose pour tous les jeunes mais avec des modalités très différentes, notamment en fonction du sexe mais surtout des catégories sociales. Il s'agit dans tous les cas d'un processus long, complexe, instable, insécurisant. Dans cette perspective, C. Van de Velde conçoit le devenir adulte comme un « processus d'autonomisation identitaire », distinguant par-là l'indépendance (matérielle et objective) de l'autonomie (identitaire et subjective). Plus qu'au « statut d'adulte », elle s'intéresse au « devenir adulte », au sentiment d'être adulte qui dépend moins de l'indépendance matérielle effective que de l'individualisation dans le lien, au cours du parcours de vie. L'appréhender comme un processus plutôt que comme un état évoque des dynamiques et des allers et retours, et marque bien l'inachèvement et les itinéraires qui la composent.

La transition vers la parentalité, met en évidence le nombre de plus en plus important de jeunes femmes mineures enceintes ou déjà mères, qui viennent nous formuler une demande d'accompagnement englobant l'ensemble des éléments précités ci-dessus. Il est évident que l'objectif premier est de construire un réseau de partenaires autour de ces jeunes (futures) mères afin de les armer au mieux pour la suite.

En parallèle, nous tenterons de travailler cette question au niveau primaire, c'est-à-dire, nous questionner sur les prémices de prévention quant à cette question de grossesse en nous mettant en relation avec les partenaires compétents. C'est dans ce sens que des permanences du planning familial sont organisées au sein de notre service, que des animations EVRAS sont programmées dans les écoles et que des nouvelles collaborations avec des médecins débutent depuis cette année sur notre territoire.

La transition dans le processus de l'aide illustre que lorsque des jeunes présentent une configuration complexe de problématiques ou que leurs difficultés dépassent un certain seuil d'intensité (ou de

gravité), le système d'aide peut s'agiter. Ainsi, les jeunes et leurs familles peuvent être ballotés entre différents services qui tentent, chacun dans leur domaine spécifique, de les accompagner. Cela peut parfois engendrer un fractionnement ou une interruption de l'aide offerte, une amplification des difficultés, et un sentiment d'impuissance chez les intervenants. Notre rôle est de favoriser les rencontres interservices en systématisant par exemple les tables rondes dans le processus d'aide.

7.1.2. La prévention en milieu scolaire.

Les jeunes issus de milieux précaires ne bénéficient que rarement d'un soutien suffisant dans leur scolarité. En outre, l'apprentissage à l'école doit leur sembler porteur de sens *"à quoi ça sert l'histoire, je ferai comme maman ou papa"* et bien souvent, les familles précarisées ne développent pas un rapport au savoir scolaire très positif. En cas de difficultés scolaires, souvent peu de réponses sont apportées par l'école *(manque de cours de rattrapage en interne sachant qu'extra muros cela reste cher, nombre de places limité au sein des écoles de devoirs du territoire,...)* qui peut générer comme résultat de devoir "descendre" le jeune vers l'enseignement technique ou professionnel. Rien que ce terme méprisant de "descendre" relève significativement la perception de ces filières, aux yeux de la majorité mais également au sein du corps enseignant. C'est dans ce contexte que le projet "une école pour tous" est né *(voir prévention sociale)*.

Réussissent bien à l'école ceux qui ont la chance de trouver, en dehors de l'école, l'encadrement et la motivation qui sont nécessaires à cette réussite. Ceci renvoie la responsabilité de l'échec scolaire et de l'inégalité sociale dans l'enseignement aux modes de fonctionnement même de l'institution scolaire.
Il n'y a pas de hautes écoles ou universités proches, les jeunes doivent s'y rendre en transports en commun, Couvin étant une ville décentrée, cela représente un coût et beaucoup de temps perdu dans les trajets. Certains jeunes ont tenté l'expérience, mais abandonnent les études au bout de quelques mois. Une solution serait de bénéficier d'un kot ou d'un logement sur place, mais encore une fois, cela représente un budget pour les familles.
Des bourses peuvent être obtenues auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles mais les demandes constituent un parcours du combattant : il faut un accès par ordinateur donc un accès à Internet, … avoir des compétences pour remplir les dossiers afin de les obtenir. Les démarches papiers sont décourageantes. Une aide pourrait être accordée par le CPAS, mais les démarches sont méconnues, et peuvent être considérées comme intrusives et humiliantes. Nous le constatons régulièrement au sein de notre public : absentéisme scolaire récurrent, redoublements successifs, "tourisme" des écoles dans l'espoir de trouver un établissement où se sentir bien, cumul de nombreuses difficultés d'apprentissages (avec la perte de confiance qui va de pair), complexe d'infériorité (suivre un enseignement spécialisé, ou encore le fait pour les familles de ne détenir aucun diplôme postérieur au cycle primaire…). Les rapports avec l'école sont loin d'être faciles pour bon nombre des jeunes qui passent la porte de notre AMO.

Il apparaît évident que le contexte familial où baignent les jeunes joue un rôle prépondérant dans leur réussite scolaire. Le déterminisme social n'est pas loin. Le sentiment d'injustice, vis-à-vis de certaines décisions d'établissements scolaires, est régulièrement mis en avant par bon nombre de jeunes ; ces

jeunes et/ou leurs familiers qui ont parfois déjà été tributaire du système auront alors tendance à baisser les bras et laisser se jouer le déterminisme social : à savoir, rendre responsable le jeune lui-même et/ou son contexte familial. Certes, les 3 années précédentes, marquées par le sceau du covid et des répercussions en milieu scolaire, n'ont certes pas aidé les jeunes déjà sur la corde raide à remonter la pente ; certains en ont même conçu une désaffection durable et n'ont définitivement pas repris le chemin de l'école.
Mais la pandémie ne suffit pas à expliquer ce phénomène et nous peinons aujourd'hui à expliquer les raisons de telles difficultés auprès de nos jeunes. Parmi eux, nous constatons qu'une petite partie est en décrochage complet, tandis que d'autres font régulièrement l'impasse sur les cours ; la majorité fréquente toutefois un établissement scolaire ; les options choisies sont essentiellement techniques ou professionnelles : bois, mécanique, aide familiale, art, services sociaux, vente, cuisine.
Nous constatons également dans notre public l'affaiblissement de plusieurs aptitudes, notamment celle d'une expression orale ou écrite de plus en plus pauvre : limitation du vocabulaire, qui ne permet pas toujours des échanges variés et nuancés (nous nous posons la question de savoir si réellement le jeune en face de nous a saisi notre propos), échanges par SMS parfois incompréhensibles. Certains jeunes ne savent tout simplement pas lire et écrire malgré leur parcours scolaire. Cette érosion des compétences dans des domaines de base comme la lecture et l'écriture, au sein d'un public jeune, nous pose question, car il semble s'intensifier.

7.1.3. La santé mentale.

L'AMO rencontre différents profils de jeunes en mal-être : harcèlement à l'école, phobies, dépression, scarifications, tentatives de suicide, … et, selon un récent rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la dépression, l'anxiété et les troubles du comportement sont parmi les principales causes de morbidité et d'invalidité chez les adolescents. Autre chiffre inquiétant : le suicide est la quatrième cause de mortalité chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans. En Wallonie, le suicide est la deuxième cause de décès chez les 10-24 ans. Enfin, à propos des jeunes, lorsque les troubles mentaux des adolescents ne sont pas pris en charge, les conséquences s'intensifient à l'âge adulte, ce qui nuit à la santé physique, mentale et sociale et limite la possibilité de mener une vie épanouissante.

Il est important de considérer le fait que l'adolescence ne se termine pas avec le passage à la majorité légale. Et pourtant, tandis que son statut change du jour au lendemain, le jeune devenu majeur se voit orienté vers des dispositifs d'aide et d'accompagnement, eux-mêmes accompagnés de nouvelles règles et injonctions, destinés aux adultes. La réalité du jeune est autre. La période de la vie séparant l'adolescence de l'âge adulte que traverse la plupart des jeunes correspond à une phase de développement spécifique : la transition vers la vie adulte. Cette réalité n'est pas encore assez prise en compte dans l'organisation de l'aide et des soins, même si certains travaux ont montré des avancées et modifié certaines pratiques thérapeutiques. La période de l'adolescence et de la transition vers la vie adulte peut être rendue encore plus difficile par l'exposition à la pauvreté, conséquence mais aussi facteur d'exclusion, ainsi qu'à la maltraitance ou à la violence, y compris sous la forme de stigmatisation et de discrimination, comme cela a déjà été souligné précédemment. Ceci peut fragiliser les adolescents et les jeunes adultes en transition et les rendre d'autant plus vulnérables aux troubles mentaux et du

comportement. Ces déterminants seront d'autant plus exacerbés si le manque d'accès à un accompagnement et à des services de qualité se fait sentir.

Toujours selon le rapport de l'OMS, de multiples facteurs ont une influence sur la santé mentale. Plus les facteurs de risques auxquels sont exposés les adolescents sont nombreux, plus l'impact potentiel sur leur santé mentale est important.

Parmi les facteurs qui peuvent contribuer au stress à l'adolescence, il y a l'exposition à l'adversité, la pression pour se conformer à ses pairs et l'exploration de l'identité. L'influence des médias et les normes de genre peuvent exacerber la disparité entre la réalité vécue par un adolescent et ses perceptions ou aspirations pour l'avenir. D'autres déterminants importants dans la santé mentale des adolescents sont la qualité de leur vie familiale et leurs relations avec leurs pairs. On sait que la violence (en particulier la violence sexuelle et le harcèlement), les pratiques éducatives sévères, les problèmes graves et les difficultés socioéconomiques font peser un risque sur la santé mentale.

7.1.4. La pauvreté - précarité.

La pauvreté est une notion floue, profondément ambiguë, peut-être même contestable... La réalité qu'elle recouvre a été vécue, traitée, pensée depuis des siècles ; pourtant, rien ne semble moins évident que de lui donner un contenu. L'appréhension du phénomène à l'échelle de la planète, dans une perspective comparatiste, complique encore les choses. Un pauvre dans un pays du Nord est bien souvent riche si on rapporte ses revenus et ses conditions de vie à l'existence normale à laquelle peuvent prétendre nombre d'habitants des pays du Sud. La pauvreté fait l'objet de nombreuses mesures statistiques. Elle peut être considérée comme absolue : on retient alors une ligne de pauvreté. Cette mesure a été inventée par Charles Booth dans l'Angleterre de la fin du XIXe siècle et prévaut dans les statistiques officielles aujourd'hui encore aux États-Unis. La pauvreté peut également être considérée comme relative : on mesure la pauvreté par l'écart avec le revenu médian. En Europe sont considérées comme pauvres les personnes qui vivent dans des ménages dont les revenus sont inférieurs à 60% du revenu médian (le niveau qui sépare la population en deux). La pauvreté est ainsi mesurée, en Europe et en France, par un indicateur d'inégalité. Pour les pays du Sud, on retient des indicateurs de dénuement, comme le fait de disposer de moins de 1 ou 2 dollar(s) par jour pour vivre. La dimension monétaire de la pauvreté peut être complétée par d'autres indicateurs. Dans la perspective de l'économiste indien Amartya Sen (Inequality Reexamined, 1991), ce sont non pas les moyens, mais les "capabilités" ou "capacités à faire des choses" qui doivent être prises en compte. On le voit, il ne saurait y avoir de définition de la pauvreté valant partout et toujours. Pour comprendre la pauvreté, il faut se poser la question du sens social de ces mesures et les rapporter aux sociétés qui les ont créées. C'est pourquoi une mise en perspective historique et sociologique de cette notion est essentielle. Même si l'immense majorité des pauvres vivent au Sud, nous nous concentrerons sur les développements ayant eu lieu dans les pays du Nord pour saisir la construction sociale et historique de cette notion et ses enjeux contemporains.

Sur le plan des définitions la pauvreté s'entend principalement comme absence ou insuffisance de ressources (monétaires notamment). La précarité ne se comprend pas seulement ainsi. La notion désigne plutôt une fragilité des revenus et des positions sociales.

Dans son écrit publié en 1991, *"De l'indigence à l'exclusion: la désaffiliation"*, le sociologue Castel va s'intéresser aux mécanismes qui peuvent conduire un individu à s'exclure de la société. Selon lui, le processus de fragilisation peut être analysé par une dégradation des liens sociaux, où l'individu évolue progressivement d'une zone d'intégration (stabilité sociale) vers une zone de vulnérabilité avec le risque de finir dans une zone de désaffiliation. La désaffiliation peut donc se définir comme un processus traduisant le passage de l'individu de l'intégration à l'exclusion sociale, avec un problème d'accès à la propriété, voire au logement, au crédit bancaire et donc aux activités sociales et de loisirs. Cette situation de précarisation a bien souvent des effets sur le réseau amical et la famille pour cause de tensions ou d'incompréhensions, et peut ainsi conduire à des risques de séparation ou de rupture au sein de la cellule familiale (divorce) et amicale (rupture).

La première zone, à savoir l'intégration, situe l'individu dans un cadre sécurisé, dans lequel il occupe un emploi stable et entretient des relations sociales stables et solides (liens familiaux, relations amicales, relations socio-professionnelles). La deuxième zone, la vulnérabilité, positionne l'individu dans un environnement de fragilité, avec une précarisation de l'emploi occupé (emploi partiel, contrat à durée déterminée, intérim, stages de formation...) et une dégradation des relations sociales (délitement de l'environnement affectif et social). La troisième zone, la désaffiliation, concerne un univers dans lequel l'individu est fortement fragilisé (perte de repères), au bord de la rupture, marqué par le chômage (absence de travail) et une forme avérée d'isolement sociale (exclusion, marginalisation). Dans cette zone sensible, l'individu se trouve à distance, en dehors du tissu de relations qui forment l'unité, la cohérence d'une société (risque d'atomisation). Il est en situation d'anomie au sens de Durkheim (dérèglement social, affaiblissement des normes et des valeurs), ce qui pose un problème de socialisation (absence de contacts) et de contrôle social (faible régulation sociale de la part des institutions).

Nous l'avons vu précédemment, le contexte économique de la région et de la ville de Couvin en particulier n'est guère brillant. Les loisirs et l'accès à la culture passent en second plan. La question économique est bien entendu un des premiers facteurs expliquant l'éloignement de notre public des activités culturelles. Mais ce n'est pas le seul. Bien entendu, payer 50€ pour une place de concert n'est pas envisageable quand on a du mal à nouer les deux bouts en fin de mois et que l'essentiel reste d'avoir quelque chose dans son assiette. Au-delà de cette réalité économique *(dont nous sommes tout à fait conscients et pour laquelle nous faisons en sorte de pratiquer des tarifs très démocratiques)*, nous avons aussi constaté une sorte de "complexe" parmi notre public : celui de ne pas se sentir légitimes de franchir certaines portes culturelles et générant un renforcement de l'exclusion sociale.

7.1.5. Les 5 prééminences de la prévention éducative :

À travers la prévention éducative, nous aspirons à accompagner les jeunes de la manière la plus adéquate possible. Pour ce faire, nous intervenons de diverses façons, que ce soit au travers d'entretiens individuels (lors de nos permanences, sur rendez-vous ou dans les milieux de vie) ou en établissant des

connexions entre différents services pouvant lui être favorables dans l'accomplissement de son projet de vie personnel (orientation - tables rondes).

Nous appelons « suivi individuel d'un jeune » un travail réalisé avec lui sur base d'objectifs fixés ensemble, qui le concernent lui, mais aussi son entourage familial et/ou scolaire, à sa demande et avec son accord. Ce suivi est considéré comme tel et fait l'objet d'une ouverture de dossier après 3 entretiens.

En nous appuyant sur nos constats transversaux et déjà recensés dans ce document , mais également sur les constats de nos partenaires, le tout au travers des analyses quantitative et qualitative présentées ci-avant, nous souhaitons mettre en avant les **5 prééminences découlant de la prévention éducative** : la santé mentale *(en lien direct avec la priorité)*, le soutien éducatif, les conflits familiaux, les problèmes administratifs, sociaux et financiers, l'accompagnement à l'autonomie *(en lien avec la priorité dispositifs de transition)*.

Nous veillons, continuellement, à nous mettre à jour au niveau des outils utilisés en prévention éducative. Chaque membre de l'équipe s'engage dans un processus de formation, ceci s'avérant d'autant plus nécessaire quand nous pouvons faire le constat de difficultés de plus en plus poussées, pour lesquelles nous ne sommes pas toujours compétents.

7.1.5.1. La santé mentale

En plus de ce qui a été présenté avant (priorité 3), force est de constater que les problématiques rencontrées par notre public se complexifient et les travailleurs sont contraints de se spécialiser dans certains domaines, aussi par manque de professionnels et de structures adéquates sur notre territoire.

Il va de soi que la période COVID, déjà soulignée précédemment, n'a fait que mettre en lumière la souffrance de bon nombre de jeunes et leurs familiers notamment sur le plan de la santé mentale.

L'organisation mondiale de la santé décrit la santé mentale comme suit :

- Orientation vers les services de psychothérapie ;
- Capacité pour l'individu d'agir dans ses différents rôles sociaux (troubles/handicaps) ;
- Signes de mal-être (dépression, mutilation, TS, …) ;
- Établir un équilibre physique, psychologique, spirituel, social et économique.

Les déterminants de la santé mentale sont un ensemble de facteurs qui comprennent non seulement les caractéristiques individuelles d'une personne mais également le contexte socio-économique dans lequel elle vit, son environnement ou encore la société dans laquelle elle est intégrée. Les déterminants s'influencent mutuellement et c'est de leur combinaison que résulte l'état de santé mentale d'une personne.

Ceci ne fait que confirmer notre utilité en tant que service de première ligne et, bien que nous ne puissions pas réaliser de psychothérapie en AMO, la notion de santé mentale apparaît comme une priorité dans nos axes de prévention, qu'elle soit sociale ou éducative. Priorité partagée par les conseils de prévention faisant état du manque de structures adaptées pour ces jeunes en grande souffrance.

Dans une suite logique à nos constats, l'AMO a souhaité prendre une part active dans certaines initiatives qui ont été amorcées, telles que :

- Psynam : projet pour le Namurois par lequel l'INAMI permet des remboursements pour les soins psychologiques auprès de psychologues conventionnés. Nous avons ainsi pu participer aux analyses des besoins locaux en soins psychologiques de première ligne pour les communes de Couvin, Viroinval et Doische.
- Rhéseau : projet similaire à "Psynam" mais pour le Hainaut. Les travailleurs de l'AMO ont également contribué aux analyses des besoins pour la région chimacienne étant donné que certains jeunes peuvent être domiciliés ou scolarisés sur ce territoire (Région de l'Entre-Sambre et Meuse). Participation qui a donné lieu à une collaboration avec l'AMO Oxyjeune concernant leur projet de mettre sur pied une "maison du mieux-être".
- SSM : le Service de Santé Mentale de Couvin est l'un de nos partenaires privilégiés en termes de relais de prises en charge à tarif modéré. Néanmoins, ce service est également saturé de demandes.
- L'attribut mobile permet aux familles qui ne savent pas se mobiliser d'avoir accès à une prise en charge pour une durée de 3 mois (dispositif de crise) ou de plus longue durée.

7.1.5.2. Le soutien éducatif

Les demandes de soutien éducatif restent prépondérantes dans notre travail de prévention éducative et en définissent donc une priorité en soi. Nombreuses familles, démunies dans leurs compétences psychosociales (sociales, cognitives et émotionnelles), expriment un besoin de soutien et d'accompagnement dans leur rôle parental. Nous tentons de travailler avec eux leurs difficultés quelles qu'elles soient : poser un cadre, des limites, stimuler l'enfant ou simplement apprendre à connaître les besoins et identifier les émotions de l'enfant,...

Pour ce faire, nous intervenons directement sur le lieu où se manifestent les difficultés énoncées ; nous pouvons également les recevoir au bureau. Nous avons recours à divers outils ludiques afin de répondre au mieux aux demandes tout en tenant compte des compétences et limites propres à chaque parent/enfant. Nous veillons à maintenir un cadre d'intervention basée sur une discussion ouverte et transparente, sans jugement aucun, en précisant également la notion du secret professionnel (voir ROI). Notre cadre de travail, ne relevant d'aucun mandat comme certains services, nous permet de créer plus aisément une relation de confiance avec les familles. Néanmoins, nous leur précisons nos limites concernant ce secret professionnel, à savoir notamment la notion de mise en danger grave et imminente.

Nous faisons le constat d'un nombre croissant de demandes d'accompagnement pour les familles monoparentales ces dernières années.
Les facteurs de risques de pauvreté des ménages monoparentaux sont multiples. Ils ont trait, principalement, à la diminution de ressources financières inhérente à la perte d'un revenu dans le ménage, au coût du logement, aux difficultés organisationnelles qui se posent quand une seule personne doit gérer les enfants et la logistique d'un ménage, au manque de flexibilité et de places d'accueil pour la petite enfance, à l'inadéquation des temps scolaires avec la vie professionnelle et aux carences dans l'accueil extrascolaire.

Les problèmes d'assuétudes sont légion parmi les familles des jeunes (et certains jeunes sont également consommateurs) : alcoolisme, drogues…
Nous n'ignorons pas combien ces dépendances peuvent peser sur un quotidien familial déjà difficile. En cas de problématique, nous informons (et/ou orientons) les personnes concernées de l'existence du Répit, service Couvinois spécialisé dans ce domaine. Néanmoins, force est de constater que cette problématique touche un public de plus en plus jeune.

Nous en avons déjà parlé, il est difficile de sortir du déterminisme social... beaucoup de parents tiennent un discours de résignation quant à leur situation et malheureusement, nous constatons que nombre de jeunes ne se voient pas évoluer autrement qu'en reproduisant le schéma familial. Très peu de jeunes sont capables et motivés d'entreprendre des études leur permettant de s'élever de leur condition ; dès l'école primaire, beaucoup tiennent un discours fataliste (ennui et contraintes), voire négatif concernant la scolarité. Notre rôle réside alors à développer, à faire émerger les compétences du jeune, sa motivation intrinsèque et ainsi relativiser ce déterminisme social. Les entretiens individuels peuvent permettre au jeune de se libérer d'un certain poids et de se donner la permission de penser différemment la suite. Il peut parfois simplement s'agir d'une réorientation scolaire.

7.1.5.3. Les conflits familiaux ;

Les conflits familiaux représentent effectivement une part importante des demandes initialement formulées à l'AMO. Ce critère peut englober plusieurs items. Nous reprenons dans ce point, les relations intrafamiliales, les séparations parentales, les familles recomposées.

Nous pouvons aborder ces éléments de diverses manières :

- en offrant un espace de parole à chaque membre de la famille;
- en veillant à atténuer les tensions par l'intermédiaire d'un discours bienveillant, neutre et positif;
- en amenant chaque personne concernée à se questionner sur ses pratiques, conceptions et compréhension de la situation;
- en orientant vers des partenaires compétents en la matière que ce soit d'ordre juridique, mental, de médiation poussée voire des solutions de replis telles que l'internat et les centres d'accueil d'urgence mentionnés précédemment (La Clairière, L'Aubligneux,...).

7.1.5.4. Les problèmes administratifs, sociaux et financiers ;

Nous travaillons avec un public majoritairement fragilisé sur les plans social et économique. Nous n'hésitons pas à établir un dialogue avec les familles (parents), puisque la participation financière ne doit pas constituer un frein. Nous informons quotidiennement les familles des possibilités qui existent pour soulager leur budget (vestiboutique, colis alimentaire, orientation du CPAS, Donnerie, …) et nous n'hésitons pas à les accompagner dans cette prise de contact qui n'est pas des plus évidente pour eux, ne se sentent pas légitimes.

L'isolement des jeunes et/ou de leurs familiers est criant sur notre territoire et constitue donc une problématique importante à travailler au sein de notre AMO. Cet isolement relève soit d'un problème de mobilité (avéré dans notre région), soit d'un problème financier, soit d'un manque d'intégration dans une organisation.
Notre accompagnement réside alors à réfléchir avec eux aux diverses solutions. Cela peut passer par des démarches administratives et/ou prendre contact avec des partenaires (CPAS, colis alimentaires, Croix-Rouge, taxi social, maison des jeunes,...) et favoriser l'autonomie (vélo, marche, covoiturage…).
Nous constatons que les démarches administratives, quelles qu'elles soient, constituent d'autant plus un obstacle pour les jeunes et/ou leurs familiers qui présentent de plus en plus une précarité cognitive et intellectuelle. Sans oublier que la majorité des démarches se font actuellement numériquement alors que notre public est principalement concerné par la fracture numérique.

7.1.5.5. L'accompagnement dans le processus de l'autonomie.

Voir priorité "dispositifs de transition".

7.2. Opérationnaliser & Agir :

7.2.1. Les différentes permanences organisées au sein de l'AMO :

Nos permanences :
Le service est accessible tous les jours de la semaine sur rendez-vous et par téléphone.
Les permanences sont organisées au siège social : les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 18h en période scolaire. Hors période scolaire, les permanences sont organisées jusque 17 heures. Des rendez-vous peuvent être envisagés dans nos différents points de chute.
Les entretiens individuels s'organisent en dehors de ces tranches horaires, aussi en prestations de soirées ou de week-end.
Lorsque l'ensemble des intervenants sociaux est à l'extérieur ou en réunion, un répondeur (fixe et GSM) est mis à disposition et est relevé en temps réel par la direction qui relaie l'information aux travailleurs, de même que les boîtes mails ou le Facebook de l'AMO.
Depuis juin 2023, nous proposons une permanence supplémentaire tous les 1ers samedis du mois, de 10h à 13h.

Permanence de la Maison Arc en Ciel (LGBTQ+) :
Nous accueillons la Maison Arc-en-Ciel de Charleroi pour une permanence tous les derniers mercredis du mois de 14h à 17h.
Ces permanences ont pour but d'accueillir les jeunes ainsi que leur entourage afin d'écouter, d'informer et de proposer des activités de groupe dans le but de mieux vivre son orientation sexuelle et/ou son identité de genre. L'objectif de ces permanences est de permettre au jeune et/ou à son entourage concerné par les questions de genre et/ou d'identité de genre l'accès à un service spécialisé offrant de l'information et un accompagnement psychosocial individuel sur les droits des personnes LGBTQI+, ceci dans le but de favoriser le bien-être du jeune dans l'accompagnement d'un **dispositif de transition**, notamment celui de la construction identitaire.

Permanence du Planning Familial de Philippeville :

Nous accueillons aussi le Planning Familial de Philippeville, qui œuvre avec le Planning Familial "La Bulle" de Chimay, pour une permanence tous les premiers mercredis du mois de 13h30 à 15h30. Ces permanences ont pour but d'accueillir les jeunes ainsi que leur entourage afin d'écouter, d'informer et de permettre l'accès au jeune aux services du Planning familial en ce qui concerne l'éducation à la sexualité (droit à la contraception, MST, IVG…). L'objectif de ces permanences est de permettre au jeune et/ou à son entourage d'avoir accès à ce service spécialisé délocalisé de notre territoire. Les travailleuses sociales offrent au public un espace de parole, de l'information, de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle en visant l'épanouissement personnel dans le respect de soi, de l'autre et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans un dispositif de transition, notamment celui de la puberté.

7.2.2. Dynamique de réseau

Relations dans le secteur de l'AAJ :
Le CIAC est représenté au Conseil de Prévention de Dinant, acteur central en matière de Prévention de l'AAJ. Aujourd'hui, ce sont la direction et un travailleur social (suppléant & co-président) qui y siègent.

Nous sommes par ailleurs membre des plateformes de concertation intersectorielle AAJ-enseignement de la zone Namur ainsi qu'invité permanent à celle du Hainaut Sud.

Enfin, le CIAC est membre de l'UNESSA depuis fin 2022 (fédération représentant 542 affiliés, soit 1.130 antennes régionales et services actifs dans l'accueil, l'accompagnement, l'aide et les soins aux personnes du secteur associatif, en Wallonie et à Bruxelles).

Relations avec l'associatif local :

Dans le cadre du décret intersectoriel, l'AMO le CIAC a initié et porté une cellule de concertation locale Couvinoise enseignement/Aide à la jeunesse et ce depuis 2017. Celle-ci compte aujourd'hui plus de 30 membres et se réunit 3 fois l'an avec comme objectifs :

- Réunir les deux secteurs sur base d'une proximité géographique ;
- Une connaissance, concertation, communication plus efficace du tissu institutionnel des deux secteurs pour une meilleure complémentarité, dans l'intérêt du jeune ;
- Une approche concrète des préoccupations locales communes à l'Aide à la jeunesse et à l'enseignement obligatoire : réflexion et actions.

Le CIAC est membre actif des associations suivantes :

- La coordination des travailleurs sociaux de Couvin, Viroinval, Doische (CTS) ;
- La plateforme "Ecole Lien" de la Fondation Chimay-Wartoise ;
- L'AG du Centre Culturel de Couvin ;
- La commission Communale d'Accueil de Viroinval ;
- La commission Communale d'Accueil de Couvin ;

- Le conseil de participation de Couvin ;
- Les AG et CA de la coopérative immobilière à finalité sociale « Sur les Rails », de la maison des Jeunes le 404 et du CRH Le relais verlaine de Vierves.
- L'AG de la Maison des Jeunes « Les Leus », d'Infor jeune Entre Sambre et Meuse, du Répit, etc.

Relations avec les autorités locales :
L'administration communale de Couvin soutient notre service en lui octroyant annuellement une (très) petite aide financière, ainsi que par la mise à disposition d'une maison à Mariembourg pour nos actions communautaires.

7.2.3. La Prévention Sociale :

Introduction:
Les actions de prévention sociale sont le fruit d'une analyse, d'une réflexion (conseil éducatif et évaluation interne des projets) et du recueil de la parole des jeunes visant leur inclusion tant sociale que professionnelle.
Ainsi, l'AMO développe des actions de prévention sociale et de sensibilisation au bénéfice des jeunes et de leur famille répondant à une problématique globale pointée par l'équipe et les partenaires. L'approche se veut aussi culturelle et ludique afin de travailler un maximum le lien entre les jeunes et les enfants, leur famille et leur entourage.
Pour fonctionner de manière optimale et complémentaire, nous faisons souvent appel à d'autres services qui travaillent eux aussi avec ce public, afin d'assurer une complémentarité dans nos actions (comme les Maisons de jeunes, Infor Jeunes, les écoles et bien d'autres).
Nos projets permettent de travailler aussi la collectivité mais peuvent déboucher vers un suivi plus individuel (prévention éducative).
Nous profitons d'actions collectives pour mieux faire connaître le CIAC et déceler des demandes individuelles. Comme dit précédemment, les travailleurs sociaux effectuent des liens entre les actions collectives et les suivis individuels afin d'informer les collègues qui gèrent certaines situations si un événement important s'est produit. Les projets collectifs permettent d'avoir un regard supplémentaire sur les jeunes que l'on accompagne en individuel.

Lors de la réalisation de notre dernier conseil éducatif, nous avons décidé de classer les projets de prévention sociale en 5 catégories :

- Les projets de prévention mis en place afin de travailler la dynamique intra et inter familiale **: les projets familles ;**
- Les projets collectifs dits "prétextes" et mis en place afin de travailler la prévention éducative au travers la dynamique de groupe : **les actions collectives.**
- Les projets mis en place afin de travailler le bien-être des jeunes en milieu scolaire **: les projets écoles ;**

- **Les projets ponctuels** mis en place par l'équipe afin de répondre à des demandes ponctuelles relevées via la parole des jeunes, via nos propres constats liés à notre environnement territorial, et également afin de favoriser la collaboration partenariale ;
- **Le projet de l'accompagnement à la mise en autonomie :** "J'Kot".

Tous les projets mis en place par l'AMO sont évalués continuellement, le tout recensé dans des fiches d'évaluation réalisées en interne. Ceci est un processus permanent qui permet de pouvoir nous positionner sur les projets que l'on crée, que l'on souhaite poursuivre, que l'on adapte, ou que l'on arrête. Pour ceci, nos indicateurs de projets sont principalement basés sur des critères quantitatifs et qualitatifs en lien avec les missions préventives de l'AMO, de notre diagnostic social et celui du Conseil de Prévention, de la participation de notre public ainsi que de la faisabilité budgétaire et partenariale. **Voir en annexe.**

Pour faciliter la lecture, nous ne reprenons pas dans ce D.S l'ensemble des aspects pédagogiques liés à chacune des dynamiques, mais nous joignons en annexe les fiches synthétiques des projets.

- **<u>Les Projets « Famille » :</u>**

L'objectif général de ces différents projets est notamment de pouvoir aider les familles à rompre de leur isolement et ainsi de recréer des liens sociaux afin d'éviter ou de réduire la désaffiliation sociale parfois liées au manque de moyens budgétaires. Nous travaillons la dynamique familiale de manière collective afin d'assurer les liens intra familiaux et sociaux et ce, en valorisant les compétences des familles.
Nous priorisons donc, les actions de rencontres et d'échanges entre les familles notamment par le biais de **"sorties culturelles".** Nous proposons 3 sorties culturelles par an à destination des jeunes et de leur famille. Le projet est réalisé en partenariat avec les maisons des jeunes « Les Leus » et « Le 404 », le PCS et CPAS de Couvin ainsi que la cellule Article 27.
Mais aussi par le biais du projet "**Parentr'aide"** dont l'objectif est de soutenir les parents en leur permettant de partager leurs vécus et leurs astuces via un groupe de parole en favorisant l'échange et la cohésion sociale. Ce projet a été initié par l'AMO afin de répondre à une demande de soutien éducatif dans le quotidien des parents rencontrés.
Au sein de l'AMO, nous faisons également le constat que les JEUX sont des médias nécessaires et propices pour une meilleure communication et échanges en famille, ce projet leur permet d'expérimenter de nouvelles émotions et de redécouvrir le plaisir d'apprendre à jouer ensemble en favorisant le lien intrafamilial. C'est ce que propose le projet : "**Tchic et Tchac**", qui s'adresse aux jeunes de 3 à 12 ans et à leur famille. Ce projet permet également aux parents de rompre leur isolement et de prendre conscience de leurs compétences parentales en trouvant de nouvelles pistes éducatives.
Le projet s'organise en partenariat : pour Couvin : Le PMS/PSE et le SSM. Et pour Viroinval : Le PCS de Nismes.
Ensuite, le projet **"Mots Bulles"** quant à lui, propose aux jeunes et leurs familles de marquer un temps d'arrêt afin de participer à différentes activités ludiques à thème, par exemple la cuisine, le bricolage, etc. pour les accompagner dans le "faire ensemble", ceci dans le respect de chacun. L'objectif est de tendre au mieux-être du jeune et de son environnement familial en favorisant les compétences émotionnelles, la communication non-violente, la confiance en soi et dans la relation à l'autre. Ce projet est considéré comme un outil que nous utilisons également au sein de nos familles dans le cadre de la prévention éducative.
Enfin, le projet **"La Souris Verte"** qui travaille une étape importante du développement de la petite enfance (**transition de la maternelle au primaire),** offre un lieu de rencontres entre enfants et parents au travers des jeux et des échanges. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la socialisation de l'enfant et du soutien à la parentalité. Le projet « la Souris Verte » est né en février 2003 suite à une réflexion menée par le groupe prévention de la Coordination des travailleurs Sociaux de Couvin-Viroinval-Doische (CTS). Cette réflexion a été initiée par le constat d'isolement (géographique, social et culturel) et de rupture de liens dans lesquels se trouvent de jeunes mamans au foyer (par choix ou au chômage) et par le constat d'une absence de structures et de lieux de rencontres destinés aux enfants qui ne sont pas en âge scolaire. Cet isolement risque sans doute de s'accroître suite à la réorganisation et à la suppression des consultations décentralisées.
Un constat du même ordre est effectué par l'équipe médicale du service de maternité du Centre de Santé des Fagnes de Chimay qui est confrontée de plus en plus fréquemment à la naissance d'enfants dans des conditions matérielles et affectives extrêmement précaires. Ces mamans quittent la maternité après un

temps d'hospitalisation très court qui ne permet pas de mettre en place le soutien qui serait nécessaire dans les situations les plus lourdes. De la même manière, les infirmières de la maternité perçoivent également certaines jeunes mamans comme étant déroutées, isolées, inquiètes par rapport à ce nouveau rôle qu'elles vont « apprendre sur le tas ». Elles se posent des questions qui, sous leur allure anodine, peuvent recouvrir des angoisses surtout si elles ne peuvent être exprimées, dans la mesure où il n'existe pas de lieu prévu à cet effet. Les travailleurs médicaux sociaux de l'ONE sont les seules personnes qui prennent le relais après la sortie d'hôpital. Ils ne peuvent malheureusement intervenir auprès de l'ensemble des jeunes mamans : certaines d'entre elles refusent leur passage alors que d'autres ne savent pas se déplacer vers les consultations.

En parallèle à ces constats, les travailleurs sociaux des PMS observent une importante augmentation des difficultés d'intégration et de socialisation pour les enfants et ce, dès leur entrée à l'école maternelle ; de plus en plus de très jeunes enfants se trouvent déjà confrontés au rejet, à l'isolement tandis que d'autres éprouvent des difficultés au niveau du respect des règles, des limites et des autres.

Ce projet de prévention s'est concrétisé par la mise en place d'un lieu de rencontres pour les parents et les enfants (reconnaissance L.R.E.P.) afin, d'une part, de pallier la problématique d'isolement des mamans et des jeunes parents habitant les villages de la région et, d'autre part, de réduire les difficultés d'intégration et de socialisation pour leur(s) enfant(s) dès leur entrée à l'école maternelle.

L'intention est donc d'agir de façon préventive dès le plus jeune âge en favorisant le lien parent-enfant, en permettant à l'enfant de favoriser sa sociabilité et de se développer harmonieusement à son rythme en toute sécurité dans un lieu prévu pour cela : présence d'une personne de référence pour lui (maman, papa, mamy, gardienne, …) et d'accueillants formés à l'écoute et à la communication bienveillante. Le projet s'inspire largement de l'expérience acquise au sein des Maisons Vertes de Françoise Dolto. Il s'adresse à toute personne bien connue de l'enfant (parents, gardiennes, grands-parents, …) accompagnée d'un enfant de 0 à 3 ans, à la recherche à la fois d'un lieu pour « sortir », éveiller, sociabiliser son enfant et d'un lieu de parole pour partager ses expériences ou être entendu dans son questionnement face à son enfant. C'est un lieu d'écoute et d'accueil sans entretien singulier ou consultation.

Il existe à ce jour, 3 lieux d'accueil implantés dans chacune de nos zones d'action (Couvin - Viroinval et Doische) dont deux sont reconnus à présent comme L.R.E.P. (ONE).

- **<u>Projets "école" - Prévention en milieu scolaire :</u>**

L'enseignement fait partie intégrante de la vie des jeunes et ce dès leur plus jeune âge et au moins jusqu'à leur majorité. Si cet environnement reste un passage obligé pour chaque jeune, il reste aussi un milieu de vie où les jeunes sont victimes de multiples violences, ainsi que de multiples transitions (Cf. page 39).
Dans le cadre de nos missions, mais aussi dans le cadre du **décret intersectoriel enseignement - aide à la jeunesse** *(Article 5. - Le chef d'établissement et l'équipe éducative développent un climat d'école favorisant le bien-être des élèves, le vivre ensemble et la sérénité propice à l'apprentissage. Ils cherchent à améliorer la situation des élèves, tant sur le plan de leur devenir scolaire que de leur épanouissement personnel)*, nous mettons l'accent sur des actions de prévention sociale, avec et pour les écoles, tant pour le

fondamental que pour le secondaire, afin de favoriser le bien-être des jeunes à l'école, l'accrochage scolaire, la prévention de la violence à l'école et l'accompagnement des démarches d'orientation scolaire. Notre volonté, à long terme, reste que les établissements scolaires s'approprient les différents outils que nous leur proposons afin de tendre vers une autonomie d'un **"savoir vivre ensemble dans le respect de chacun en milieu scolaire et en société".** Dès lors, nous prenons le temps de recevoir les différentes demandes et constats (faits sociaux) des écoles, pour offrir une réponse pensée à court - moyen - long terme. Cela passe par de l'action collective dispensée par l'AMO sur une thématique spécifique, pour ensuite passer vers la formation et enfin, dans l'idéal, devenir de la supervision. C'est un processus intersectoriel qui doit pouvoir s'adapter aux réalités et aux rythmes spécifiques propres à chaque établissement scolaire. La finalité étant bien de tendre vers une pédagogie de prévention primaire et une évolution structurelle bienveillante.

Dès lors, nos actions visent à soutenir et outiller les écoles pour qu'elles puissent améliorer leur environnement scolaire et par conséquent le **bien-être à l'école** (pour tous).

La prévention est nécessaire dès le plus jeune âge, afin d'offrir aux jeunes les capacités à vivre les différents seuils de transition. C'est donc dès les maternelles que nous proposons différentes actions comme :

- **"Animations émotions"** qui consistent à permettre aux enfants de favoriser l'expression et la compréhension de leurs émotions en entrant en relation avec les enfants dans leurs milieux de vie (école) ;
- **"Jouer pour communiquer"** (maternel) et **"jouer pour parler"** (primaire) où le jeu permet le développement de la coopération, du dialogue, de l'adresse et permet aux enfants de travailler certaines aptitudes sociales (vie en groupe, liens sociaux), affectives (mieux se connaître et découvrir les autres afin de favoriser un mieux-être individuel et collectif), physique (découvrir et exercer des attitudes, des gestes de la précision) et intellectuelle (s'exprimer oralement, rester concentré, développer sa créativité, sa rapidité, sa logique, son langage, etc.). Ceci permet de travailler en prévention et ainsi d'apprendre aux enfants de respecter, d'attendre son tour et d'écouter les autres enfants tout en s'amusant. Cela permet également de pouvoir travailler la cohésion de groupe au sein de la classe.

Dans le milieu scolaire maternel et primaire, le projet **"Mieux Vivre Ensemble"** est une action de prévention sociale qui a pour objet le changement de l'environnement scolaire, maternel et primaire, afin de réduire le les violences visibles et invisibles notamment par la régulation des cours de récréation; la mise en place des espaces de paroles régulés et les conseils d'éducation. Des outils d'intervention adaptés aux caractéristiques particulières et à la complexité des situations de violences visibles et invisibles, à l'amélioration du climat de classe sont également donnés aux enseignants (outils pédagogiques, informations, formations,...)

L'école doit être un lieu accueillant et inspirant pour chaque élève. C'est tout l'enjeu du Pacte pour un Enseignement d'excellence, mais aussi une de nos priorités. Afin de favoriser ce contexte et rester attentif aux plus vulnérables, nous avons souhaité prioriser **la transition du fondamental au secondaire** qui est une étape qui reste fragile pour certains jeunes, surtout dans notre région où ils passent d'une école de village à LA grande école. C'est un changement d'environnement avec un nouveau cadre et fonctionnement.

“Explor’Assoces” est un projet qui a vu le jour en 2015 dans le cadre des projets de prévention générale du CAAJ. C’est un projet qui veille à informer tous les jeunes scolarisés en première secondaire au sein des écoles de l’ARJR de Couvin et de l’ISM Pesche de l’ensemble des services et associations qui peuvent les accueillir, les soutenir, les informer… à tout moment dans leur développement personnel et en fonction de leurs besoins. Ce projet a pour objectif général de prévenir la désaffiliation scolaire en favorisant leur autonomie et en suscitant une démarche proactive des jeunes. Ce projet est réalisé sous la forme d’un jeu de piste dans les rues de Couvin.

Nous participons également aux **“cellules EVRAS”** qui réunit les professionnels actifs dans le domaine de la vie relationnelle, affective et sexuelle afin de proposer aux écoles un panel d’animation. Ces animations proposées par l’AMO permettent de sensibiliser les jeunes sur des thématiques spécifiques comme : le consentement, la pornographie, l’image corporelle, les retouches photos, le sexisme, le harcèlement de rue, les conversations amoureuses et les nudes et les stéréotypes de genres qui bien souvent, sont des sujets que l’on retrouve dans les conflits sur les réseaux sociaux. L’idée générale est de pouvoir répondre aux différentes questions que les jeunes se posent en fonction des différentes problématiques constatés au sein de l’école. Il s’agit également d’une étape importante de **transition de l’enfance à l’adolescence** qui renvoie vers une période de construction identitaire qui peut parfois chambouler et questionner les jeunes. Le planning d’animations se réalise en collaboration avec le PMS libre de l’école, l’école et les services partenaires de cette cellule (Planning familial de Chimay et de Philippeville, PMS provincial, le centre relais-sida de Couvin), l’aspect “sexualité” est pris en charge par des animations proposées par les plannings familiaux.

Le projet **“Une école pour tous”** qui consiste à fournir une meilleure connaissance de la problématique du décrochage scolaire et des facteurs qui y sont associés, en facilitant le dépistage des élèves à risque et en favorisant notre intervention rapide et commune grâce à la mise en place d’une dynamique intersectorielle de prévention scolaire, dans le respect du décret intersectoriel enseignement/aide à la jeunesse et poursuivant les mêmes objectifs. Ce projet est mené en partenariat avec Infor Jeunes Esem, MJ Les Leus, MJ 404, ARJR Couvin et cible prioritairement les élèves de première secondaire. Ce projet a été financé par le Conseil de prévention de la division de Dinant. Au niveau des objectifs, il s’agit de (re)donner aux élèves le goût et le sens de l’école, de favoriser le bien-être des jeunes à l'école, de favoriser l’accrochage scolaire, de prévenir des violences visibles ou invisibles à l'école et de favoriser l’accompagnement des démarches d'orientation scolaire. Le bien-être à l’école et le climat scolaire sont des conditions essentielles pour assurer les apprentissages et l'épanouissement des élèves et des équipes éducatives. Nous souhaitons soutenir les écoles dans la mise en œuvre de leur plan de pilotage, ce pourquoi nous avons développé **“Espace Play Zen”**, lieu d’accueil dans l’école pour les jeunes du premier degré lors de leur temps de midi les vendredis. Ces moments d’accueil sont co-animés par une Maison de jeunes et un service parmi les différents partenaires (Infor jeunes ESEM, bibliothèque, planning familial). Ceux-ci avec leurs spécificités proposeront aux jeunes de participer ou non à une animation thématique comme une sensibilisation aux réseaux sociaux, alimentation, vie sexuelle et affective,…

Un fait social actuel auquel nous accordons une attention particulière n'est autre que le **harcèlement** et cyber harcèlement. En effet, depuis plusieurs années, notre service soutient les écoles à la mise en place d'**actions de prévention comme "cyber help"** qui permettent aux écoles d'apporter une réponse adéquate aux situations de harcèlement, notamment par l'accès à une application, l'implication de l'équipe éducative, mais aussi par la participation active des élèves dans le processus.
Ce projet fait partie intégrante du plan de pilotage de l'Athénée Jean Rey de Couvin. Ce projet n'a pu se poursuivre sous sa forme initiale (l'application n'est pas mise à jour) mais tend à se développer sous une approche "citoyenne" qui pourrait être renommé **"cyber citoyen"**. Les élèves volontaires réaliseront des mini-projets de citoyenneté au sein de l'école au bénéfice du mieux/bien être à l'école.

Notre territoire reste relativement pauvre en ressource externe aux écoles. Ce pourquoi plusieurs MJ'S développent en leur sein des **"Écoles de devoirs".** Celles-ci restent pour beaucoup de jeunes la seule ressource complémentaire à l'école. Elles prennent bien souvent le relais d'une précarité scolaire et intellectuelle des parents. Le public des EDD reste un public fragilisé vulnérable, dès lors nous restons une ressource pour répondre aux différentes demandes d'animations sur des thèmes spécifiques. Une autre piste d'action serait de prévoir 1 à 2X par an une journée d'échange informative avec tous les encadrants et le CIAC afin de partager des trucs et astuces, des outils, des formations, des animations, … à destination des EDD.

Enfin, les écoles nous ouvrent leurs portes afin de pouvoir organiser le projet "**Ateliers d'Automne"** qui consiste à offrir une journée formative de différents ateliers à destination des intervenants sociaux et des acteurs de l'enseignement. Cette journée a pour objectif de créer une dynamique de réseau en vue d'agir de manière cohérente et complémentaire auprès des jeunes et de se rencontrer entre partenaires afin d'échanger sur les pratiques de terrain. Les travailleurs invités à participer aux ateliers sont les enseignants issus de la maternelle, du primaire, de la secondaire de tous les réseaux confondus ainsi que les travailleurs des services partenaires aux écoles (Aide à la Jeunesse).

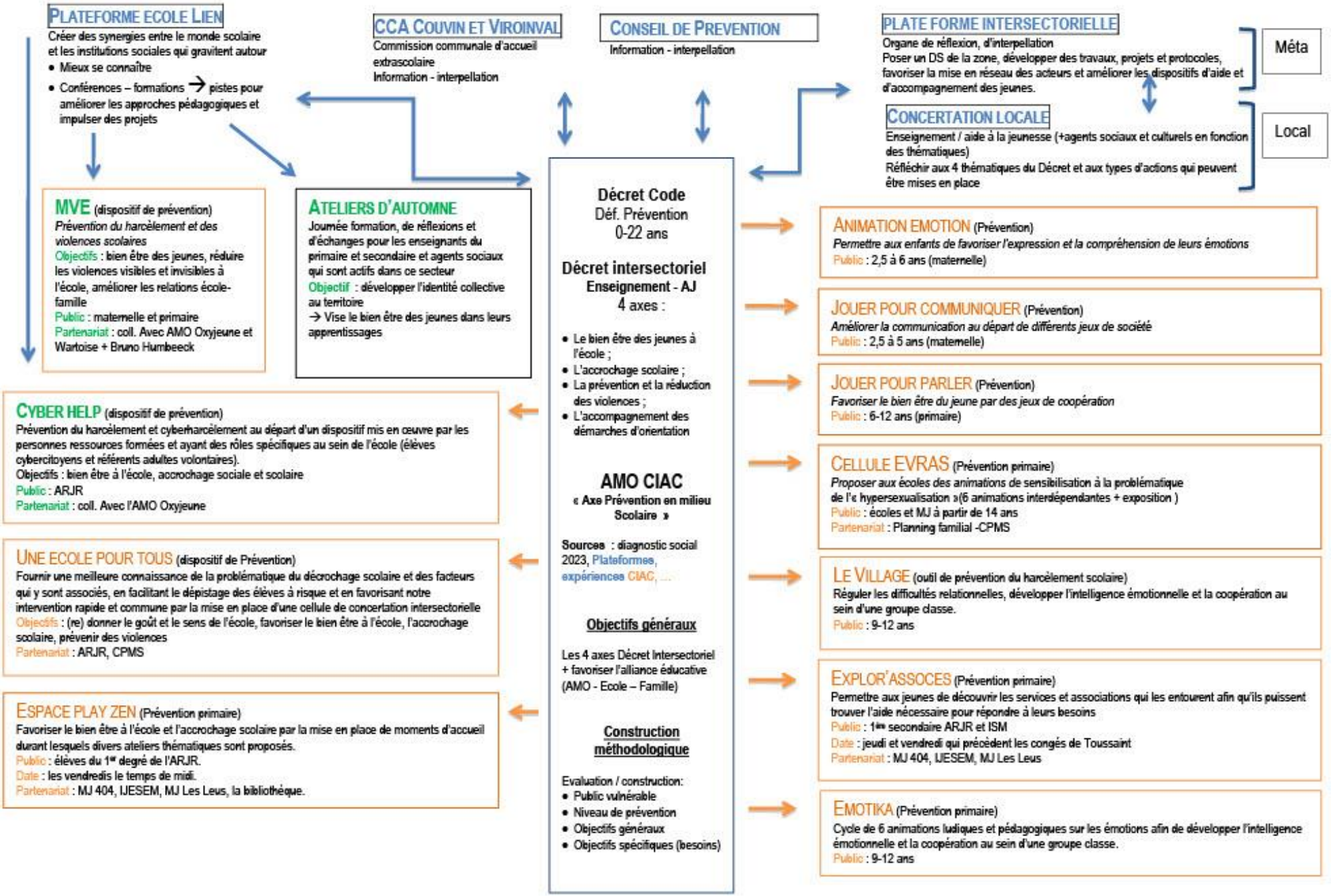
PLATEFORME ECOLE LIEN
Créer des synergies entre le monde scolaire et les institutions sociales qui gravitent autour
• Mieux se connaître
• Conférences – formations → pistes pour améliorer les approches pédagogiques et impulser des projets
CCA COUVIN ET VIROINVAL
Commission communale d'accueil extrascolaire
Information - interpellation
CONSEIL DE PREVENTION
Information - interpellation
PLATE FORME INTERSECTORIELLE
Organe de réflexion, d'interpellation
Poser un DS de la zone, développer des travaux, projets et protocoles, favoriser la mise en réseau des acteurs et améliorer les dispositifs d'aide et d'accompagnement des jeunes.
Méta
CONCERTATION LOCALE
Enseignement / aide à la jeunesse (+agents sociaux et culturels en fonction des thématiques)
Réfléchir aux 4 thématiques du Décret et aux types d'actions qui peuvent être mises en place
Local
MVE (dispositif de prévention)
Prévention du harcèlement et des violences scolaires
Objectifs : bien être des jeunes, réduire les violences visibles et invisibles à l'école, améliorer les relations école-famille
Public : maternelle et primaire
Partenariat : coll. Avec AMO Oxyjeune et Wartoise + Bruno Humbeeck
ATELIERS D'AUTOMNE
Journée formation, de réflexions et d'échanges pour les enseignants du primaire et secondaire et agents sociaux qui sont actifs dans ce secteur
Objectif : développer l'identité collective au territoire
→ Vise le bien être des jeunes dans leurs apprentissages
Décret Code
Déf. Prévention
0-22 ans
Décret intersectoriel
Enseignement - AJ
4 axes :
• Le bien être des jeunes à l'école ;
• L'accrochage scolaire ;
• La prévention et la réduction des violences ;
• L'accompagnement des démarches d'orientation
AMO CIAC
« Axe Prévention en milieu Scolaire »
Sources : diagnostic social 2023, Plateformes, expériences CIAC, ...
Objectifs généraux
Les 4 axes Décret Intersectoriel + favoriser l'alliance éducative (AMO - Ecole – Famille)
Construction méthodologique
Evaluation / construction:
• Public vulnérable
• Niveau de prévention
• Objectifs généraux
• Objectifs spécifiques (besoins)
CYBER HELP (dispositif de prévention)
Prévention du harcèlement et cyberharcèlement au départ d'un dispositif mis en œuvre par les personnes ressources formées et ayant des rôles spécifiques au sein de l'école (élèves cybercitoyens et référents adultes volontaires).
Objectifs : bien être à l'école, accrochage sociale et scolaire
Public : ARJR
Partenariat : coll. Avec l'AMO Oxyjeune
UNE ECOLE POUR TOUS (dispositif de Prévention)
Fournir une meilleure connaissance de la problématique du décrochage scolaire et des facteurs qui y sont associés, en facilitant le dépistage des élèves à risque et en favorisant notre intervention rapide et commune par la mise en place d'une cellule de concertation intersectorielle
Objectifs : (re) donner le goût et le sens de l'école, favoriser le bien être à l'école, l'accrochage scolaire, prévenir des violences
Partenariat : ARJR, CPMS
ESPACE PLAY ZEN (Prévention primaire)
Favoriser le bien être à l'école et l'accrochage scolaire par la mise en place de moments d'accueil durant lesquels divers ateliers thématiques sont proposés.
Public : élèves du 1er degré de l'ARJR.
Date : les vendredis le temps de midi.
Partenariat : MJ 404, IJESEM, MJ Les Leus, la bibliothèque.
ANIMATION EMOTION (Prévention)
Permettre aux enfants de favoriser l'expression et la compréhension de leurs émotions
Public : 2,5 à 6 ans (maternelle)
JOUER POUR COMMUNIQUER (Prévention)
Améliorer la communication au départ de différents jeux de société
Public : 2,5 à 5 ans (maternelle)
JOUER POUR PARLER (Prévention)
Favoriser le bien être du jeune par des jeux de coopération
Public : 6-12 ans (primaire)
CELLULE EVRAS (Prévention primaire)
Proposer aux écoles des animations de sensibilisation à la problématique de l'« hypersexualisation »(6 animations interdépendantes + exposition)
Public : écoles et MJ à partir de 14 ans
Partenariat : Planning familial -CPMS
LE VILLAGE (outil de prévention du harcèlement scolaire)
Réguler les difficultés relationnelles, développer l'intelligence émotionnelle et la coopération au sein d'une groupe classe.
Public : 9-12 ans
EXPLOR'ASSOCES (Prévention primaire)
Permettre aux jeunes de découvrir les services et associations qui les entourent afin qu'ils puissent trouver l'aide nécessaire pour répondre à leurs besoins
Public : 1ère secondaire ARJR et ISM
Date : jeudi et vendredi qui précèdent les congés de Toussaint
Partenariat : MJ 404, IJESEM, MJ Les Leus
EMOTIKA (Prévention primaire)
Cycle de 6 animations ludiques et pédagogiques sur les émotions afin de développer l'intelligence émotionnelle et la coopération au sein d'une groupe classe.
Public : 9-12 ans

- **<u>Les actions collectives :</u>**

Les besoins primaires sont de moins en moins rencontrés, *a fortiori* ceux de reconnaissance, d'intégration sociale et de valorisation personnelle aussi. Les projets collectifs organisés par et pour les jeunes permettent de mettre en valeur et de développer les compétences individuelles de chacun au profit du groupe et de les mobiliser dans un contexte d'action réel afin de contribuer au renforcement de l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes. Le groupe rassemble des jeunes avec un processus de communication et de participation commune dans un projet visant la cohésion de groupe, l'entraide, le dépassement de soi, la communication non-violente, la connaissance de soi et des autres dans la collectivité.

La solitude des jeunes est davantage constatée depuis le Covid-19, l'idée est donc de les sortir de leur isolement afin de favoriser un mieux-être physique et/ou psychologique.

Pour les intervenants sociaux, ce contexte collectif permet d'observer et d'accompagner les jeunes suivis par notre service dans une autre dynamique. Mais également, de pouvoir détecter d'éventuelles difficultés pour les jeunes que l'on ne connaît pas afin de pouvoir leur apporter une aide individuelle. Ce public n'a pas toujours l'énergie de nous contacter, de venir vers nous ; et la prévention éducative devient alors désuète car biaisée par la non-demande réelle du jeune (souvent aussi en cas de réorientation).

Les projets collectifs permettent également de pouvoir sensibiliser les jeunes à la tolérance, au respect mutuel, à la solidarité, en inculquant une mixité positive. Ceci, afin de favoriser le développement de l'autonomie via la citoyenneté et l'apprentissage à un comportement responsable et à l'ouverture d'un esprit critique (CRACS attitude). Les actions de groupe regroupent donc des projets réalisés avec les jeunes mais également des animations de prévention que nous pouvons effectuer dans leurs différents milieux de vie (ex: au sein des Maisons des jeunes).

Le projet **"Part'âge**", est une dynamique intergénérationnelle où l'on invite un petit groupe d'enfants (de la PE) à rencontrer les personnes âgées provenant de différentes Maisons de Repos de notre territoire. Ce projet a pour objectif de favoriser le respect d'autrui, le savoir-être et le partage de souvenir entre les générations.

Nous proposons également 3 **stages nature** par an pour les jeunes âgés de 8 à 16 ans. Ces stages peuvent-être résidentiels ou journaliers en fonction du programme réalisé avec et pour les jeunes. Ces stages éducatifs ont pour objectif de sensibiliser le public au respect et à la protection de l'environnement qui l'entoure tout en passant par le collectif. Cet outil permet aux travailleurs sociaux de rencontrer les jeunes participant à la prévention éducative autrement que dans leur milieu familial habituel en prônant l'apprentissage lié à la vie en groupe et à l'autonomie dans l'expression des limites et des besoins de chacun.

Cette stratégie permet également de pouvoir marquer un temps d'arrêt sur certaines habitudes qu'ont acquis les jeunes (ex : coupure des réseaux, des écrans et reconnexion avec la nature). Ils nous permettent de mieux connaître les jeunes, leurs habitudes, leurs comportements, leurs forces et leurs faiblesses.

Enfin, apprendre à vivre avec nos émotions dès le plus jeune âge nous permet primordial dans l'apprentissage et le développement de la petite enfance. Apprendre à les identifier, à les exprimer, à les comprendre et à en faire une force contribue au bon développement de l'enfant et favorise un mieux-être et des relations harmonieuses. Pour cela, nous organisons des **stages "petits-loups"** à destination des enfants âgés de 2 ans et demi à 5 ans. Ces stages ont pour but d'organiser des matinées à thème pendant les congés scolaires via des activités créatives et ludiques (cuisine, bricolage, apprentissage des gestes d'hygiène,...) afin de permettre aux enfants l'apprentissage des règles de bases. Nous avons pu observer une forte sollicitation des parents en ce qui concerne ce projet, ces matinées ont pour but de travailler la prévention dès le plus jeune âge. Les thèmes sont choisis en fonction des constats que nous observons au sein des familles lors de la prévention éducative.

- **Les initiatives ponctuelles :**

Ces initiatives sont mises en place par l'équipe afin de répondre à des constats ponctuels et précis relevés via la parole des jeunes mais aussi via les différents évènements liés à notre environnement territorial. C'est également l'occasion de répondre à l'offre des partenaires en travaillant avec le même public. Ces journées ouvrent l'opportunité à un plus large public de pouvoir y participer et donc par conséquent, de pouvoir nous rencontrer.

Nous organisons **une journée de sensibilisation aux handicaps** ouverte à toutes les familles de notre territoire, en partenariat avec l'association CAP 48. En complémentarité de la vente de Post-it, nous avons souhaité organiser un événement afin de pouvoir réaliser de la prévention contre toute discrimination (notamment à l'école, quartier …) et sensibiliser les jeunes de notre zone d'action aux différents handicaps moteurs et sensoriels (type d'activité : parcours sensoriels, atelier braille, grimage, atelier de sensibilisation aux handicaps moteurs, pêche éphémère, conte sur le thème de la différence etc.)

Mais également, nous participons à la **journée de la santé mentale** organisée par la Maison du mieux-être à Couvin, nous venons soutenir les partenaires en organisant un atelier ouvert à toutes les familles de l'entité Couvinoise. L'objectif de cette journée consiste à offrir au public une après-midi d'ateliers ludiques sur un thème bien spécifique qui change chaque année mais qui reste toujours en corrélation avec la santé mentale.

Chaque année, l'ASBL Arc-en-ciel permet à des familles précarisées de pouvoir se rendre dans des parcs à des prix modestes tels que **Walibi, Les Grottes de Han**… Notre rôle est donc de pouvoir accompagner les jeunes suivis en prévention éducative et de leur faire découvrir une activité qu'il ne pourrait pas toujours se permettre en famille.

Chaque année, nous participons également à la récolte de jouets de seconde main proposée par l'ASBL Arc-en-Ciel, grâce à ce mouvement nous permettons aux jeunes et à leurs familles de notre territoire de bénéficier d'un **goûter de Noël** en fin d'année où ils participent à des activités et où ils reçoivent un petit

cadeau en la présence du Père-Noël. Nous le savons, les fêtes de fin d'année ne sont pas accessibles à tous et représentent un véritable coût pour les familles. Cette action est réalisée au sein des locaux de la Croix-Rouge de Couvin, ce qui permet au public de se familiariser avec ce service et de passer la porte une première fois. Avec les jouets restants, nous réalisons **un sapin solidaire** décoré devant le bâtiment du CIAC où nous invitons les passants à pouvoir se servir et/ou à déposer des jouets pour les enfants.

Au vue de nos constats et de nos statistiques représentant la précarité du public Couvinois, **une Donnerie** solidaire est organisée chaque année en partenariat avec la Maison des Jeunes le 404, l'ASBL Carrefour et le Plan de Cohésion social. Il y a une très forte demande de la part du public de réitérer cette action. Celle-ci permet de pouvoir récolter, recycler et réutiliser, des vêtements, des chaussures, des jeux, des livres, de la vaisselle, ainsi que beaucoup d'autres objets en bon état pour qu'ils puissent servir à d'autres personnes qui en auront besoin et de sensibiliser les gens au fait que nous vivons dans une société qui pousse encore et toujours à la consommation.
La Donnerie c'est aussi sortir de l'isolement pour rencontrer d'autres personnes, échanger avec elles et ainsi partager un moment convivial tout en apportant aux plus fragilisés une solution pour subvenir à leurs besoins.
A la fin de cette action, les objets et les vêtements restants sont distribués dans les diverses associations qui en feront bon usage.

En fonction des constats et de nos observations, ils nous arrivent également d'organiser des journées à thèmes, par exemple, il nous est arrivé de réaliser des **animations "bien-être"** afin d'accompagner les jeunes dans l'apprentissage des gestes quotidiens concernant l'hygiène mais aussi de les sensibiliser à la surconsommation de produits en prenant le temps des produits "maisons" plus sains pour la santé.

Mais aussi, des **animations "Koh-Lanta"** afin de permettre à certaines familles de travailler la dynamique familiale via un support ludique qui favorise l'entraide, la cohésion et le dépassement de soi. Les épreuves sont tout à fait adaptables et choisies en fonction des âges des enfants constituant la famille. Cette animation peut se faire en interne à la famille mais également à plusieurs. C'est un outil que nous pouvons utiliser et adapter à tout moment lors des entretiens de prévention éducative en fonction des besoins de la famille (ex: manque de communication ou communication violente, relations conflictuelles…) en marquant un temps d'arrêt autour d'une activité "prétexte" afin de travailler certains objectifs.

Nous observons que le sport reste un bon moyen pour les enfants de pouvoir extérioriser leurs émotions et ainsi se défouler. C'est aussi un bon travail pour apprendre et respecter les règles au sein d'un groupe. C'est pour cela que nous mettons l'accent sur le fait de pouvoir les mettre en action en découvrant un panel de sport à moindre prix. Pour ce faire, nous avons organisé **une journée d'initiation au sport au centre ADEPS**. Cette action permettait donc de faire découvrir un ensemble de sport à un public précarisé n'ayant pas toujours accès aux centres sportifs pour raison financière et/ou de géolocalisation.

- **Initiatives nouvelles :**

Voilà[19] dix ans qu'avec les Conseils de prévention de l'aide à la jeunesse de l'ensemble des arrondissements et divisions de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous nous penchons sur la question de la transition minorité-majorité, de l'insertion des jeunes plus vulnérables lors de cette transition complexe et de l'accès au logement. Dix ans que nous compilons et affinons les constats. Dix ans que nous prenons des initiatives de terrain aux côtés de ces jeunes, notamment dans leur accompagnement face aux défis auxquels ils sont confrontés. Dix ans que nous nous associons à des partenaires pour analyser ces initiatives, recueillir le point de vue des jeunes, analyser leurs trajectoires, leurs réussites et leurs échecs. Dix ans que nous interpellons à différents niveaux pour que les dispositifs structurels (l'enseignement, la formation, l'emploi… et bien évidemment le secteur du logement) soient progressivement revus et adaptés pour mieux répondre aux besoins et réalités de nombreux jeunes avec lesquels nous travaillons.

De belles initiatives voient le jour dans différentes villes, grâce à l'impulsion du secteur associatif (associations du secteur de l'aide à la jeunesse, agences immobilières sociales, associations de promotion du logement) mais également de CPAS et/ou de communes. Si de tels projets ont pu se développer et prendre de l'ampleur, c'est parce qu'il y a eu à l'origine une véritable rencontre entre dynamisme associatif, envie d'agir de la part de travailleurs sociaux du secteur de l'aide à la jeunesse, sensibilité du secteur du logement (AIS, APL) et volonté politique locale. Ces projets restent toutefois insuffisants pour répondre à la problématique du manque de logements à destination des jeunes. Ils ne concernent chacun que quelques unités de logements. Certains territoires ne bénéficient par ailleurs pas de telles initiatives dont le développement dépend encore beaucoup d'une convergence de bonnes volontés. Nous ne voudrions pas qu'à force d'inaction, nous rentrions dans une forme de « non-assistance structurelle à jeunes en danger ».

Le **projet d'accompagnement à l'autonomie** "**J'Kot"** consiste à répondre à des demandes d'accompagnement de jeunes (garçons ou filles, âgé(e)s de 18 à 22 ans) en situation de vulnérabilité (familiale, financière, sociale) par un hébergement provisoire dans les conditions nécessaires à un accompagnement éducatif et psycho-social ; il s'agit de permettre un travail global portant sur la résolution d'une situation problématique et de soutenir leurs perspectives d'avenir (familiale, scolaire/formation,...) au travers de la mise en AUTONOMIE.

Le dossier pédagogique et détaillé du projet est disponible sur demande, voici les objectifs généraux du projet : créer un cadre sécurisant, un climat de vie positif afin de permettre aux bénéficiaires de reprendre confiance en eux, de trouver des solutions adaptées à leur situation ; soutenir et aider le jeune à décoder les exigences de la société à son égard tout en le soutenant dans la réflexion, l'élaboration et la réalisation de son projet de vie personnel ; mettre à sa disposition les outils nécessaires afin qu'il puisse acquérir le capital social et culturel afin de réfléchir lui-même à son projet de vie, mettre en place le réseau de partenaires nécessaire et pertinent afin de garantir l'évolution de sa situation ; accompagner le bénéficiaire dans une démarche de re-co-construction et de responsabilisation et lui

[19] Courrier d'interpellation "Accès au logement de la jeunesse en situation de vulnérabilité à Namur" - Conseil de prévention Namur soutenu par les autres conseils de prévention dont celui de la division de Dinant.

proposer une aide individualisée en tenant compte de ses ressources ; proposer un accompagnement dégressif afin de tendre vers une autonomisation des bénéficiaires.

Il ne s'agit pas d'être dans la prise en charge totale ou le contrôle, mais bien dans l'autonomisation et la responsabilisation. Notre association suggère depuis plusieurs années aux communes de créer des logements adaptés aux jeunes en rupture avec leur milieu de vie. Ces kots supervisés sont réfléchis à la fois comme un ensemble de 5 logements privés et comme un espace qui permet la vie commune, des activités de loisirs, culturelles et surtout de réinsertion socioprofessionnelle. Les jeunes résidents impliqués dans le projet pourront, avec du personnel qualifié, s'investir dans le développement de leur cadre de vie : potager, activités culturelles… et de réinsertion grâce à la présence de services compétents sur place (sous forme de permanences).

Ce projet est soutenu par le Conseil de prévention de Dinant, la Cellule Egalité des chances, la F.R.B, Vivre Ensemble, la Fondation CERA, la Solidarité Cistercienne, la Loterie Nationale et CAP 48.

7.3. Evaluer :

Voir avant. Tout comme la démarche de diagnostic, celle de l'évaluation est à la fois permanente et inhérente à l'action et aux pratiques des acteurs de l'Aide à la jeunesse. *« Est-on dans le bon » ? « Agit-on de manière pertinente » ? « La réponse apportée à une demande individuelle est-elle la plus adéquate » ? « Génère-t-elle des effets pervers » ? Le projet d'action collective ou d'action communautaire a-t-il atteint ses objectifs ? », «Qu'avons-nous appris de cette action ? »* Sont autant de questions que nous nous posons au quotidien.

L'évaluation de ce que l'on a entrepris, les enseignements et interpellations qui émergent au cours de l'action alimentent le travail de diagnostic. Plutôt qu'une vérification contrôlante de la conformité des actions menées, l'évaluation peut avant tout être conçue comme un processus d'apprentissage collectif. On apprend souvent plus de « ce qui n'a pas fonctionné » comme prévu. On peut, à titre indicatif et pour stimuler la réflexion, proposer quelques balises pour animer cette démarche d'évaluation des actions mises en place en rappelant quelques critères classiques de l'évaluation :

- L'effectivité : l'action envisagée a-t-elle effectivement été mise en œuvre ? En tout en partie ? Si ce n'est pas le cas, quels sont les obstacles qui l'ont empêché ? L'action a-t-elle bien touché le « groupe cible ? »

- L'efficacité : l'action menée atteint-elle ses objectifs de prévention ? A-t-elle contribué à introduire des modifications dans l'environnement et à réduire les violences peu visibles ? Quels sont les bénéfices pour les jeunes ? Pour ceux qui ont participé ? Pour les autres jeunes dans la même situation ? L'action a-t-elle produit des effets secondaires positifs ou négatifs ? À court terme ou à plus long terme ?

- L'efficience : même si elle a atteint ses objectifs, le prix à payer en termes de ressources (financière et humaine) et de temps qui y ont été consacré est-il raisonnable ?

- L'équité : consiste à introduire les enjeux éthiques dans l'évaluation. Toute action a des effets distributifs ou redistributifs qui doivent être évalués en fonction de critères de justice (caractère

discriminant ou non, du point de vue du sexe, de l'origine, du niveau social). Certains groupes ont-ils été indirectement lésés par cette action ?

Notre grille d'évaluation type est jointe en annexe. Grâce au tableau schématisé ci-après, nous vérifions aussi si nous répondons à l'ensemble de nos priorités par l'ensemble de nos dynamiques catégorisées.

	Priorités DS CIAC					
	projets	Dispositifs de transition	prévention en milieu scolaire	santé mentale	pauvreté - précarité	5 prééminences de la prévention éducative	Âge du public
Famille	Mots Bulles			1	1	1	0-22
	Sortie culturelles			1		1	0-22
	tchic et tchac	1		1	1	1	3-12
	Parentr'aide						0-22
	Souris verte	1		1	1	1	0-3
école	animations émotion		1	1			2,5-6
	jouer pour communiquer	1	1	1			2,5-5
	jouer pour parler	1	1	1			6-12
	MVE	1	1	1			2,5-12
	EDD						6-12
	Explor'assoces	1	1				12-13
	Evras - sex'primer	1	1	1			13-14
	Une école pour tous		1	1			12-14
	cyber help		1	1			12-19
Collectif	Stage "petits-loups"	1		1		1	2-5
	stage nature	1		1	1		8-16
	camps						14-22
professionnels	Ateliers automne		1				N.A
	Nombre de projets	9	9	13	4	6	

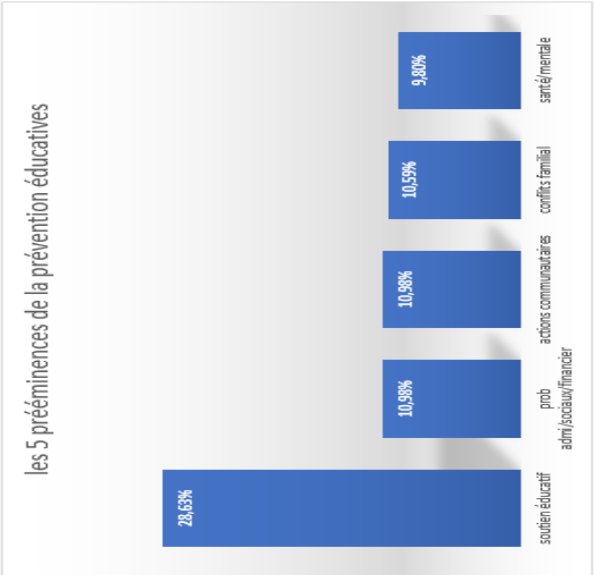

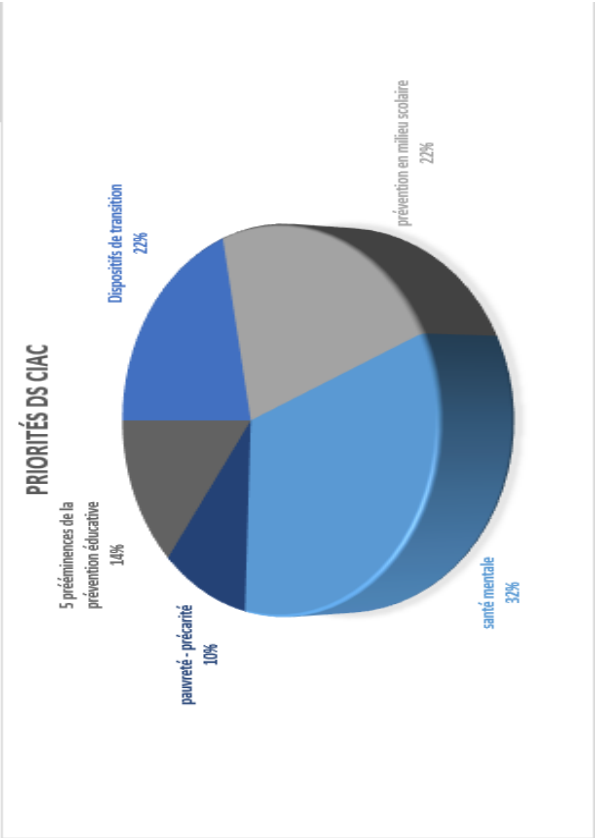

8. Conclusion

Nous considérons ce processus permanent *"de l'évaluation et de ses adaptations"* - synthétisé dans ce nouveau diagnostic social - comme une réelle nécessité de rencontrer au mieux les besoins de notre public et de la société. Ces temps d'arrêt et de réflexion sur nos pratiques, cette nécessité de porter une attention sur les effets de nos actions durant lesquels nous analysons nos pratiques de manière plus « méta » invitent aux adaptations permanentes et continues (et pas que tous les 3 ans). Nous percevons le diagnostic social comme un processus évolutif en perpétuel mouvement et relatif à notre territoire et à sa population, sans négliger l'ADN de notre service. Nous désirons lutter ensemble, pour une meilleure **égalité des chances**, un accompagnement dans les différentes **transitions** *(particulièrement aux passages du maternel au primaire, du primaire au secondaire et de l'adolescence à l'âge adulte)* et un bout de chemin vers l'**autonomie**. Notre engagement s'opérationnalise via la rencontre, l'écoute, l'accueil, l'optimisme, la créativité, l'interpellation, l'accompagnement, la citoyenneté, l'expérimentation, l'autonomie, le changement, le tout dans un processus de **prévention**.

S'il nous est demandé d'agir de manière préventive, avant que la situation ne relève des autorités mandantes ou afin de *« réduire le nombre de jeunes en difficultés ou en danger »*, force est de constater qu'il est de plus en plus fréquent que nous devions intervenir à la **croisée des services** mais aussi et surtout à l'issue des mécanismes de prises en charge de l'aide et de la protection de la jeunesse. Qu'il nous soit ici permis de regretter, d'abord, que nos chiffres augmentent, sans cesse et de manière interpellante…, qu'il semble que nombre de nos constats sont récurrents, partagés, largement dénoncés tant au niveau de notre commune, que de la Province voire de la Belgique ; ensuite, de pointer le manque de moyens pour se donner les moyens, et oserions-nous avancer qu'outre la frustration exprimée par cette limitation, la surcharge administrative limite les équipes d'œuvrer sur le terrain au service des jeunes que nous devons accompagner.

Si nous pouvons interpeller et dénoncer le manque de prises en charge adaptées pour ces jeunes en grande souffrance, notre service ne peut agir sur les renvois de balles entre les secteurs de l'aide à la jeunesse et de la **santé mentale**. Pourtant, lors de son dernier diagnostic social, notre conseil de prévention constatait déjà que la santé mentale d'un ensemble de jeunes était très préoccupante et que la division manquait de structures adaptées pour prendre en charge ces jeunes. Des réponses en termes de réseau ainsi qu'en termes de nouvelles structures de prises en charge se sont organisées depuis *(mise en place du réseau Kirikou sur la province de Namur, création d'une unité de crise pour adolescents à l'hôpital Saint Martin de Dave, etc…)* mais cela reste largement insuffisant, et peu de choses ont été créées en matière de prévention. Pourtant, les jeunes par leur fragilité, leur manque d'entourage, leurs souffrances psychiques nous apparaissent comme particulièrement vulnérables et doivent bénéficier d'un accompagnement particulier et adapté.

Nous faisons le constat que de plus en plus de jeunes et de familles qui sollicitent notre intervention se trouvent dans des situations de grande **précarité**, avec très peu, voire aucune, ressource. Nombre d'entre nous expriment leurs difficultés face à des situations avancées de précarité : jeunes en rue, manque de ressources, absence d'aides familiales, faisant l'objet d'exclusion... La précarité chez les jeunes n'est pas un phénomène nouveau et il existe de nombreuses recherches en la matière.

Des leviers, des recommandations, voire des solutions afin de lutter et/ou de réduire la précarité chez les jeunes ont déjà été proposés. Là, est donc notre challenge : agir sur ce phénomène social, aider les jeunes sans redire/refaire une énième fois ce qui a déjà été dit ou fait. A l'heure de cette rédaction, nous ne savons pas encore précisément ce que nous allons faire de plus, mise à part que cette lutte reste transversale à toute notre action *(partenariats solidarités plurielle et cistercienne, croix rouge, Asbl arc-en-ciel, restaurant du cœur…)*. Mais par nos actions, nous espérons créer de la confiance, un lieu d'écoute et de partage. Manquant de confiance en eux ou se dénigrant, nous souhaitons permettre à ces jeunes d'être reconnus dans la difficulté des épreuves qu'ils ont traversé/traversent *(reconnaissance entre pairs, sentiment d'appartenance)*. Par nos actions, il s'agit de **recréer du lien social**, de l'intégration, une place à part entière dans le groupe puis hors du groupe. Nous pensons également que ce type de procédé peut favoriser un processus de résilience : le jeune peut mettre des mots sur ce qu'il a vécu, entendre l'histoire de l'autre, s'y reconnaître ou non, … Les problématiques de la parentalité et de la précarité reviennent de façon récurrente sur la table. Les divisions pointent vivement l'impact important de la précarité sur le sentiment de compétence parentale et la prise en charge des enfants. Ces constats et la nécessité d'entendre le vécu, les souffrances et les difficultés de ces parents en situation de (grande) précarité se sont imposés.

Nous désirons ainsi souligner la créativité et les capacités d'ajustement constant dont doivent faire preuve nos équipes, et les remercier chaleureusement. Le dynamisme de l'équipe doit être consacré à aider les plus fragiles, à participer à une société moins fragmentée, plus égalitaire. Agir concrètement via des rencontres et sur des actions de prévention. Nous désirons continuer à **décloisonner les institutions**, à développer la solidarité et le vivre ensemble, à favoriser la mixité sociale tout en cherchant les bons leviers de changement.

Nous estimons que les politiques doivent favoriser **l'aide concrète des personnes** (et donc augmenter les moyens des services de première ligne) en phase de précarisation avancée, voire de marginalisation, qui ont été progressivement mises en retrait de la société, avec une absence régulière de contacts avec autrui et un désapprentissage de la vie en collectivité. Nous parlons des personnes qui se trouvent à l'extérieur du processus public d'aide. Les personnes qui sont prises dans un tel enchevêtrement de pauvreté, qui vivent en état d'insécurité chronique et qui finissent par constituer une population particulière caractérisée par un mode de vie, un mode de pensée, et dotée d'une forte hérédité sociale. Une telle population est très souvent écartée des réseaux d'emploi, de formation, de logement, de participation à la vie politique et syndicale. Les politiques "réparatrices" vont donc chercher ici à limiter les risques possibles de désocialisation *(désordre social, violences, délinquance, incivilités)* qui peuvent surgir de l'absence de règles précises et contraignantes à l'encontre des personnes déclassées, livrées à elles-mêmes (*SDF, marginaux, vagabonds, sans-abris, migrants)*, via une politique d'insertion ou de réinsertion adaptée, centrée prioritairement sur les "besoins essentiels" *(apport de nourritures, aide aux so*ins...). Il convient donc que l'Etat puisse agir pour lutter contre les risques de désintégration sociale caractérisée par un isolement social.

Face à ces constats, nous faisons dans ce nouveau diagnostic social des propositions les plus concrètes possibles, tout en veillant à bien s'adresser aux publics les plus **vulnérables**. Nous désirons porter une

attention plus importante à **l'interpellation politique** pour des changements structurels et pérennes, rendre le projet d'accompagnement à l'autonomie financièrement autonome grâce à une reconnaissance administrative et financière spécifique, continuer les **collaborations** avec tous les partenaires, essayer de construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes en difficulté et en situation de difficultés, être encore plus présents dans les lieux de vie des jeunes et favoriser plus que jamais l'**égalité des chances ou du moins la lutte contre le cumul des différentes formes d'inégalités**.

Afin de favoriser la lecture de notre D.S, nous vous proposons ci-dessous un tableau de synthèse reprenant les faits sociaux, les priorités, l'évaluation ainsi que son opérationnalisation.

Synthèse générale
Les faits sociaux catégorisés
Santé et bien-être (A) - Pauvreté (B) - Isolement (c) - Logement (D) - Environnement et développement durable (E) - Hygiène (F) - Transport/Mobilité (G) - Accès à la culture (H) - Violences (I) - Violences institutionnelles (J) - Déficience mentale (K) - Vie sexuelle et affective (L) - Situation familiale (M) - Scolarité (N) - Société numérique (O).
Les 5 priorités
Les dispositifs de transition (1) - La prévention en milieu scolaire (2) - La santé mentale (3) - La pauvreté - précarité (4) - Les 5 prééminences de la prévention éducative (5) : *la santé mentale, le soutien éducatif, les conflits familiaux, les problèmes administratifs, sociaux et financiers et l'accompagnement dans le processus de l'autonomie.*
Évaluation - Transversale à toute notre action
Atteinte des objectifs visés - Respect des budgets - Participation des bénéficiaires (Avec – par -pour) - Effet sur l'environnement du jeune (famille, quartier, école, …) - Accessibilité personnes isolée - Fréquentation des activités - Caractère innovant (Projet / partenariat) - Convention (quand c'est opportun) - Promotion/Adaptations/formations …

Les permanences			
Phénomènes sociaux "abordés"	**Actions/opérationnalisation**	**Visées/objectifs généraux**	**Priorités**
L-M	Les permanences du planning familial (PE)	- Accès aux informations EVRAS sur Couvin. - Accompagnement spécialisé à la vie sexuelle et affective.	1-3
L-M	Les permanences de la Maison Arc-en-ciel (PE)	- Accès aux informations liées à la communauté LGBTQIA+ sur Couvin. - - Accompagnement spécialisé.	1-3
Tous	Les permanences de l'AMO	- Écouter, informer, accompagner et orienter tous publics.	1-2-3-4-5

Les projets familles			
Phénomènes sociaux "abordés"	**Actions/opération nalisation**	**Visées/objectifs généraux**	**Priorités**
B-C-G-H	Les sorties culturelles	- Favoriser et démocratiser l'accès à la culture pour tous - lutter contre l'isolement.	4-5
A-C-M	Tchic et Tchac	- Favoriser le lien parent/enfant. Outils au service des PE et PS.	4-3-1-5
C-M	Les Mots 'bulles (PE)	- Proposer des activités ludiques aux familles afin de pouvoir travailler la dynamique intrafamiliale et l'individuel par le collectif en valorisant les compétences des familles.	4-3-5
C-M-N	La Souris Verte	- Proposer des lieux de rencontres entre enfants et parents : un espace de jeux et d'échanges permet de favoriser la socialisation de l'enfant et de soutenir les parents dans leur rôle parental.	1-5-3-4
Les projets collectifs			
Phénomènes sociaux "abordés"	**Actions/opération nalisation**	**Visées/objectifs généraux**	**Priorités**
A-B-C-E-G-H-M	Le stage nature	- Proposer aux jeunes de participer à des stages sur le thème de la nature afin de travailler la cohésion de groupe et les compétences de chacun à travers la collectivité. Outils au services des PE et PS.	3-4-1-5
A-B-C	Part'âge	- Favoriser l'échange intergénérationnel en favorisant le lien social par le biais d'activités diverses.	3-5
A-B-C-F-M	Le stage "Petits-Loups"	- Sensibilisation et apprentissage des émotions de base.	1-3-5

L'école			
Phénomènes sociaux "abordés"	**Actions/opérationnalisation**	**Visées/objectifs généraux**	**Priorités**
A-I-M-N	Les animations émotions	- Permettre aux enfants de favoriser l'expression et la compréhension de leurs émotions.	2-3
A-I-J-N	Mieux Vivre Ensemble à l'école	- Projet de prévention sur le harcèlement et les violences scolaires afin de prévenir toutes situations de violence visible et invisible au sein des écoles.	2-3-1
A-I-J-N	Le village (processus de formation)	- Améliorer le vivre ensemble et de prévenir des violences visibles et invisibles. - Soutenir l'équipe éducative à la mise en place et à sa pérennisation.	1-2-3
A-I-J-N	EmotiKa (processus de formation)	- Développer l'intelligence émotionnelle et la coopération pour favoriser le vivre ensemble.	2-3-1
A-I-N-O	Cyber héros (processus de formation)	- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté numérique en toute sécurité.	2-3
A-I-M-N	Jouer pour communiquer (maternelle) / Jouer pour parler (primaire)	- Favoriser le bien-être des jeunes et les initier au respect des règles. - Développer leur esprit d'équipe et favoriser le contrôle de ses émotions.	1 2-3

A-C-G-H-L-N	Explor'Assoces	- Faire découvrir aux élèves de 1ère secondaire les différents services du monde associatif de Couvin.	1-2
A-C-H-L-M-N-O	Espace PlayZen	- Favoriser l'accès à l'information/aux services ainsi que le bien être à l'école.	2-3
A-C-J-N-M	Une école pour tous	- Favoriser la prise en charge intersectorielle des jeunes en difficulté.	2
A-J-N-O	Cyber help	- Prévenir toutes situations de harcèlement et cyberharcèlement. - Soutien à la formation et supervision dans la mise en place du projet et des rôles respectifs de chacun.	2-3
A-L-M-O	Cellule Evras/ animations Sex'primer	- Informer, sensibiliser et orienter les jeunes en matière d'EVRAS : médias, réseaux sociaux, musique, sexualité, relation amicale et de couple, consentement, question de genre, stéréotypes, hypersexualisation,...	1-2-3
A-J-N-O	Les ateliers d'automne	- Offrir une journée formative gratuite à destination des intervenants sociaux et des acteurs de l'enseignement en vue d'agir de manière cohérente et complémentaire et d'échanger sur les pratiques de terrain.	2-3
Les projets ponctuels			
Phénomènes sociaux "abordés"	**Actions/opération nalisation**	**Visées/objectifs généraux**	**Priorités**
A-K	Journée de sensibilisation aux handicaps	- sensibiliser le public aux différents handicaps moteurs et/ou sensoriels via la campagne cap 48.	3
A-C-K	Journée de la santé mentale	- Rendre visible les différents services d'aide et de soin en santé mentale.	3
B-C-H	Walibi / Grotte de	- L'ASBL Arc-en-ciel invite l'AMO et	4

	Han	autres services jeunesse, au cours de l'année, à participer à des sorties ludiques et culturelles pour le prix de 1 euro.	
B-C	Gouter de Noel/ Saint Nicolas	- Partager un moment de joie et de partage. - Permettre à un public vulnérable de bénéficier aussi des fêtes de fin d'année et de recevoir un cadeau.	3-4-5
B	Sapin solidaire de fin d'année	- Le sapin solidaire permet d'offrir aux familles, pendant la période hivernale, des petits mots chaleureux et d'offrir des petits cadeaux de seconde-mains aux enfants.	4
A-C-M	1-2-3 jouons	- Travailler le lien parents/enfants.	3-5
B-C-M	La Donnerie de la MJ 404	- Soutenir la maison des jeunes dans la préparation de la Donnerie qui récolte, recycle et réutilise des vêtements, des chaussures, des jeux, des livres et d'autres objets en bon état pour qu'ils puissent subvenir aux besoins des personnes fragilisées.	4
A-B-E-F-M	Animations bien-être	- Créer des soins cosmétiques maisons afin de sensibiliser le public aux produits naturels et à l'éco-responsabilité mais aussi, aborder les notions d'hygiène.	4 - 5
B-M	Koh-Lanta	- Travailler la dynamique familiale, la cohésion de groupe en fonction des demandes et des besoins identifiés au sein de la famille	5
A-B-C-G	Journée d'initiation sport ADEPS	- Permettre aux enfants de découvrir un panel de sports	3 - 4 - 5
Le projet d'accompagnement à l'autonomie			
Phénomènes sociaux "abordés"	**Actions/opération nalisation**	**Visées/objectifs généraux**	**Priorités**
A-B-C-D-M	J'Kot	- Accompagner le jeune dans le processus de mise en autonomie.	1-3-4-5

10. Bibliographie

- Conseil éducatif AMO CIAC, 2023.
- Centre Culturel Christian Colle Couvin - Eléments institutionnels et contextuels.
- Maison des Jeunes de Couvin “le 404” - Dossier de demande - Dispositif Particulier “Egalités des Chances”.
- Maison des Jeunes de Frasnes “Les Leus” - Projet de qualification de coordinateur en Centre de Jeunes.
- Maison des Jeunes de Viroinval - Analyse du public et du milieu d’implantation du Centre - Plan d’actions triennal 2021 - 2024.
- Diagnostic social de l’AMO le CIAC 2020-2023.
- https://www.melchior.fr/notion/fait-social-0.
- Courrier d’interpellation “J’KOT” pour le Conseil de prévention.
- SPF économie - Stat bel - https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=93014 - Données au 1er janvier 2023.
- http://lanouvellegazette-sambre-meuse-sudinfo/couvin-le-revenu-moyen-par-habitant-est-le-plus-bas-de-la-région.
- https://stat.mi-is.be.
- Rapport moral CIAC 2022.
- http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2009/pourquoisommesnousleschampionsdelinegalité.pdf.
- IWEPS, Indicateurs statistiques, Causes de mortalité 2017-2019.
- https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets-detail-adolescent-mental-health.
- In journal de l’alpha - Pourquoi sommes-nous les champions de l'inégalité scolaire - Nico HIRTT - Aped.
- Google Form CIAC :
  https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdVHoBiNWzglai7W_F0FW07CEnnnbbV1nkv27iOy3P93QFd-A/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0
  https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScPIcoZygyeemqKsxOKOvrGeX01-qn-yNc5sI9dJ4BmoFM1Nw/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0
- Jean Blairon: “journée transition minorité majorité du 06 septembre 23”, organisée par le Conseil de prévention de Dinant.
- https://www.google.com/search?q=sh%C3%A9ma+castel.
- https://www.universalis.fr/encyclopedie/sociologie-de-la-pauvrete/ .
- https://espaceparents.org/1er-secondaire/transition-primaire-secondaire/ .
- https://www.rse-magazine.com/Robert-Castel-et-la-desaffiliation-sociale_a4309.html.
- https://fouineur.inforjeunesesem.be/

ANNEXES

Annexe 1 : Résumé des statistiques internes du service – année 2022.

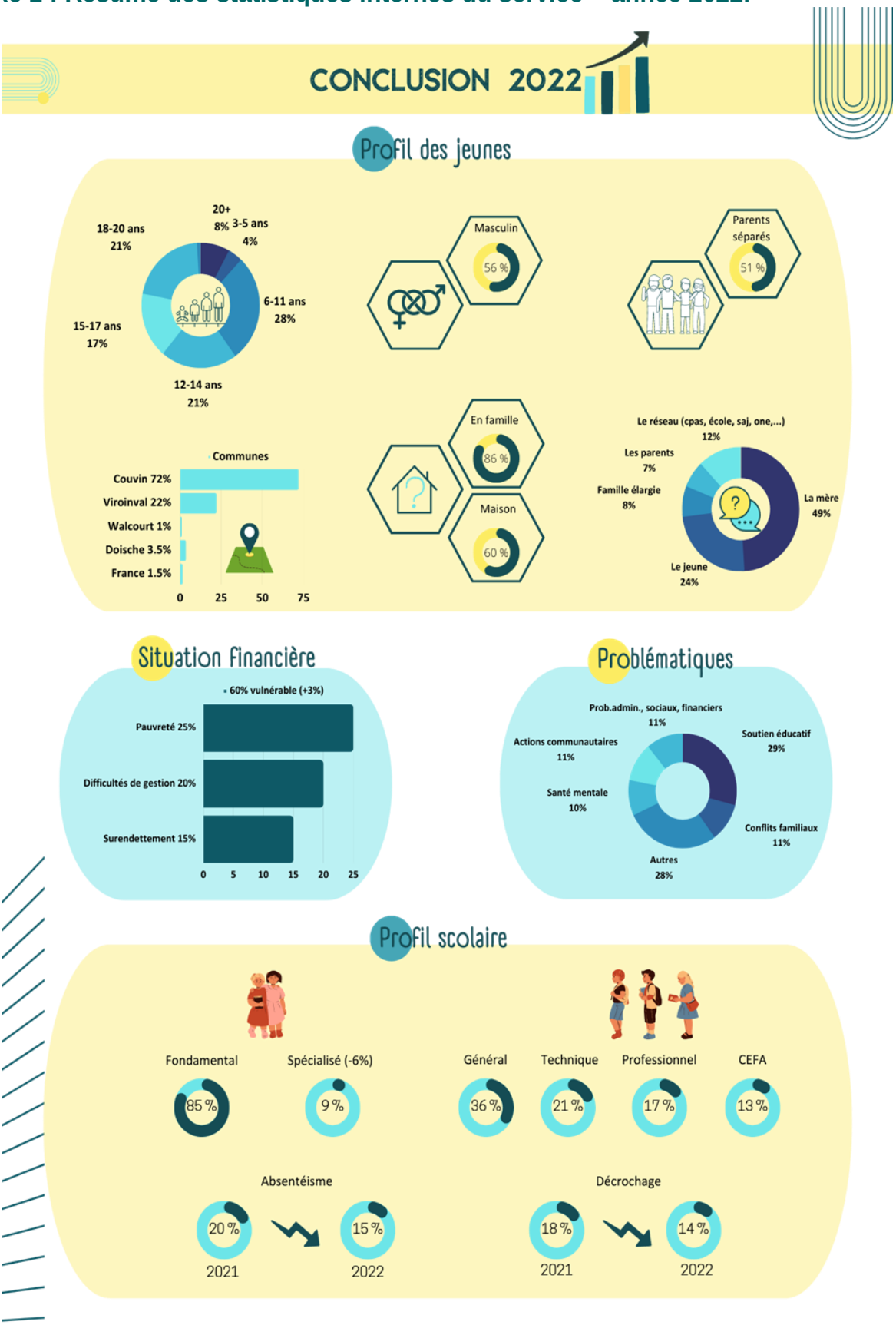

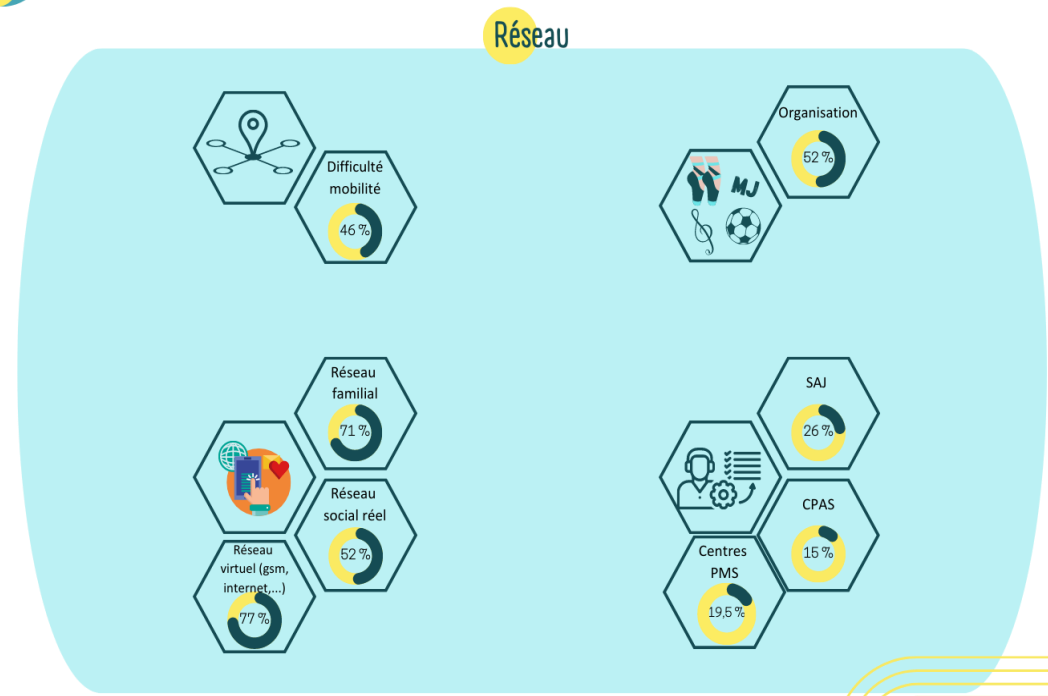
Réseau
Difficulté mobilité
46 %
Organisation
52 %
MJ
Réseau familial
71 %
Réseau social réel
52 %
Réseau virtuel (gsm, internet,...)
77 %
SAJ
26 %
CPAS
15 %
Centres PMS
19,5 %

Annexe 2 : Fiche d'évaluation des projets – prévention sociale.

Date du projet :

<table>
<tr><th colspan="4">Fiche projet</th></tr>
<tr><td>Nom du projet :</td><td colspan="2">Type de projet :
Collectif - communautaire – famille - école</td><td>Territoire de l'action :
Couvin - Viroinval - Doische - Autre</td></tr>
<tr><td colspan="2">Responsable du projet Ciac :</td><td colspan="2">Équipe du projet Ciac :</td></tr>
<tr><td colspan="2">Pouvoir(s) subsidiant(s) :</td><td colspan="2">Date d'évaluation pourvoir(s) subsidiant(s) :</td></tr>
<tr><td colspan="4">Priorité(s) du DS CIAC :
• La pauvreté
• La santé mentale
• La désaffiliation scolaire et sociale

Priorité(s) du DS Conseil de prévention Dinant :
• Transition minorité-majorité
• Bien-être à l'école
• Travailler le lien social
• Soutien à la parentalité
• Dispositifs de transition*</td></tr>
<tr><td>Durée du projet :</td><td colspan="2">Echéances :</td><td>Evaluation finale :</td></tr>
<tr><td colspan="4">Budget total alloué au projet :
• Fonds propres :
• Soutien/ subsides :
• Partenaire(s):
• P.A.F :</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th colspan="4">Descriptif de projet</th></tr>
<tr><td colspan="4">Description :</td></tr>
<tr><td colspan="2">Public cible :</td><td>Nbres de participants visés :</td><td>Acteur dans l’action : oui - non</td></tr>
<tr><td>Partenariat / conventionné :</td><td>Porteur du projet :</td><td colspan="2">Rôle(s) et fonction(s) de chacun :</td></tr>
<tr><td colspan="4">Objectif général :</td></tr>
<tr><td colspan="4">Objectifs spécifiques :</td></tr>
<tr><td colspan="4">Moyens / méthodes utilisés :</td></tr>
<tr><td colspan="4">Réalisation/séquences d’animations :</td></tr>
</table>

*définition du conseil de prévention

Dispositifs de transition : actions permettant d’intervenir au niveau des dispositifs de transition (et non sur le jeune en tant que tel) tout au long de la vie du jeune. Les actions qui permettent d’anticiper, de préparer et de soutenir les jeunes dans tous les changements, transitions, épreuves quotidiennes auxquels ils seront confrontés en vue de leur « autonomisation ».

Evaluation du projet ……(nom) en date du ……..(j/m/a)

Nom de la personne :

Critères QUANTITATIF	Prévu	Réalisé	Commentaires QUALITATIFS
Nombre de personnes touchées			
Age du public			
Nombres de personnes mobilisées			
Budget			

0 = pas du tout **1 = un peu** 2 = **presqu'entièrement** **3 = tout à fait** **N. A= non approprié**

Évaluation des objectifs SPECIFIQUES de ce projet	Cote	Commentaires QUALITATIFS

Critères QUALITATIFS d'évaluation du projet.	Cote	Commentaires QUALITATIFS
Le public visé a-t-il été touché ?		
Vulnérabilité du public ?		
Le projet répond-il à une attente, un besoin ?		

Les objectifs visés ont –ils été atteints ?		
Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur de notre investissement en temps		
Le partenariat mis en place était-il : - Approprié - Concerté sur le projet (rencontre, séances de travail, correspondance) - Évaluation - Équilibré sur la répartition des tâches - Équilibré au niveau budgétaire		
Le projet est-il accessible au public au niveau : -de la mobilité -du prix - du lieu		
Visibilité de l'action : - Promotion de l'action (avant, pendant) - Retour (après)		
Visibilité du pouvoir subsidiant : -Logo/indentification au niveau des outils de communications		
Implication des jeunes dans le projet (conception, participation, évaluation…)		
Les échéances ont été respectées ?		
Territoire couvert : -Couvin – Viroinval – Doische - Autre : ……		

Conclusion (continuer, arrêter, modifier, pause)

Les critères et commentaires qualitatifs doivent nous amener à établir des conclusions nous permettant de poursuivre, de ne pas poursuivre le projet et/ou d'apporter les modifications nécessaires.

Ils permettent d'évaluer la « Faisabilité » et « l'efficacité » du projet

Annexe 3 : Fiches résumé des projets (consultables sur notre site internet).

15 ANS ET +

DESCRIPTION

Sex'primer est un projet de sensibilisation sur différentes thématiques liées à la vie relationnelles, sexuelles et affectives. Les différentes animations sont destinées aux jeunes afin de les sensibiliser aux différents phénomènes d'hypersexualisation qu'ils rencontrent dans leurs quotidiens.

OBJECTIFS

Grâce au projet Sex'primer, les élèves seront capables d'identifier et de développer les facteurs qui soutiennent l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes dans leur dimension corporelle.

Le projet permet aux jeunes de pouvoir échanger et d'exprimer leurs vécus sur diverses dimensions qui touchent leurs quotidiens (médias, réseaux sociaux, musique, sexualité, relation amicale et de couple, question de genre, stéréotypes, …).

MATERIEL

Le matériel nécessaire est adapté en fonction de l'animation choisie par l'encadrant.

CONTACT

060/34.48.84

fcppf FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL ASBL CIAC AMO

ANIMATION

S'EXPRIMER

SEXTING

15 ANS ET + 50 MIN

« Ch@troom »

DESCRIPTION

L'animation consiste à créer un échange sous forme de « chat » entre deux partenaires. Les jeunes créent leur propre dialogue en fonction des différentes propositions.

OBJECTIF

- Sensibiliser les jeunes au phénomène du sexting (nudes) et aux risques éventuels qui peuvent en découler.

MATERIEL

Une fiche A4 pour l'animateur + modèle de support à créer (29 bulles de conversation numérotées).

CONTACT

060/34.48.84

fcppf FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL ASBL CIAC AMO

S'EXPRIMER SEXISME

15 ANS ET + 2 X 50 MIN

1. « Balance ton son »

DESCRIPTION

Cette animation consiste à décortiquer les musiques et les clips que les jeunes écoutent et regardent afin de repérer l'éventuel sexisme qu'ils présentent.

OBJECTIFS

- Identifier le sexisme qui se trouve dans les clips que les jeunes regardent dans leurs quotidiens et interpréter les messages sous-jacents (corp-objet, stéréotypes, ...).
- Identifier l'influence qu'ont les médias sur notre vie en général (pousser les gens à l'achat, à développer un style vestimentaire et comportemental, …).
- Identifier les différences entre les personnes mises en scène sur les vidéos et les personnes de la vie ordinaire « Mr et Mme tout le monde ».

MATERIEL

Feuilles, de quoi écrire, PC avec internet + projecteur.

2. « Publisexté »

DESCRIPTION

Cette animation consiste en la création d'une publicité non stéréotypée, non sexiste.

OBJECTIF

- Questionner l'utilisation du corp masculin/féminin et du sexe comme levier de vente dans les publicités.

MATERIEL

Magazines, post-it, ciseaux, colle, feuilles, de quoi écrire et dessiner (crayons et/ou marqueurs de couleurs).

CONTACT

060/34.48.84

fcppf FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL ASBL CIAC AMO

ANIMATION

S'EXPRIMER

RETOUCHE DE PHOTOS

15 ANS ET + 2 X 50 MIN

« Le secret des médias »

DESCRIPTION

L'animation consiste à aiguiser l'œil des jeunes aux retouches des photos tous en déconstruisant les images erronées attribuées aux femmes et aux hommes dans les magazines et les publicités.

OBJECTIFS

- Identifier les retouches d'une photo de publicité.
- Formuler leurs critiques et leurs connaissances par rapport à ce sujet des médias.
- Réaliser leurs propres publicités en faisant appel à leurs valeurs et leur créativité.

MATERIEL

Une fiche A4 reprenant les deux photos de jeunes retouchées ainsi que la fiche de correction. Feuilles et stylo.

CONTACT

060/34.48.84

fcppf FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL ASBL CIAC AMO

ANIMATION

S'EXPRIMER

RÉSEAUX SOCIAUX

15 ANS ET + 50 MIN

« #RéseauxSociaux »

DESCRIPTION

Cette animation consiste à aborder la e-réputation et l'intimité qu'ont les jeunes sur les divers réseaux sociaux qu'ils utilisent quotidiennement (Facebook, Snapchat, Instagram…).

OBJECTIFS

- Expliquer quelles sont les informations importantes à intégrer à leur profil en lien avec les réseaux sociaux, l'intimité, l'image de soi, la vie privée ainsi que les dangers potentiels liés à cette consommation.
- Les jeunes seront capables de critiquer cette image faussée de la réalité que nous représente le net pour analyser les phénomènes d'hypersexualisation en lien avec les réseaux sociaux.

MATERIEL

Tableau, feuille, de quoi écrire.

CONTACT

060/34.84.48

fcppf FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL ASBL CIAC AMO

ANIMATION

S'EXPRIMER

PORNOGRAPHIE

15 ANS ET +

50 MIN

« Le rideau tombe »

DESCRIPTION

Cette animation consiste en un jeu d'associations (dit memory) déconstruisant les mythes de la pornographie.

OBJECTIFS

- Promouvoir le respect, le libre choix, l'égalité dans les relations amoureuses et les pratiques sexuelles.

MATERIEL

Les vingt-deux cartes memory et une fiche récapitulative pour l'animateur.

CONTACT

060/34.84.48

fcppf FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL ASBL CIAC AMO

ANIMATION S'EXPRIMER

IMAGE CORPORELLE

15 ANS ET + 2 X 50 MIN

1. « Identifier toutes les beautés »

DESCRIPTION

Cette animation consiste à faire voyager les jeunes à travers l'histoire et à travers le monde. Ils découvriront l'évolution de l'apparence corporelle ainsi que la subjectivité de la beauté

OBJECTIFS

- Définir et caractériser l'aspect corporel des femmes et des hommes en fonction de l'époque.
- Associer et d'ordonner différents styles de modes passés et actuelles (styles vestimentaires, standard de beauté liés aux caractéristiques morphologiques, ...).
- Identifier l'évolution de la mode, de comprendre que les effets de celle-ci sont passagers et qu'il ne s'agit pas d'un standard de la société.

MATERIEL

Les cartes photos + ligne du temps, stylo, feuilles.

2. « Miroir, miroir »

DESCRIPTION

Cette animation consiste à réaliser des jeux de rôle permettant d'aborder la thématique de l'image corporelle. Nous aborderons la notion de respect de soi-même et de respect de l'autre au sein d 'une relation amicale ou amoureuse. Nous pointerons également, les stigmatisations et différences qui peuvent exister en fonction des genres.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les jeunes aux impacts des stéréotypes de genre sur l'image corporelle afin qu'ils/elles puissent prendre du recul par rapport aux images véhiculées par les médias.

MATERIEL

Les sept cartes « scénarios ».

CONTACT

060/34.84.48

fcppf

FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL ASBL

CIAC AMO

ANIMATION S'EXPRIMER

HARCÈLEMENT DE RUE

15 ANS ET + | 50 MIN

« Distop»

DESCRIPTION

Cette animation consiste en un jeu de mises en situation pour aborder la thématique du harcèlement de rue.

OBJECTIF

- Sensibiliser les jeunes aux discriminations subies dans l'espace public pour tendre vers plus d'égalité, de respect et de tolérance.

MATERIEL

Les seize cartes de mises en situation (auteur-e(s), victimes, témoins actifs ou passifs).

CONTACT

060/34.84.48

fcppf FÉDÉRATION DES CENTRES PLURALISTES DE PLANNING FAMILIAL ASBL CIAC AMO

JOUER POUR PARLER

ANIMATION

6-12 ANS

50 MIN

DESCRIPTION

Et si l'on pouvait jouer avec ses pairs en coopérant plutôt qu'en s'opposant ? Et si, grâce à des jeux impliquant la recherche de stratégie commune, on développait des compétences cognitives, relationnelles, sociales indispensable pour mieux-vivre ensemble ? L'A.M.O le C.I.A.C vous propose une animation autour de divers jeux de coopération, d'ambiance, de langage, de hasard mais aussi d'adresse. Cette animation sera également l'occasion de faire connaissance avec les enfants au travers d'un jeu de questions réponses sur le service.

OBJECTIF

- Social : vie en groupe, l'enfant apprend à se décentrer pour tenir compte du point de vue de l'autre, empathie, entraide, collaboration. Le jeu renforce les liens sociaux.

- Affectif : affirmer sa personnalité, se connaître soi et découvrir les autres. Ce qui favorise le mieux-être.

- Physique : découvrir et exercer des attitudes, des gestes, de précision.

- Moral : le respect des règles et des autres.

- Intellectuel : s'exprimer oralement et face à un groupe, communiquer, rester concentré, développer sa créativité, avoir une vision d'ensemble, une vision sur le long terme (préparer ses coups à l'avance), développer sa rapidité et sa précision, sa logique, son vocabulaire, son langage, faire des liens entre les idées.

CONTACT:

060/34.48.84

ANIMATION

JOUER POUR COMMUNIQUER

2,5-5 ANS

50 MIN

DESCRIPTION

Et si l'on pouvait jouer avec ses pairs en coopérant plutôt qu'en s'opposant ? Et si, grâce à des jeux impliquant la recherche de stratégie commune, on développait des compétences cognitives, relationnelles, sociales indispensable pour mieux-vivre ensemble ? L'AMO « Le CIAC » vous propose une animation autour de jeux de coopération, éducatif, d'ambiance, de langage, de hasard mais aussi d'adresse. Cette animation sera également l'occasion de faire connaissance avec les enfants.

OBJECTIF

- Initier les enfants aux règles, les comprendre et les mettre en pratique permet d'entraîner différentes facultés selon le niveau de difficulté du jeu, mais aussi d'écouter attentivement, de faire preuve de patience et de sensibilité, de développer l'esprit d'équipe et de contrôler ses impulsions, ses émotions.
- Social : vie en groupe, l'enfant apprend à se décentrer pour tenir compte du point de vue de l'autre, empathie, entraide, collaboration. Le jeu renforce les liens sociaux.
- Affectif : affirmer sa personnalité, se connaître soi et découvrir les autres. Ce qui favorise le mieux-être.
- Physique : découvrir et exercer des attitudes, des gestes, de la précision.
- Intellectuel : s'exprimer oralement et face à un groupe, communiquer, rester concentré, développer sa créativité, avoir une vision d'ensemble, une vision sur le long terme (préparer ses coups à l'avance), développer sa rapidité et sa précision, sa logique, son vocabulaire, son langage, faire des liens entre les idées.

CONTACT:

060/34.84.48

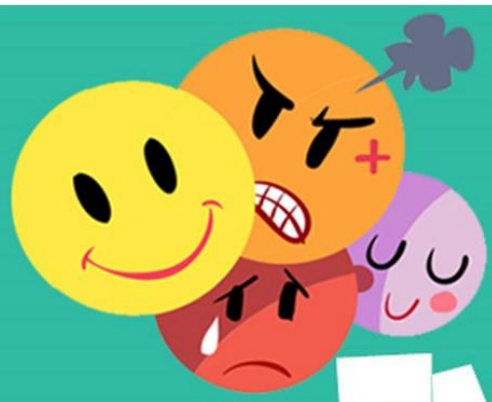

ANIMATION EMOTIONS

2,5-6 ANS

50 MIN

OBJECTIFS:

- Rencontrer les jeunes ;
- Favoriser l'intelligence émotionnelle des enfants ;
- Faire exprimer les émotions, les identifier, les nommer ;
- Apprendre à gérer les émotions.

DESCRIPTION:

L'animation se déroule en 3 temps:

1) Lecture animée du livre des Émotions des monstres, accompagnée du lapin marionnette.
2) Ateliers d'expression des émotions par le jeu .
3) Séance de yoga des monstres.

CONTACT:

060/34.84.48

ANIMATION LE VILLAGE

9-12 ANS
4è-6è PRIMAIRE

TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE

OBJECTIFS :

- Développer des attitudes empathiques vis-à-vis de ses pairs
- Stimuler le vivre ensemble citoyen

DESCRIPTION :

Le Village est un outil de prévention du harcèlement scolaire et plus globalement, une manière de mieux réguler les difficultés relationnelles dans un groupe d'enfants. Cet outil implique les enfants dans la gestion des petites tensions du quotidien et leur permet de devenir actrices·teurs de changement. Il est centré sur la valorisation de l'empathie, la capacité à se préoccuper de l'autre et sur certaines formes de médiation par les pairs.
Le Village est centré autour de deux concepts : les Rôles et les Conseils de Village.

Les sept rôles ont été pensés pour encourager et valoriser les attitudes empathiques. Par exemple, les Veilleurs se préoccupent des violences verbales (insultes, etc) tandis que les Bergers s'inquiètent des élèves isolés.

Toutes les deux semaines, un Conseil de Village a lieu. Il s'agit d'un temps de parole régulé durant lequel chaque rôle est passé en revue. Cela permet de faire le point sur les belles actions et les difficultés rencontrées. Le but n'est jamais de punir ou de chercher des coupables mais bien de valoriser ceux et celles qui ont rempli leurs rôles tout en encourageant l'ensemble des enfants à s'impliquer dans leurs rôles. Au terme du Conseil, les enfants changent de rôles et une nouvelle quinzaine débute.

MATERIEL :

L'outil peut être prêté aux enseignants qui le souhaitent.

Une co-animation avec un animateur AMO est possible soit pour « lancer » la démarche, soit à certains moments pour « débriefer » ce qui se joue dans le groupe.

CONTACT :

060/34.48.84.

Centre de planning familial des FPS - Siège de Soignies (Sophia)

PROJET EXPLOR'ASSOCES

1ERE SECONDAIRE

1 JOURNEE

Journée découverte du monde associatif (Couvinois) pour chaque école du secondaire : ARJR et ISM

OBJECTIFS:

- Informer les jeunes
- Faire découvrir les services du secteur social, culturel et de santé qui pourront leur être utile dans l'adolescence;
- Favoriser l'identification de leurs besoins et les amener à y répondre en s'adressant eux-mêmes aux associations adéquates.
- Anticiper les besoins futurs des adolescents naissants;

DESCRIPTION:

1. Par groupe encadré par des animateurs, les élèves partent à la découverte des services et associations dans la ville de Couvin au départ d'un plan de la ville avec un circuit propre à chaque groupe .

Ils bénéficient de 6 animations proposées par les partenaires associatifs durant la journée d'exploration.

2. une affiche reprenant les associations et services localisés sur un plan de la ville est apposées dans les classes ou lieux stratégiques dans chaque école

3. Un autocollant reprenant les différents services partenaires au projet est apposé dans le journal de communication de chaque élève de 1ère

4. un lien QRcode renvoyant à dossier reprenant les infos sur l'ensemble des services avec en plus des zooms sur : l'orientation scolaire,

CONTACT:

060/34.48.84

Partenaires:

Infor Jeunes ESEM - MJ 404 - MJ Les Leus - ARJR et ISM

PROJET CYBERHELP

SECONDAIRE

Écoles secondaires de l'entité de Couvin

OBJECTIFS:

- Accompagner les établissements dans la mise en place du projet;
- Organiser et dispenser la formation des « cybercitoyens » et des « référents numériques »;
- Accompagner les établissements scolaires dans la mise en place des espaces de paroles régulés;
- Organiser des moments d'intervision dans chaque école et entre les différentes écoles en projet dans la zone;
- Soutenir les élèves dans la mise en place d'actions citoyennes au sien de l'école au bénéfice du mieux/bien être à l'école;
- Offre de formations spécifiques en lien avec la problématique (école lien).

DESCRIPTION:

Cyber Help est un projet de prévention du harcèlement et du cyber harcèlement au sein de l'école. Il est composé d'un dispositif mis en œuvre par les personnes ressources formées ayant des rôles spécifiques au sein de l'école (élèves cybercitoyens et référents adultes volontaires).

PARTENAIRE:

Ecole Lien

CONTACT:

060/34.48.84.

FONDATION CHIMAY WARTOISE
FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

CIAC AMO

SORTIE CULTURELLE

Nous proposons 3 sorties culturelles par an : printemps, été et hiver.

À destination des jeunes et de leur famille.

Objectifs

- Permettre aux jeunes et à leurs proches d'ouvrir leur horizon géographique et culturel ;
- Créer ou recréer des liens sociaux ;
- Favoriser la rencontre avec des publics ;
- Offrir un lieu où ils peuvent partager des moments riches ensemble ;
- Faire tomber les barrières psychosociales conscientes ou non par rapport aux lieux culturels.

Informations : 060/34.48.84

EN PARTENARIAT AVEC

MAISON DES JEUNES LE "404"

MAISON DES JEUNES LES LEUS

la culture, j'y prends part

LES MOTS BULLES

Le projet permet d'être plus créatif quand à l'accueil des demandes des jeunes en souffrance et de leurs familles. cette conceptualisation innovante rencontre la réalité quotidienne des familles.
Motsbulles permet de proposer des activités ludiques et de prévention

À destination des jeunes et des familles.

Objectifs

- Réassurer le lien intrafamilial, interfamilial et social ;
- Marquer un temps d'arrêt et participer en famille à une activité ;
- Tendre au mieux-être du jeune et de son environnement familial, et ce en :
  * créant un contexte de communication non-violente ;
  * favorisant les compétences émotionnelles ;
  * améliorant la confiance en soi et dans la relation à l'autre ;
  * permettant l'expression de chacun dans le respect, le non-jugement et le partage d'expérience ;
  * ayant une meilleure connaissance de soi et des autres ;

Informations : 060/34.48.84

LA SOURIS VERTE

Une matinée par semaine, la Souris Verte offre un espace de jeu, de découvertes et d'apprentissage pour les enfants à Couvin, Nismes et Doische.

À destination des enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte et aux futures mamans.

Objectifs

Pour l'enfant:

Favoriser la socialisation de l'enfant;

Développer l'apprentissage du respect des règles, des limites, de soi-même et des autres ;

L'aider à prendre de la distance avec ses parents afin de faciliter son intégration scolaire et son autonomie ;

Favoriser le contact, les échanges et le partage avec d'autres enfants et d'autres adultes.

Pour l'adulte:

Rompre l'isolement social dans lequel certains parents se trouvent ;

Favoriser le contact entre parents, permettre l'échange d'expériences, de questions et de conseils en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants ;

Vivre avec son enfant un moment privilégié ;

Se sentir valorisé en tant que parent.

Informations : 060/34.48.84

EN PARTENARIAT AVEC

TCHIC & TCHAC

Un mercredi par mois, un après-midi jeux en famille est organisé en alternance au sein des locaux de la maison du Mieux-être à Couvin et à Action Sud à Nismes.

À destination des enfants de 3 à 12 ans accompagnés d'au moins un adulte.

Objectifs

- Contribuer à l'insertion sociale et culturelle;
- Contribuer au développement de l'enfant et du jeune;
- Favoriser l'expression;
- Favoriser le mieux-être et les relations harmonieuses.

Informations : 060/34.48.84

EN PARTENARIAT AVEC LE

Service de Santé Mentale

PROVINCE de NAMUR Santé Publique

PMS/PSE provincial

CENTRES PMS PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

PCS de Viroinval

Wallonie

Viroinval

STAGE PETITS

Matinées organisées autour de thèmes de sensibilisations et des apprentissages de la petite enfance.

Le projet est proposé aux enfants âgés de 2.5 à 5 ans.

Objectifs :

- Favoriser la sociabilisation des enfants et l'apprentissage des règles de bases ;
- Contribuer au développement de l'enfant ;
- Favoriser le mieux-être et les relations harmonieuses ;
- Travailler la prévention à travers des thèmes ;
- Favoriser l'intelligence émotionnelle.

Informations : 060/34.48.84

STAGE NATURE

Nous proposons 3 stages journaliers ou résidentiels par an durant les vacances de printemps, d'été et d'automne en lien avec la nature.

Pour les jeunes de 10 à 18 ans (selon le programme proposé).

Objectifs :

- Favoriser le mieux-être et les relations harmonieuses ;
- Contribuer à l'insertion sociale et culturelle ;
- Favoriser l'intégration via la vie en groupe ;
- Favoriser l'expression des limites et des besoins de chacun ;
- Permettre de découvrir et respecter la nature ;
- Favoriser la débrouillardise et l'autonomie.

Informations : 060/34.48.84

EN PARTENARIAT AVEC LA

MAISON DES JEUNES
LES LEUS
DE FRASNES

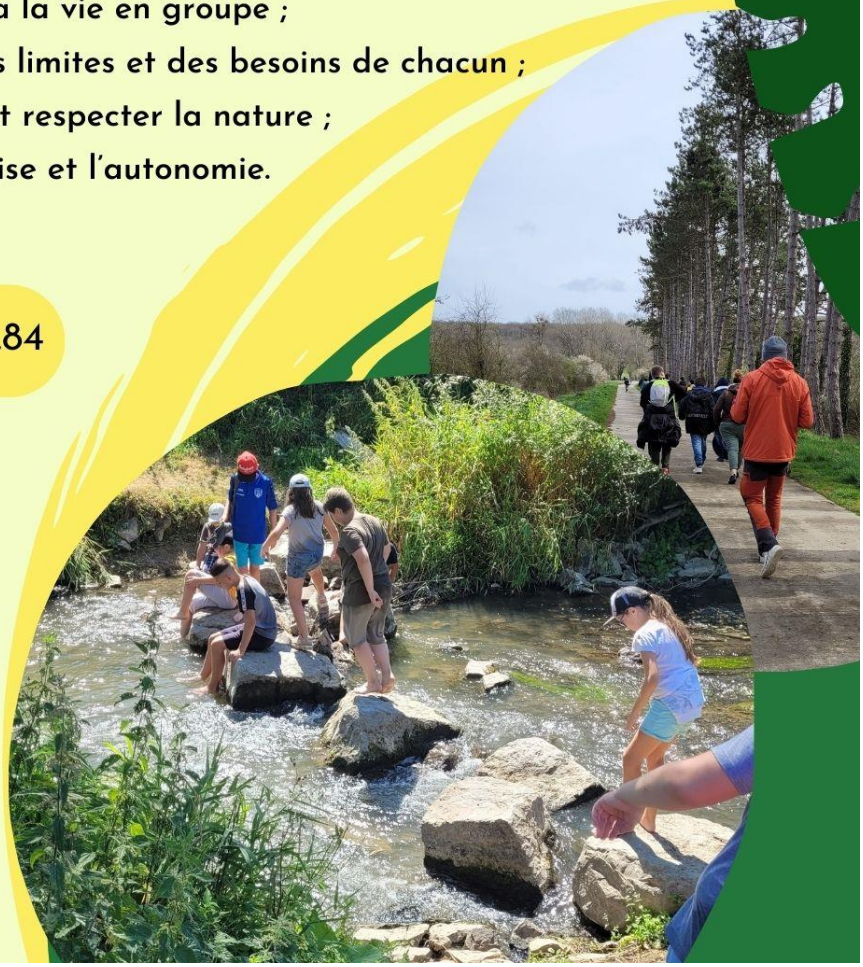

Annexe 4 : Presse.

PETITE ENFANCE

La Souris Verte : lieu de vie pour les petits

La Souris Verte offre un lieu de sociabilisation pour les parents et enfants n'étant pas encore en âge de rentrer à la maternelle. Après Couvin, le concept s'est implanté à Nismes et plus récemment à Doische.

En mai 2023, La Souris Verte a fêté ses 20 ans d'existence. Ce lieu d'accueil pour enfants entre 0 et 3 ans offre un espace de jeux et d'échanges afin de soutenir la relation entre l'enfant et ses parents. L'objectif principal est de développer la sociabilisation des petits, mais aussi de favoriser son développement et d'aider à mieux se préparer à l'entrée en maternelle. C'est aussi l'occasion pour les parents de partager leurs expériences, leurs difficultés et d'échanger des conseils.

Ces objectifs sont atteints grâce à la dynamique des accueils, basée sur la richesse des relations. Ils permettent la convivialité des échanges grâce à un aménagement spécifique : espaces de jeux, coin lecture, espace vélo, jeux divers, espace collation, espace de change et WC adaptés aux petits. Et pour les parents : accueil avec thé et café.

La Souris Verte est ouverte de 8h45 à 11h45 (fermeture durant les congés scolaires):

- Le **lundi** au Foyer Culturel, rue Martin Sandron, 124 à Doische
- Le **mardi** à l'Athénée Royal Jean Rey, rue Adolphe Gouttier, 30 à Couvin
- Le **jeudi** à la Maison de l'Enfance et de la Famille, rue Vieille Église, 11 à Nismes

Gratuit

Infos : Françoise Champion • 060 34 48 84 • **amo-ciac.be**
• Facebook : La Souris Verte Couvin, Nismes et Doische

Lien pour accéder au **reportage** réalisé le 4 mai 2023 par L'asbl "Bouké" à l'occasion des 20 ans de la Souris Verte : https://www.bouke.media/info/petite-enfance-le-lieu-daccueil-la-souris-verte-fete-ses-20-ans/9140?fbclid=IwAR3N7cRueBOOa_prCfxpYgtyMuLi_74BJ_g6AVaBROigXRPuIXDe8dYnsns

j'ai le temps, je vais au centre Fedasil à Florennes pour donner des cours de français et participer à des activités comme bénévole. Il y a quelques années, j'ai pu y rencontrer Kamal, un Afghan qui avait fui son pays à cause de menaces de mort de talibans. » Son père et son oncle travaillant dans l'humanitaire et étant en contact avec des Américains, Kamal avait failli se faire tuer par balle.

des papiers. C'est souvent très lourd moralement. »

Comme l'explique Aurore, Kamal est resté trois ans en Belgique. « Il a d'abord été dans un centre à Bruxelles, puis il a eu un permis de travail et a eu un logement à Charleroi. Ensuite, il est venu au centre Fedasil de Florennes, pour finalement être envoyé dans un logement social à Jurbise. »

état psychologique a décliné, et il a décidé de rentrer en Afghanistan où il a changé de nom. »

LEUR OFFRIR DU TEMPS

Aujourd'hui, Aurore est toujours en contact avec Kamal. « On se parle tous les jours, il m'explique la situation sur place et son regret d'avoir quitté la Belgique. »

À travers ce témoignage, Aurore veut montrer que même si les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler, les accueillir chez soi, ou leur offrir un peu d'aide, car la solitude peut vraiment les affecter. »

Pour Aurore, ces rencontres sont souvent très enrichissantes. « On apprend énormément d'une autre culture et de la personne. Ça les aide à s'intégrer et à passer le temps avant d'être reconnu comme réfugié. »

LLOYD PONCELET

Le centre Fedasil de Florennes. © I.P.

VIROINVAL / COUVIN

Deux nouveaux lieux d'accueil pour « La Souris Verte »

Françoise Champion est heureuse d'ouvrir deux nouvelles structures. © D.R.

Alors qu'un projet de trois habitations devait voir le jour au sein de la cure de Nismes (Viroinval), celui-ci a été abandonné par le conseil communal. Pourtant, le bâtiment ne va pas rester vide puisqu'il accueille déjà les services de l'ONE. Lors de la première semaine du mois d'octobre, un nouveau service y sera proposé puisque « La Souris Verte » y déménagera. Né en 2003, le projet permet à des enfants de 0 à 3 ans et à leurs parents de disposer d'un lieu d'accueil. L'objectif de « La Souris Verte » est de favoriser la socialisation précoce des enfants et l'aider à mieux se préparer à l'entrée en classe maternelle mais aussi à favoriser son développement global.

Pour l'équipe porteuse du projet, l'arrivée à Nismes était désirée depuis assez longtemps sans que cela ne se fasse. « Il y a peu, nous avons quitté nos précédents locaux et il fallait en trouver d'autres », explique Françoise Champion, la coordinatrice. « Nous avons donc pris contact avec la commune de Viroinval qui avait justement un local pour nous dans ce bâtiment situé juste en face du centre culturel Action Sud. Il y aura une belle complémentarité avec l'ONE, puisque nous sommes dans la continuité de ce qui est déjà proposé au sein de cette Maison de l'Enfance. »

AUSSI POUR FEDASIL

En plus du nouveau local de Nismes, « La Souris Verte » va aussi prendre ses quartiers au sein de la section maternelle et primaire de l'Athénée Jean Rey à Couvin. « Il y a aussi une complémentarité sur ce site, puisque c'est peut-être dans cette école que les enfants iront après », confirme Françoise Champion. « Au niveau du centre Fedasil, nous pourrons aussi apporter notre aide. Il faut savoir que de nombreux enfants de réfugiés vont à l'Athénée. On pouvait donc préparer ces enfants à s'intégrer le mieux possible. »

Auparavant, huit enfants et leurs accompagnants pouvaient accéder au seul lieu de rencontre de « La Souris Verte », à la ruelle Crasoc à Couvin. Avec le changement de locaux, ce chiffre sera certainement revu à la baisse au sein des surfaces plus restreintes. Cette petite modification ne devrait pas poser problème, puisque le principe du projet est que tout le monde peut venir quand il veut et autant de fois que nécessaire.

« Nous serons ouverts le mardi matin à Couvin et le jeudi matin à Viroinval », précise la coordinatrice. « Le but est qu'il n'y a aucune obligation et on vient si on en a envie. Après, le mieux est de se présenter au moins trois fois par mois avec l'enfant pour qu'il puisse intégrer tout ce que l'on veut mettre en place. »

Les personnes souhaitant découvrir « La Souris Verte » peuvent demander plus d'informations au 060/34.48.84. L'accès aux deux espaces est entièrement gratuit et anonyme.

LOÏC MARTIN

Communiqué de presse - mardi 23 novembre 2021

FORUM DES JEUNES

LE FORUM DES JEUNES DEMANDE UNE CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE JEUNESSE

EN BREF :

- Le Forum des Jeunes sort son dossier **«Être Jeune en 2021»**, un mémorandum recoupant la parole des jeunes de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **Une santé mentale amochée**, un quotidien bouleversé : les jeunes parlent de leurs ressentis liés à la crise sanitaire. Le Covid est un choc mais également un **révélateur de difficultés préexistantes**.
- La jeunesse a plus que jamais besoin d'un **accord intergouvernemental** pour construire son avenir. Le CODECO analysera une demande de CIM jeunesse mercredi 24/11.

C'est quoi, **être jeune en 2021** ? Quels sont les ressentis des jeunes après un an et demi de pandémie, de vie entre parenthèses ? Quels sont leurs espoirs, leurs doutes, qu'est-ce qui les anime ? C'est ce que s'est demandé le Forum des Jeunes, **porte-parole des jeunes** de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Durant **tout l'été 2021**, le Forum a **récolté la parole des jeunes** via des entretiens qualitatifs (individuels ou par petits groupes) afin de se tourner vers l'avenir, vers l'après-Covid et d'avoir une base solide de **recommandations pour améliorer le quotidien des jeunes**.

Au total, «Être Jeune en 2021», c'est...
18 semaines d'animation - **269** jeunes (152 femmes et 117 hommes) - **76** animations - **46** lieux - **Tous** les arrondissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Des structures scolaires, jeunesse, culturelles, pénitentiaires, privées, politiques, de personnes porteuses d'un handicap, médias etc.

C'est donc **une mosaïque de vécus** à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, des lignes de force pour une société à réinventer. Le résultat ? Un **Mémorandum** sur leur ressenti de la crise, sur leur **santé mentale** lourdement affectée, mais aussi sur leur vision de la **société**, de la **politique** ou de la **citoyenneté**. Sur leurs craintes en matière d'**environnement** et d'**emploi** également. Les animations ont fait ressortir un **état alarmant de la jeunesse** : épuisée, solitaire et en quête de sens. **Mais tout n'est pas négatif** : les jeunes sont prêt-e-s, et il faut s'en réjouir, à participer à l'édification d'une société nouvelle, pour autant qu'on les y convie.

De ces paroles a été tiré un **plaidoyer**, reprenant les demandes des jeunes et leurs souhaits pour l'avenir. Parmi les **66 revendications**, on peut retenir à titre d'exemples :

- rendre gratuite et pérenne l'aide psychologique pour les jeunes
- reconnaître la culture comme un acteur essentiel de la vie et du développement des jeunes,
- développer la réflexion autour de la contraception masculine,
- développer une politique d'aide financière et d'octroi de primes pour les jeunes favorisant l'achat d'un logement,

Dans un contexte sanitaire à nouveau difficile, qui impacte sans nul doute à nouveau la jeunesse, il faut absolument qu'**une attention toute particulière soit prise à l'égard de la santé mentale des jeunes.** En janvier 2021, le Forum des Jeunes et plus de 60 autres cosignataires rappelaient déjà ce besoin dans une carte blanche intitulée "Il est urgent de donner des perspectives d'avenir aux jeunes". **10 mois plus tard, rien de concret n'est sur la table**. Un **accord intergouvernemental est nécessaire** pour prendre en compte les effets de la crise sanitaire, mais aussi ce qui touche les jeunes en dehors du Covid. **La jeunesse est prête à se relever et à se reconstruire, va-t-on lui tendre la main ?**

CONTACT PRESSE

Nayira Painblanc-Dupriez - 0474/17.98.74 - nayira.painblanc-dupriez@cfwb.be
Chargée de communication

https://www.lavenir.net/regions/sambre-meuse/couvin/2022/06/28/amo-le-ciac-couvin-de-en-bulle-cultiver-la-joie-du-partage-ZJC5IE4WNVHHDGUUYJIPCI64HI/

AMO le CIAC – Couvin - Dé-en-Bulle: cultiver la joie du partage

L'AMO le CIAC propose des activités intergénérationnelles pour favoriser l'inclusion sociale de publics fragilisés.

Katel Fréson | Coordinatrice de l'ASBL Générations solidaires

Publié le 28-06-2022 à 07h00

Enregistrer

©Vincent Lorent

"Je viens voir Monique!", s'écrie Emmylou (5ans) en courant se jeter dans les bras d'une mamie ravie. Léane et Sidney (6 ans), ont, elles aussi, enfilé une robe de princesse en sortant de l'école maternelle de Couvin. Les enfants sont attendus avec joie ce vendredi en fin d'après-midi par les résidents de la maison de repos La Fontaine à Oignies-en-Thiérache sur la commune de Viroinval.

Guidés par Gaëtan Fevry, le directeur, et par Christelle Notte, la responsable du personnel de la maison de repos, Stéphanie Levêque, éducatrice spécialisée à l'AMO le CIAC, à l'initiative de cette visite, et les enfants préparent les plateaux de douceurs à offrir aux personnes âgées lors d'un apéro musical. Liliane (89 ans) observe les enfants avec bonheur: *"Ce sont des rayons de soleil qui font du bien."*

Les activités proposées (préparation de crêpes, excursions diverses, jeux de société, jardinage…) sont autant de prétexte pour apprendre à chacun à "prendre soin de l'autre" en développant des liens affectueux.

C'est que dans la région de Couvin, comme partout ailleurs, la crise sanitaire a frappé durement de nombreuses familles. *"En tant qu'acteurs de première ligne, nous sommes confrontés à une amplification de certains phénomènes comme la dégradation de la santé mentale des jeunes, le décrochage scolaire et social conduisant à un isolement de chacun. Notre volonté sur le long terme est vraiment de créer du lien social solidaire."*

Depuis le mois de mars, les enfants de plusieurs écoles maternelles et primaires et les résidents partagent des activités. Ces rencontres sont proposées par l'équipe de l'AMO le CIAC qui accomplit un travail de fond de prévention sociale et éducative auprès des jeunes et leurs familles dans la région de Couvin, Viroinval et Doische. *"La pandémie a aggravé le manque de contacts déjà bien présents entre les enfants, les jeunes et les personnes âgées,* explique Stéphanie Lévêque, éducatrice à l'AMO Le CIAC. *La majorité d'entre eux souffre notamment d'isolement et de solitude. Certains enfants bénéficiant de notre service ont perdu leur grand-père ou leur grand-mère. Beaucoup de personnes âgées ont connu le décès de leur conjoint, de leur frère ou sœur ou d'amis. Avec ce projet "Dé-en-Bulle", nous souhaitons ouvrir nos actions pour un public plus élargi afin de permettre l'échange et le partage entre deux populations de notre territoire d'action qui se rencontrent peu. Nous souhaitons favoriser le vivre ensemble et le partage via des activités ludiques."*

Un travail social de fond

L'équipe d'animation de l'AMO le CIAC poursuit son travail avec les jeunes et leurs familles: suivis individuels, organisation de stages, de projets, de camps… visant notamment à plus de mixité sociale; nombreuses activités comme "Les mots en bulle" (soutien à la parentalité avec des échanges d'expérience sur le cadre et les limites à poser aux enfants et aux ados). L'AMO le CIAC compte aussi continuer à développer des activités avec les personnes âgées. Elle souhaite notamment pérenniser le projet en incluant un local aménagé par l'équipe, destiné aux animations au sein de certaines maisons de repos rurales. Ce local pourrait permettre d'accueillir des enfants de moins de 3 ans. La section de 3e maternelle de l'athénée de Couvin pourrait aussi rejoindre l'aventure avec des animations assurées par le CIAC au home Saint-Joseph voisin de l'école, ainsi que par la suite dans d'autres Homes implantés sur leur territoire d'action.

COUVIN

Tu portais quoi ce jour-là ?

Des manifestations ont lieu autour de la culture du viol et de la notion de consentement durant cette semaine du 13 au 17 février. L'ensemble de ces activités se tiendra au Centre culturel de Couvin.

Il sera possible de visiter l'exposition « Tu portais quoi ce jour-là ? », réalisée par l'Université du Kansas. L'exposition vise à déconstruire les stéréotypes liés au viol et notamment ceux liés à la tenue portée par des victimes de ces crimes. Basée sur des témoignages réels, l'installation reconstitue des histoires et des récits poignants. L'exposition questionne la phrase « Tu portais quoi ce jour-là ? », trop souvent posée aux victimes de violences sexuelles et de viol. Les témoignages réels présentés dans cette exposition visent à lutter contre l'idée répandue et erronée que les personnes seraient partiellement responsables de ce qui leur est arrivé en raison de la tenue portée « ce jour-là ».

Cette exposition est accessible au public scolaire dès la 4ème secondaire. La visite libre est suivie d'une animation relative aux violences sexuelles et à la question du consentement. Même si l'entrée est gratuite, il faut réserver auprès du CIAC. Ouverture libre au public le jeudi 16 février de 16h à 18h.

Dans le même registre, le mercredi 15 février de 14h à 16h, une animation artistique sur le thème de la culture du viol sera proposée par Amandine Lambotte au public des Maisons de jeunes locales. (Uniquement sur réservation auprès du CIAC).

Le jeudi 16 février à 18h, Mme Dominique Deshayes proposera sa conférence « La problématique de la culture du viol ». Mme Dominique Deshayes est la coordinatrice « Droits des Femmes » pour Amnesty International Belgique francophone. Elle connait donc tout spécialement les dramatiques questions qu'engendrent ces actes funestes. Elle rappellera que le viol n'est en aucun cas provoqué par la tenue d'une femme ou par son attitude. Le viol n'est jamais causé par la victime.

A l'issue de l'exposé, l'animatrice ouvrira un échange convivial.

Cette manifestation est possible grâce à un partenariat entre l'AMO le CIAC, le Centre de Planning familial du réseau Solidaris de Philippeville, le Centre de Planning familial La bulle de Chimay, Latitude Jeunes Namur et le Centre culturel Christian Colle de Couvin, avec le soutien du Club Soroptimist de la Thiérache, du Indie's cycle de Couvin et de la Confrérie des Archers de Chimay. ■

FX.H.

Informations et réservations : 060 34 49 80 – lindsay@amo-ciac.be